



HAL
open science

Création et appropriation d'un espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire. Cas d'étude : interprétation et usage du Hall du BAM (Bâtiment à Modeler) comme espace public

María Gabriela Millán Ramirez

► To cite this version:

María Gabriela Millán Ramirez. Création et appropriation d'un espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire. Cas d'étude : interprétation et usage du Hall du BAM (Bâtiment à Modeler) comme espace public. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03838540

HAL Id: dumas-03838540

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03838540v1>

Submitted on 3 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



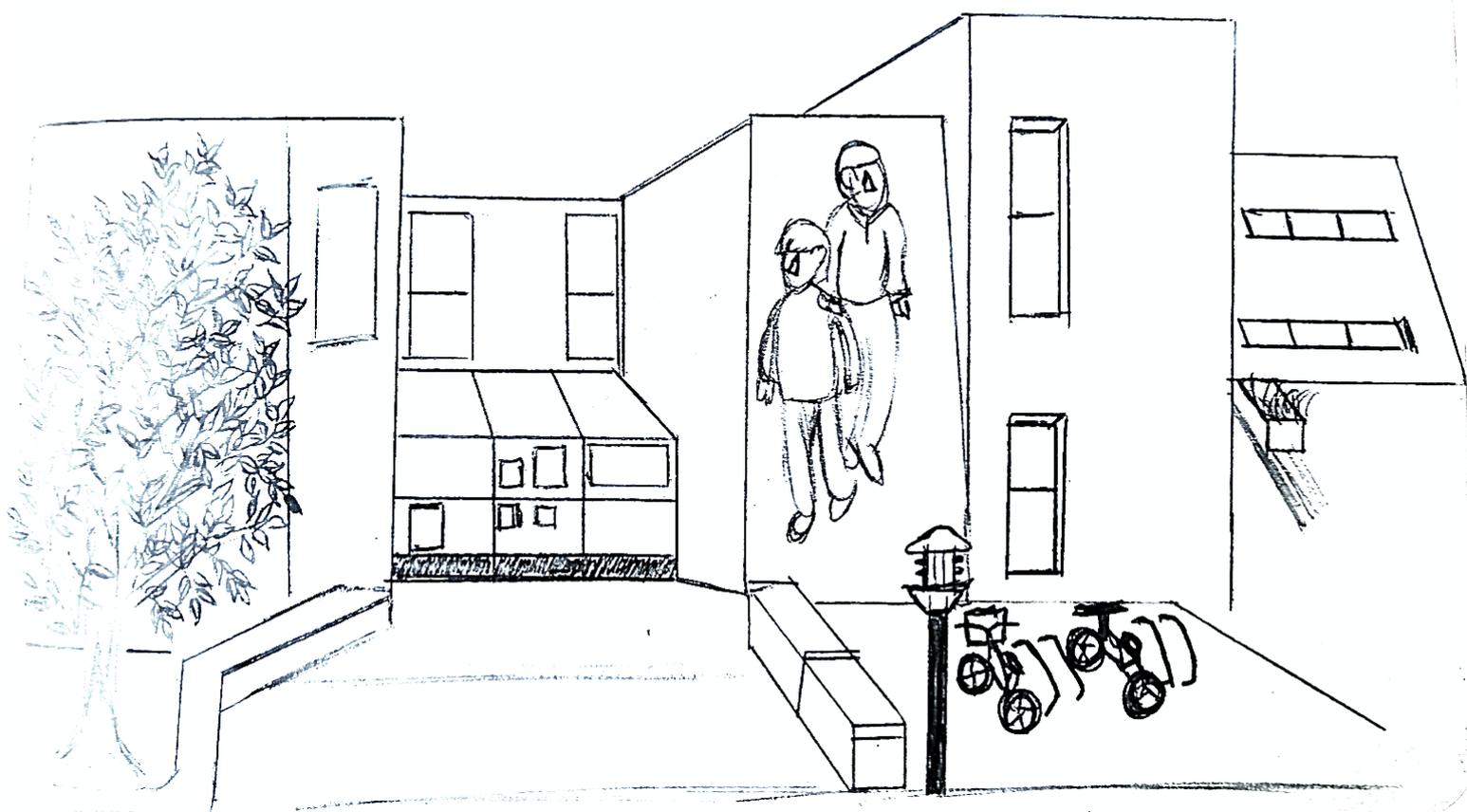
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Création et appropriation d'un espace public dans le
cadre d'un projet d'occupation temporaire
**Cas d'étude : interprétation et usage du Hall du
BAM (Bâtiment à Modeler) comme espace public**

Master Aménagement et Collectivités Territoriales (ACT)
María Gabriela Millán

Mémoire de master sous la direction de Hélène Bailleul
Structures d'accueil
Bâtiment à Modeler (BAM) et Coop'Eskemm
Rennes Octobre 2022



Résumé

Les projets d'occupation temporaire sont un outil dans l'aménagement du territoire qui cherche à lutter contre la dégradation des bâtiments et terrains inoccupés du domaine public ou privé. La variété des initiatives menées dans ces espaces assure l'animation du territoire et la revalorisation symbolique et physique du foncier. Mais ces projets temporaires et transitoires peuvent-ils participer à la création et à l'appropriation de nouveaux espaces publics ? Le BAM ou Bâtiment à Modeler est un projet d'occupation temporaire de l'ancien bâtiment de l'Antipode dans le quartier de Cleunay. Une constellation d'associations et de visiteurs gravitent autour de BAM. Ce projet de recherche est basé sur l'observation, la révision théorique et l'analyse qualitative de divers entretiens et questionnaires. Il décrit un projet d'occupation temporaire qui considère son hall comme un nouvel espace public à la disposition des habitants du quartier de Cleunay.

Mots clés : occupation temporaire, urbanisme temporaire, espaces publics, appropriation

Resumen

Los proyectos de ocupación temporal, son una herramienta en la planificación del territorio para prevenir la degradación de los edificios y terrenos de dominio público o privado que se encuentran desocupados. La variedad de iniciativas que se llevan a cabo en estos espacios aseguran la animación del territorio y la revalorización simbólica y física del terreno. Ahora bien, ¿es que estos proyectos, de carácter temporal y transitorio pueden participar en la creación y apropiación de nuevos espacios públicos ? El BAM o Bâtiment à Modeler es un proyecto de ocupación temporal del antiguo edificio del'Antipode en el barrio de Cleunay. Con una constelación de asociaciones y visitantes que gravitan en torno a él. Este proyecto de investigación está basado en la observación, la revisión teórica y el análisis cualitativo de diferentes entrevistas y cuestionarios. En él se describe un proyecto de ocupación temporal que considera su hall como un nuevo espacio público a disposición de los habitantes del barrio de Cleunay.

Palabras clave: ocupación temporal, urbanismo temporal, espacios públicos, apropiación

Remerciements

Mes remerciements vont surtout à toutes ces personnes qui ont eu le courage de traverser les frontières, d'apprendre d'autres langues, de s'adapter et de faire d'un lieu comme le BAM un espace de reconnaissance, d'accueil et d'hospitalité. De même, ma gratitude va également à tous ces voisins qui ont osé franchir la porte, se présenter et trouver dans le BAM un espace sûr d'échange et de collaboration, en nous offrant à tous une amitié bienveillante et un autre regard sur la vie et la société.

Merci à ma grand-mère qui, d'en haut, continue à me guider à chaque étape de ma vie. À ma mère qui a représenté le courage de quitter sa zone de confort pour devenir une migrante et qui, malgré la distance, est toujours là pour moi. À mon mari pour son soutien sans faille et pour avoir été, dans bien des cas, ma source d'inspiration. À mes beaux-parents qui, avant même de me connaître, m'ont apporté leur soutien inconditionnel et m'ont inspiré à être une meilleure version de moi-même. À mes amis et collègues qui ont pris le temps de m'écouter, de me lire et de m'encourager. À ma famille pour être une tribu de femmes amazoniennes fortes, courageuses et intelligentes.

Merci à Rennes 2, à mes collègues et professeurs de m'avoir permis de vivre encore une fois la magie d'être une étudiante, et cette fois une étudiante étrangère. Merci à ma directrice de mémoire Hélène Bailleul, ancienne responsable du master, qui dès le début m'a fait confiance et m'a accueillie dans ma vie universitaire et professionnelle en France, et dont l'expérience, la sagesse et le soutien ont été inestimables pendant la réflexion et la rédaction de ce mémoire.

Merci au BAM d'avoir été une école et une source d'inspiration pour ce mémoire et la vie elle-même. Merci à mes tuteurs Alexandre Fontaine et Yoann Boishardy de m'avoir fait confiance, ainsi que d'être un exemple d'engagement, d'intelligence et d'intégrité. Merci également à tous dans l'équipe du BAM qui m'ont accordé leur confiance, leur amitié et leur temps durant ces mois pour me permettre de construire ce projet de recherche. Enfin, merci à moi-même de ne pas avoir perdu confiance et enthousiasme à vouloir écrire et publier ces lignes de recherche et réflexions.

Sommaire

Introduction.....	10
Partie I : Occupation temporaire : de nouvelles possibilités pour la création et l'appropriation de l'espace public.....	16
1. <i>Occupation temporaire : un outil dans l'aménagement du territoire</i>	17
a. Quelle définition donne-t-on à l'occupation temporaire ?	17
b. L'occupation temporaire au sein des politiques urbaines	21
2. <i>Espace public : lieu d'accueil à tous les publics</i>	23
a. Quelle définition pour l'espace public ?	23
b. Pratiques et usages des espaces publics	26
3. <i>Appropriation de l'espace public</i>	27
a. Définition du concept d'appropriation de l'espace	27
b. Quels éléments facilitent l'appropriation de l'espace ?.....	30
Partie II : d'un appel à projet à un projet à modeler	32
1. <i>BAM : un projet à modeler</i>	32
a. Présentation d'un projet commun.....	32
b. Genèse du projet.....	36
c. Contractualisation avec la ville	40
d. Organisation administrative et financière du BAM.....	41
2. <i>BAM : un bâtiment à modeler</i>	48
a. Morphologie urbaine.....	48
b. Description physique du bâtiment et ses espaces	49
c. Distribution des espaces dans le bâtiment	58
3. <i>BAM : un bâtiment approprié</i>	62
a. Présentation des occupants et visiteurs.....	62
b. Pratiques et usages du bâtiment	76

Partie III : Le BAM un espace public approprié ?	85
1. <i>Le hall du BAM peut-il être considéré comme un espace public ?</i>	85
a. Définition de l'espace public selon les personnes interrogées	86
b. Pourquoi les gens viennent-ils au BAM ?	89
c. Est-ce que le hall du BAM est un espace public ?	93
2. <i>Appropriation du hall du BAM comme espace public</i>	98
a. Définition d'appropriation selon les personnes interrogées	98
b. Types d'appropriation du hall du BAM	99
3. <i>Quel est l'impact de la porte du BAM sur l'appropriation de l'espace ?</i>	106
 Conclusion.....	109
 Bibliographie.....	112
 Annexes	117
 Rapport de stage.....	120
 Liste d'entretiens	132

Définitions

Accueil : Action et manière d'accueillir, de recevoir quelqu'un, quelque chose¹.

Aménagement transitoire : Démarche de planification et d'intervention sur l'espace public, menée ou encadrée par une municipalité : elle permet d'appréhender la transformation d'un site ou d'un bâtiment vacant, ou encore d'un espace public inadapté, à court et à moyen termes².

Appropriation : Action de rendre propre³. Attachement affectif "Il s'agit du sentiment de se sentir à sa place voire chez soi quelque part. Ce sentiment d'appropriation se transforme alors en sentiment d'appartenance"⁴.

Culture : L'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle se transmet socialement, de génération en génération et non par l'héritage génétique, et conditionne en grande partie les comportements individuels⁵.

Espaces publics : représente à la fois l'organisation de la ville, avec ses espaces de passage et de rassemblement, un espace de vie collective à l'usage de tous, un lieu au cœur du fonctionnement démocratique⁶.

¹ Définition du mot "accueil", Dictionnaire Larousse, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accueil/569>

² Aménagement transitoire, Collectivités viables, 2017, consulté le 19 avril 2022. <https://collectivitesviables.org/articles/amenagements-transitoires.aspx>

³ Définition du mot "appropriation", Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales - CNRTL, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.cnrtl.fr/definition/appropriation>

⁴ Le rapport aux lieux est vécu comme réciproque : un lieu est à nous parce qu'on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui (Cavaillé, 1999). Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent, L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, Norois, 2005, p. 5, version en ligne, consulté le 08 août 2022. <http://journals.openedition.org/norois/477>

⁵ Définition du mot "culture", Tourev Pierre, La Toupie, version en ligne, consulté le 30 avril 2022. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Culture.htm>

⁶ La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité ? Le partage de l'espace en Île-de-France, 2010, p. 22, version en ligne, consulté le 30 avril 2022. https://www.professionbanlieue.org/IMG/pdf/rrhospitalite_2010.pdf

Espaces intermédiaires : Les espaces intermédiaires ne se définissent pas par leur caractère intérieur ou extérieur, ils peuvent être aussi bien l'un que l'autre : couloirs, coursives, cages d'escalier, halls d'entrée⁷.

Faire avec l'existant : travailler l'existant "c'est partir d'une matière noble, habitée. C'est pouvoir s'inspirer du réel déjà là"⁸.

Frontière : Limite séparant deux zones, deux régions caractérisées par des phénomènes physiques ou humains différents⁹.

Hospitalité : C'est faire place à l'autre, c'est ouvrir sa maison à un étranger, au sens propre du terme, un étranger à la Nation, un étranger à la cité économique, un étranger à l'organisation¹⁰.

Légitimité : "le sentiment de légitimité peut être compris comme le résultat d'un processus de reconnaissance ou d'estime réciproque"¹¹

Migrant : désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale¹².

Réfugié : Les réfugiés se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement

⁷ Flamand Amélie , Conférence «Articulation espaces publics, espaces privés : vers une autre façon d'habiter ?», 2011, p. 3, version en ligne, consulté le 5 mai 2022, https://www.ekopolis.fr/sites/default/files/2011-06/docs-joints/EKP-2011-Ecobat_publicprive-synthese_1.pdf

⁸ Grisot Sylvain, Manifeste pour un urbanisme circulaire, Éditions Apogée, 2020, p. 146

⁹ Définition du mot "frontière", Dictionnaire Larousse, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fronti%C3%A8re/35408>

¹⁰ La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité ? Le partage de l'espace en Île-de-France, 2010, p. 13, version en ligne, consulté le 30 avril 2022. https://www.professionbanlieue.org/IMG/pdf/rrhospitalite_2010.pdf

¹¹ Guéguen Haud, reconnaissance et légitimité, analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance, 2014, p. 69, version en ligne, consulté le 12 octobre 2022. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2014-4-page-67.htm>

¹² Définition du mot "migrant", ONU migration, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une «protection internationale»¹³.

Urbanisme temporaire : L'urbanisme temporaire désigne généralement des occupations de bâti ou aménagements provisoires, pour une durée limitée, réalisées sans vocation particulière à influencer un futur projet d'aménagement¹⁴.

Urbanisme transitoire : notion de transition vers un nouvel état. Par une occupation du domaine public ou privé, les projets d'urbanisme transitoire accompagnent le changement d'image, d'usage ou de statut d'un site, le plus souvent par le biais d'une vie sociale intensifiée¹⁵.

Ville accueillante : Faire une place à l'autre c'est l'accueillir dans sa singularité, sa manière d'occuper l'espace, faire qu'il puisse s'approprier cet espace¹⁶.

Ville hospitalière : C'est évoquer le sort réservé à l'étranger, le sort de celui qui n'a pas la même nationalité ou qui, faute des ressources économiques ou sociales nécessaires, n'a pas sa place¹⁷.

¹³ Définition du mot "migrant", ONU migration, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions>

¹⁴ Pour un urbanisme relationnel Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire, Atelier Approches, PUCA, 2010, p11

¹⁵ Pour un urbanisme relationnel Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire, Atelier Approches, PUCA, 2010, p11

¹⁶ Brugère Fabienne, Pour une métropole hospitalière, Conférences POPSU, 2021, p. 16

¹⁷ La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité ? Le partage de l'espace en Île-de-France, 2010, p. 5, version en ligne, consulté le 30 avril 2022.

Introduction

Les notions d'occupations temporaires ont aujourd'hui une place importante dans l'aménagement du territoire, et acquièrent une importance croissante dans le discours politique et urbain de nos villes. Elles sont souvent revendiquées dans la pratique de l'urbanisme comme urbanisme transitoire.

De même, nous pouvons voir comment différents projets d'occupation temporaire se multiplient sur le territoire et apparaissent comme des solutions à court terme sur la valorisation du foncier ou comme une manière de lutter contre la vacance, *soit-il public ou privé, ouvert ou bâti, occupé ou inoccupé* (Pradel, 2010), dans le but de transformer et de travailler avec l'existant, de stimuler de nouvelles pratiques et de nouveaux usages pour finalement favoriser la participation citoyenne (Grisot, 2020).

Ces projets d'occupation temporaire vont bien plus loin qu'une politique urbaine de la ville ou qu'une volonté politique, puisqu'ils mettent l'action collective et la place du citoyen au cœur de chaque initiative. Par exemple, ils favorisent la création des autres espaces publics ou à destination publique, acquièrent rapidement une valeur symbolique et une relation étroite avec les habitants, ainsi qu'avec la diversité des publics et des acteurs impliqués.

En effet, c'est ici où ces espaces publics sont dotés d'un caractère démocratique et médiateur qui facilite les relations humaines (Berdoulay, 1997). Ils sont accessibles à tous, sans discrimination et gratuits (Rémy, Voyé, 1981). Ils sont également caractérisés par le principe "d'hospitalité" et répondent au droit fondamental, le droit à la ville (Amélie Flamand, 2008). Ces espaces sont basés sur une perspective d'engagement actif et civique, qui éveille chez leurs utilisateurs un certain type d'attachement affectif ou d'appropriation vers l'espace qui se représente avec le sentiment de se sentir à sa place (Ripoll, Veschambre 2005).

Ce sentiment d'appropriation et de relation avec l'espace public peut être perçu et pratiqué différemment par chaque individu, en fonction de son origine, de son contexte social, de sa culture et de ses expériences de vie. Par ailleurs, l'espace peut

également présenter des caractéristiques physiques et des éléments qui facilitent ce sentiment d'appropriation et de légitimité. Dans le cas d'une occupation temporaire, la vocation du projet délimitera la nouvelle fonctionnalité de l'espace, son ouverture au public et donc sa possibilité d'appropriation.

A Rennes, capitale de la Bretagne, ces projets d'occupation temporaire semblent se multiplier, se diversifier et prendre de la place dans le développement urbain de la ville ainsi que dans l'agenda politique, donnant vie à d'anciens hôpitaux psychiatriques (Bois Perrain), des universités (Hôtel Pasteur¹⁸), des usines (Les ateliers du vent¹⁹) et plus récemment l'ancien Antipode de Cleunay (BAM). Chaque projet répond de manière créative aux besoins de la vie urbaine. Créer des espaces qui explorent de nouvelles possibilités de travailler avec l'existant et de transformer l'usage initial.

Cependant, quel est l'intérêt de la ville, de la Métropole et des élus pour porter ce type de projets qui exige une nouvelle interprétation de l'espace urbain ainsi que des programmes de planification locale ? Cela implique également la mobilisation de différents services de la ville afin de pouvoir occuper un terrain ou un bâtiment du domaine public. En plus, il faut y ajouter une enveloppe financière qui permette aux associations occupantes de développer différentes activités et projets d'intérêt public.

Cet intérêt de la ville et de la métropole pour les projets d'occupation temporaire nous amène au quartier de Cleunay, situé à l'ouest de la ville et intégré administrativement au quartier 9 : Cleunay, Arsenal Redon et La Courrouze, où le déplacement de l'Antipode MJC a permis l'installation d'un projet d'occupation temporaire dans son ancien bâtiment.

Cleunay est l'un des quartiers historiques de la ville. Sa morphologie urbaine est due aux différents processus urbains qu'elle a subis au cours des années. Les premières implantations datent de l'installation des chemins de fer à la fin du XIXe siècle. Le quartier a ensuite continué à se développer jusqu'à devenir une cité d'urgence dans les années 1950, avec la construction de plus de 800 logements entre 1956 et 1960,

¹⁸ Hotel Pasteur, consulté le 19 avril 2022, <https://www.hotelpasteur.fr/>

¹⁹ Les Ateliers du Vent, consulté le 20 juin 2022, <https://www.lesateliersduvent.org/>

considérée comme la première grande opération d'urbanisme à Rennes²⁰. La croissance rapide du quartier, qui devait répondre aux nouveaux besoins des habitants, a conduit à la construction provisoire en 1962 de la première MJC de Cleunay à l'initiative de l'union locale des MJC et du comité de quartier, mais ce n'est qu'en 1976 que le quartier accueille la MJC dans le bâtiment situé au 2 rue André Trasbot, où se trouve actuellement la BAM²¹.

L'accélération démographique des années 50 à 70 dans le quartier de Cleunay a conduit à la création d'un tissu associatif qui favorise activement l'animation du quartier jusqu'à aujourd'hui. Cela a généré un sentiment d'appartenance et de propriété parmi les habitants, qui se sont proclamés Cleunaysiens.

Le cœur du quartier de Cleunay fait partie du programme des quartiers prioritaires de la ville. Son noyau concentre une population de 1317 habitants, dont 1108 sont couverts par un type de prestation de la CAF. Ainsi, 60 % de ces ménages sont composés d'une seule personne et en 2018, le taux de pauvreté était de 48,2 %²². Le cœur du quartier de Cleunay s'étend de la rue Champion de Cice à la rue Brute de Remur en passant par la rue André Trasbot²³.

C'est dans ce contexte historique et social que la ville lance un appel à projets pour occuper temporairement l'ancien bâtiment de l'Antipode MJC et participer ainsi à la réanimation du quartier de Cleunay. Ce projet d'occupation temporaire encouragé par la ville facilite la création et l'installation du BAM (Bâtiment à Modeler). Un projet collectif dans lequel 10 associations sont directement impliquées, ainsi qu'un certain nombre d'autres associations, acteurs et équipements qui participent indirectement au projet.

Toutefois, quels sont les avantages d'avoir un projet comme le BAM dans la ville et dans un quartier considéré comme prioritaire dans la politique de la ville ? Quel usage

²⁰ Cleunay de la cité d'urgence à la ZAC ou le renouveau d'un quartier, DAFU-OA, 2002, p. 2

²¹ Cleunay maison du quartier, Wiki Rennes métropole, 2017, version en ligne, consulté le 15 septembre 2022. [http://www.wiki-rennes.fr/Cleunay : maison de quartier](http://www.wiki-rennes.fr/Cleunay%3A%20maison_de_quartier)

²² Quartier Prioritaire : Cleunay, SIG Ville, version en ligne, <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP035006>

²³ Contrat de ville de la métropole rennaise 2015 - 2020, plan d'actions territorial de Cleunay, [https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/Q9 - contrat de Ville- plan d actions 2015-2020 Cleunay 0.pdf](https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/Q9_-_contrat_de_Ville-_plan_d_actions_2015-2020_Cleunay_0.pdf)

peut-on faire du hall du BAM ? En particulier, quel est l'impact de la présence de cet espace pour les habitants du quartier, notamment pour ceux qui sont vulnérables et isolés ? Est-ce que le hall du BAM peut être considéré comme un espace public ? une sorte de "ville accueillante" pour les habitants, souvent isolés de la dynamique sociale du reste de la ville ? De même, comment la notion d'appropriation de l'espace public peut-elle être abordée dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire tel que le BAM ? Y a-t-il des éléments physiques de l'espace qui peuvent éveiller ce sentiment d'appropriation et de légitimité chez les différentes personnes qui le visitent ?

Ce sont là quelques-unes des questions et des réflexions qui tentent de façonner ce projet de recherche. Produit de l'observation et de l'occupation constante du lieu. Ainsi que la curiosité de savoir comment les gens s'identifient, s'approprient et se comportent dans cet espace, notamment les populations vulnérables et exclues. Ces réflexions primaires découlent à leur tour de mon intérêt pour le croisement de l'urbanisme, de la société et de la culture. Il s'agit de mettre en évidence l'importance des personnes dans la façon dont nous concevons et construisons les espaces publics, en raison de leur double rôle d'utilisateurs et de producteurs de l'espace public.

C'est donc en cherchant à faire un lien entre les concepts et les pratiques d'occupation temporaire, d'espaces publics et d'appropriation de l'espace que ce mémoire s'écrit. Le BAM (Bâtiment à Modeler) est le laboratoire idéal pour réfléchir et mettre en perspective les questionnements autour de la création et de l'appropriation de nouveaux espaces publics dans une démarche d'occupation temporaire.

Dans ce contexte, la problématique qui découle est de savoir dans quelle mesure un projet d'occupation temporaire peut participer à la création et appropriation d'un nouvel espace public ?

Dans ce sens, afin de répondre et de structurer la problématique évoquée, 3 questions clés de recherche sont présentées : Le hall du BAM peut-il être considéré comme un espace public ? Appropriation du hall du BAM comme espace public ? Quel est l'impact de la porte du BAM sur l'appropriation de l'espace ?

La méthodologie choisie pour répondre à ce projet de recherche est de type exploratoire-descriptif de manière qualitative.

Tout d'abord, le hall du BAM est utilisé comme objet de recherche. Les objectifs sont : connaître les éléments et les caractéristiques du lieu ; observer la manière dont les personnes, selon leur condition ou leur rôle, interagissent avec l'espace ; quel est l'impact du lieu sur ceux qui l'occupent ; quels sont les moments où les personnes viennent et pourquoi elles viennent ainsi que les différents usages donnés à l'espace. De même, l'espace et les échanges entre les personnes ont été observés aux moments forts des événements ou des activités organisées au BAM. L'observation constante accompagnée de l'occupation de l'espace a permis de valider les questions de recherche.

L'observation s'est ensuite accompagnée d'un questionnaire pour interroger les personnes sur leurs motivations à venir et à entrer dans le BAM, afin de savoir si elles sont venues pour l'une des associations présentes dans le bâtiment ou par curiosité. Le questionnaire portait également sur les émotions générées par l'espace, les attentes et les qualités de l'espace.

De plus, des entretiens ouverts ont été réalisés avec chacun des occupants de la BAM, la direction du quartier, l'élue du quartier et avec différentes personnes qui fréquentent la BAM.

Ce projet de recherche est organisé en deux parties, une première partie consacrée à la revue de la littérature sur l'occupation temporaire, les espaces publics et l'appropriation des espaces publics. Afin de soutenir cette recherche par des contributions académiques et pratiques, d'avoir une meilleure connaissance et maîtrise des concepts mobilisés et de faciliter la compréhension du problème et des résultats possibles.

Une seconde partie, qui introduit le lecteur dans le contexte du BAM, permet ainsi d'expliquer en détail les caractéristiques et la vocation du projet d'occupation temporaire Bâtiment à Modeler (BAM) et sa pertinence au cœur du quartier de Cleunay. Il présente également les occupants du BAM, les associations et acteurs qui

gravitent autour du projet, ainsi que le profil de la population qui fréquente l'espace. Dans cette seconde partie, le matériel collecté est également présenté et analysé.

Cette recherche vise à alimenter la recherche scientifique existante sur l'occupation temporaire et les espaces publics, en donnant une dimension sociale et culturelle à la pratique urbaine.

Partie I : Occupation temporaire : de nouvelles possibilités pour la création et l'appropriation de l'espace public

En entendant le terme d'occupation temporaire, une première notion émerge rapidement cherchant à comprendre et à définir cette pratique dans le domaine de l'urbanisme ou de la géographie sociale. Et c'est presque vouloir la définir immédiatement, afin de donner un sens et une logique à la façon dont les êtres humains occupent un espace ou un lieu donné, qu'il soit public ou privé. De même, la façon dont nous validons notre existence et notre relation avec les autres à travers l'occupation d'un lieu et l'occupation d'une place en société.

Le mot occupation, dans sa définition la plus simple, est lu dans le dictionnaire comme : "l'action d'occuper un lieu, un local"²⁴ et si nous accompagnons cette définition du mot temporaire, nous pouvons facilement comprendre et même définir l'occupation temporaire comme l'action d'occuper un lieu de manière temporaire. Cependant, aux fins de cette recherche, cette définition n'a pas la portée suffisante pour justifier et expliquer une pratique telle que l'occupation temporaire au sein de la planification urbaine. Une pratique popularisée dans l'aménagement actuel du territoire, dans les médias et même dans la recherche scientifique. De plus, elle semble être très présente dans le discours politique et les programmes les plus récents de la politique urbaine de la ville.

Et en quoi l'occupation temporaire d'un lieu peut-elle être utile à la ville et à ses citoyens ? Cette pratique est-elle une stratégie politique pour résoudre les différents problèmes qui touchent la planification de la ville aujourd'hui ? Et quelles possibilités peut-on trouver dans cette pratique pour faciliter la création et l'appropriation de nouveaux espaces publics ?

Ces questions sont quelques-unes des interrogations initiales qui accompagnent ce premier chapitre du mémoire dans lequel nous cherchons à donner un fondement et un cadre théorique au sujet de la recherche en fournissant à la chercheuse et au futur lecteur une relation et une cohérence entre les différents concepts mobilisés.

²⁴ Définition du "occupation", dictionnaire Larousse, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/occupation/55508>

Dans cette première partie, les définitions de l'occupation temporaire, des espaces publics, des espaces communs et de l'appropriation de l'espace public sont fondamentales pour comprendre la richesse du sujet et pour contextualiser le thème d'étude. Cela donne également une légitimité aux questions soulevées et aux résultats futurs de cette recherche.

Cette première partie cherche à créer un lien entre l'occupation temporaire, l'espace public et l'appropriation de l'espace, en proposant comme prémisse la création et l'appropriation d'un espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire.

1. Occupation temporaire : un outil dans l'aménagement du territoire

a. Quelle définition donne-t-on à l'occupation temporaire ?

La conceptualisation et la pratique de l'occupation temporaire sont largement liées aux concepts d'urbanisme temporaire et d'urbanisme transitoire. Des termes qui semblent s'entremêler, se confondre et résonner dans la même pratique de l'occupation temporaire.

Pradel, en 2010, dans sa thèse *urbanisme temporaire et urbanité événementielle*, les nouveaux rythmes collectifs, décrit l'urbanisme temporaire comme *“un terme générique qui définit l'organisation et l'aménagement des espaces, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d'en stimuler les usages, d'y amplifier les échanges et d'y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, de (ré) investissement social et avec comme horizon une transformation spatiale a long terme”*.

Plus tard, nous voyons comment Pinard et Morteau (2020) semblent faire une distinction plus claire entre l'urbanisme temporaire et l'urbanisme transitoire. Elles établissent que l'urbanisme temporaire consiste en l'utilisation non permanente de lieux occupés et en un rôle d'animation éventuelle et ludique au sein du tissu urbain. En revanche, l'urbanisme transitoire regroupe des projets de nature temporaire situés

dans des lieux où un projet urbain est prévu. C'est ainsi que Pinard et Morteau, désignant que "l'occupation temporaire devient alors un moyen d'accompagner la transition entre l'état initial d'un site (vacance, sous-utilisation, abandon) et son état final (nouveau quartier, bâtiment, équipement, etc.)".

Les contributions des deux auteurs sur le sujet permettent de clarifier certaines différences entre l'urbanisme temporaire et l'urbanisme transitoire. L'occupation temporaire est présentée comme un outil d'aménagement urbain qui permet de réinvestir l'espace vacant jusqu'à sa transition vers un nouveau projet urbain.

Cette définition de l'occupation temporaire fournit les premières réflexions permettant de distinguer un projet à vocation temporaire et éphémère d'un projet d'urbanisme transitoire qui cherche à inclure de nouvelles pratiques et utilisations de l'espace dans un futur projet urbain.

De même, Sylvain Grisot, dans son ouvrage *Manifeste pour un urbanisme circulaire*, défend l'idée de travailler avec des bâtiments existants, jusqu'à les transformer et leur donner une seconde vie (Grisot 2020). Une proposition qui résonne avec le concept de Pinard et Morteau d'occupation temporaire en transformant le foncier ou le bâti existant, jusqu'à ce qu'il passe à un nouvel usage à partir de l'existant, accueillant ainsi une multiplicité d'acteurs et d'usagers, qui se réunissent pour participer collectivement à la fabrique de la ville.

Ces projets d'occupation temporaire proposent un large éventail d'activités et de fonctions, abritant dans ces espaces des lieux festifs, culturels, créatifs, de travail, de recherche ou encore d'hébergement d'urgence humanitaire pour les populations vulnérables. C'est ainsi que l'occupation temporaire est présentée dans le champ des pratiques urbaines comme une alternative nouvelle et fonctionnelle qui fait un usage créatif des vieux bâtiments abandonnés, des sites industriels désaffectés ou des terrains vacants en ville.

En répondant aux différents besoins et problèmes présents sur le territoire, en revendiquant la démocratie participative et en appelant même à un certain type de militantisme urbain. Démontrant à chaque projet la créativité, l'engagement et l'astuce

de ceux qui occupent ces lieux, avec pour seul objectif d'en faire le meilleur usage au profit de la communauté.

Rappel historique sur l'occupation temporaire

En Europe, cette pratique de l'occupation temporaire trouve son origine dans les années 1970. Elle se présente comme le produit d'un mouvement spontané et informel mené par des artistes qui cherchent à se réappropriier les friches et terrains délaissés par de nouvelles pratiques artistiques (Pinard 2021). Dans ce cas, on voit comment le tissu urbain, fortement marqué par la relocalisation d'anciennes industries et d'anciens sites militaires, laisse place à une reconquête des espaces par le biais de friches culturelles (André 2011). Une nouvelle vocation émerge comme une opportunité et avec elle, les premières friches culturelles.

De même, cette pratique d'occupation artistique est considérée comme un moyen de valoriser le terrain et d'améliorer l'attractivité de la ville (Florida, 2002)²⁵. Dans ce cas, la multiplication des friches culturelles semble être une alternative positive pour la réappropriation des espaces abandonnés dans les villes.

Le début de cette forme d'occupation temporaire se présente sous la forme de squats occupés par des artistes ou des populations vulnérables qui trouvent dans ces espaces une alternative pour développer leurs projets artistiques ou simplement pour habiter l'espace.

Ainsi, les expériences positives héritées de ces premières occupations spontanées de friches laissent place aux premières régulations entre friches tolérées et friches institutionnalisées, où la ville intervient pour réguler et soutenir les nouvelles formes d'occupation et de production artistique au sein du projet culturel de la ville.

Deux exemples clés pour retracer ces expériences de friches tolérées ou institutionnalisées sont ceux cités par Andres et Gresillon 2011, à Grenoble et Marseille.

²⁵ The Rise of the Creative Class, Richard Florida 2002

Le premier, baptisé Brise-Glace à Grenoble, favorise la création d'espaces et d'ateliers artistiques dans un bâtiment de 12 000 mètres carrés, libéré à la fin des années 1980. C'est la procédure d'expulsion ouverte par le propriétaire du bâtiment auprès de la municipalité en 1995 qui a conduit la ville à soutenir l'initiative et à l'intégrer dans sa politique culturelle. Même si cette première expérience est autogérée par les occupants, c'est la collectivité qui participe au processus de négociation de la vente du bâtiment, afin de l'intégrer finalement dans son projet de régénération du lieu. Bien que le projet ne se transforme pas en un véritable projet culturel et urbain, l'expérience contribuera à de futurs projets d'occupation temporaire et constituera un précédent important dans l'adoption de cette pratique par la ville.

Un deuxième exemple mentionné par l'auteur est la Friche de la Belle de Mai à Marseille, installée dans une ancienne usine de sucre, fermée en 1990. Au cours de l'année 1998, la ville a acheté tous les bâtiments inoccupés dans l'intention de développer un futur projet culturel temporaire. La mise en service de cette Friche est le résultat d'un engagement entre différents acteurs politiques et artistiques, qui a permis le développement d'ateliers d'artistes, d'un théâtre et de salles de répétition, avec le soutien politique et financier de la ville et de la SEITA (manufacture de tabac).

Ces deux exemples cités précédemment constituent un antécédent important dans la constitution de ces projets d'occupation temporaire au sein des politiques urbaines de la ville.

Selon Andres, 2008, il existe une trajectoire de mutation progressive entre l'espace avant qu'il ne devienne une friche "avant-friche", puis une friche, et enfin après qu'il soit devenu une friche "après-friche". Cette idée décrit le processus auquel sont soumises les occupations temporaires, notamment la manière dont un espace peut se transformer et muter par rapport à son usage initial. Par ailleurs, les mêmes auteurs soutiennent que la période de friche est une période d'attente qui se divise en deux scénarios : le premier où l'espace n'est pas occupé et le second, une période d'attente avant un nouveau projet de réappropriation (André et Grésillon 2011).

Cette trajectoire de mutation mentionnée par l'auteur nous aide à comprendre que le processus spontané ou régularisé que suppose la création d'un projet urbain temporaire ou transitoire est un terrain d'opportunités et de négociations entre les parties impliquées, c'est-à-dire les acteurs socioculturels qui portent le projet et les acteurs politiques qui prennent les décisions.

Ce processus d'évolution et de mutation auquel est soumis un projet d'occupation temporaire est important pour remettre en question les formes et les politiques urbaines existantes et créer de nouvelles pratiques urbaines qui répondent et s'adaptent aux besoins de la ville.

b. L'occupation temporaire au sein des politiques urbaines

La pratique de l'occupation temporaire n'est pas déconnectée de l'action publique, au contraire, sa pratique ou sa licéité relève d'un choix et d'une vocation politique. Raison pour laquelle les collectivités territoriales accompagnent ce type de pratique urbaine comme une stratégie de régénération urbaine. Ainsi que promouvoir l'amélioration de l'image d'un quartier, l'animation urbaine, l'implication citoyenne et finalement la revalorisation de ces espaces dans le marché foncier, pour en mentionner quelques-uns.

Cela entraîne à son tour des revers et des opposants, où la valeur et la localisation du terrain exercent une pression constante sur la viabilité et la permanence de cette pratique (André et Gresillon 2011). Et dans certains autres cas, facilite le processus de gentrification, avec la volonté de promouvoir une mixité sociale.

Un exemple clair du rôle et de la responsabilité des collectivités locales dans la mise en place de politiques urbaines qui favorisent la création de projets de occupations temporaires ou transitoires, peut être observé dans la récente signature par la ville de Paris d'une charte pour les projets de occupations temporaires. Une réflexion initiée par la ville de Paris en 2019, au vu des résultats positifs que des projets tels que Les

Grands Voisins²⁶, la Halle Papin à Pantin²⁷, le Ground Control à Paris 12²⁸ avaient apporté et apportent encore à la ville et à ses citoyens.

Ces occupations temporaires ou transitoires ont permis de créer des espaces alternatifs dans la ville, ainsi que de répondre aux besoins de la ville en termes d'hébergement d'urgence, de locaux commerciaux et associatifs et de la démocratisation des pratiques culturelles et artistiques.

Cette charte a été signée le 24 juin 2021 par 45 partenaires et vise à faciliter le développement de ce type de projet par une pratique fédératrice de tous les acteurs impliqués dans la création de ce type de projet.

“L’objectif est de fédérer l’ensemble des acteurs partageant notre conviction selon laquelle l’occupation temporaire est un outil indispensable à la fabrique de la ville, à l’utilité sociale des projets, à l’expérimentation, et à l’émergence d’un urbanisme de transition adapté aux usages et aux attentes des citoyens”.²⁹ Il énonce également les principes à respecter avant, pendant et après l’occupation temporaire.

Avec la signature de cette charte, la ville de Paris devient pionnière dans la création de ce type de projets, et reconnaît l’importance de ces projets comme outil pour construire la ville autrement.

Comme le précise Juliette Pinard, “les occupations temporaires sont désormais des projets urbains en soi, des démarches programmées et intégrées dans le processus de développement urbain”³⁰.

C'est ainsi que l'urbanisme temporaire, par la pratique des occupations temporaires, est devenu une nécessité dans le processus de renouvellement urbain. Il s'agit d'une

²⁶ Les Grands Voisins, consulté le 15 avril 2022, <https://lesgrandsvoisins.org/>

²⁷ La Halle Papin, consulté le 5 octobre 2022, <http://www.lahallepapin.com/index.php/le-projet/>

²⁸ Ground Control Paris, consulté le 5 octobre 2022, <https://www.groundcontrolparis.com/le-lieu/>

²⁹ Paris signe une charte pour les projets d’occupation temporaire, 2022, consulté le 5 octobre 2022, <https://www.paris.fr/pages/paris-signe-une-charte-pour-les-projets-d-occupation-temporaire-7094>

³⁰ PINARD Juliette, L’urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier, Aménagement de l’espace et urbanisme, Université Paris-Est, 2021, p.149

nouvelle façon de lire et de faire la ville, qui exige des professionnels de la ville et des décideurs politiques de développer de nouvelles compétences hybrides et de nouveaux instruments juridiques et opérationnels pour mettre en place ce type d'urbanisme. De plus, en considérant l'occupation temporaire comme un projet urbain en soi, l'investissement économique et humain que de tels projets impliquent doit être pris en compte.

2. Espace public : lieu d'accueil à tous les publics

a. Quelle définition pour l'espace public ?

Au fil des ans, notre interprétation de l'espace public a évolué. Pour Jürgen Habermas dans sa thèse, écrite en 1961, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, désigne l'espace public comme la *sphère intermédiaire entre la vie privée de chacun et l'État monarchique*³¹. Un espace qui permettait de rendre publiques des opinions privées, il comprend dans cette catégorie d'espaces publics les salons, les cafés et même les journaux qui appartiennent à la fois à un espace public bourgeois, différent de l'espace public prolétarien où naissent les expériences de revendication, de contestation et d'organisation des ouvriers rebelles, qui cherchent leur propre forme d'expression (Paquot 2015). Selon Habermas, c'est l'opinion publique qui donne origine et définit l'espace public.

Habermas sauve également les formes de socialisation et de conversation qui ont lieu dans ces espaces publics, tels que : le salon appartenant à la sphère privée et le café, un espace ouvert au public où un produit est commercialisé. En tant qu'aspects et usages pertinents dans la définition et vocation primaire de l'espace public³².

Une autre définition de l'espace public est proposée par Thierry Paquot, dans l'introduction de son livre, *Espace Public*, qui commence par faire une distinction entre l'espace public (au singulier) et les espaces publics (au pluriel). Le premier, définit

³¹ Paquot Thierry, *L'espace public*, p11

³² Paquot Thierry, *L'espace public*, p31

comme un espace qui confronte les opinions privées en les rendant publiques par la publicité, mais en même temps comme un espace démocratique qui encourage la communication et la circulation de différents points de vue. L'auteur précise également que l'espace public (au singulier) n'occupe pas un espace géographique ou territorial.

Quant aux espaces publics, ce sont des espaces "physiques, localisés, délimités géographiquement". De même, les espaces publics (pluriel) sont des lieux accessibles au public et fréquentés indépendamment de leur statut juridique (Paquot 2009).

"Les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs... qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité".

"Ainsi, des lieux privés ouverts à un certain public sont qualifiés d'espaces publics, comme par exemple un centre commercial ou une galerie marchande"³³

D'autres acteurs cherchant à définir la notion d'espace public sont Pierre Merlin et Françoise Choay, dans leur dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement³⁴, qui affirment que :

"D'usage assez récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage"

³³ Paquot Thierry, L'espace public, introduction, p3

³⁴ Merlin Pierre et Choay Françoise, Définition de la notion "d'Espaces publics" Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1988, p. 330

“Par extension, de nombreux urbanistes considèrent également au titre de l'espace public des lieux bâtis de droit privé : gares, centres commerciaux..., voire les moyens des transports en commun ou les équipements collectifs. On ne les suivra pas ici”.

Chacun de ces auteurs cherche à définir la notion d'espace public, sans être totalement d'accord, et en nous rappelant Habermas, qui soutient la polysémie de l'expression d'espace public³⁵.

Dans ce contexte, la définition de l'espace public n'appartient pas seulement au domaine de la géographie et de l'urbanisme, mais aussi à celui de la sociologie, de la philosophie et même de la politique. Et selon la perspective à partir de laquelle nous observons les espaces publics, nous allons les définir, permettant ou limitant ainsi leur interprétation et donc leur création et leur expérimentation.

Thierry Paquot fait également une réflexion intéressante dans son livre sur l'espace public³⁶ sur le statut juridique de la propriété et de l'usage public qu'implique la notion d'espace public. Toutefois, l'auteur réfléchit à la manière de délimiter ce qui relève de l'usage "commun" et "collectif" et pas seulement du caractère "public". Dans ce cas, il s'interroge sur l'usage privé que nous donnons à certains espaces publics, et par conséquent sur les usages collectifs de certains espaces privés.

Ceci nous amène à examiner si nous pouvons appliquer cette dernière réflexion à notre étude, dans la manière dont le hall du BAM est affecté par les usages qu'il a en tant qu'espace public.

Pour cette raison, dans le cadre de cette recherche, la notion qui nous semble la plus adaptée pour répondre à notre question de recherche, sur la création et l'appropriation d'un nouvel espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire, est la définition retenue par Thierry Paquot et sa différenciation entre l'espace public (singulier) et les espaces publics (pluriel). Cependant, nous retiendrons aussi la notion

³⁵ Paquot Thierry, L'espace public, p22

³⁶ Paquot Thierry, L'espace public, p89

utilisée par Pierre Merlin et Françoise Choay selon laquelle l'espace public est formé par une affectation des usages.

b. Pratiques et usages des espaces publics

L'espace public ou les espaces publics sont garants de la citoyenneté. Lorsque nous tentons de décrire les différentes pratiques et usages de cet espace, nous devons inclure toutes les activités, animations et utilisations qui s'y déroulent³⁷, qu'ils soient prévus ou imprévus, individuels ou sociaux³⁸. Il faut également tenir compte de l'impact du rythme et de la temporalité : le jour, l'heure, la météo et les saisons de l'année³⁹, dans les espaces historiquement catalogués comme espaces publics comme la rue, les places, les parcs.

D'autres auteurs, comme Jan Gehl et Brigitte Svarre (2013), affirment que la vie dans l'espace public et ses usages doivent être observés et étudiés⁴⁰. Les usages quotidiens tels que se déplacer dans l'espace, s'asseoir, regarder une vitrine, jouer, courir, regarder font partie de ces usages que les auteurs proposent d'observer et d'étudier en appliquant des outils pour leur analyse.

L'espace public représente également un lieu de repos, un endroit où dormir, un lieu de vie pour les personnes vulnérables, telles que les sans-abris ou les personnes sans domicile fixe, qui sont exclues et forcées d'occuper l'espace⁴¹.

De même, Chantal Deckmyn, dans son ouvrage Lire la ville, Manuel pour une hospitalité de l'espace public, approfondit tous les éléments présents dans l'espace public, tels que : le mobilier public, le sol urbain, la signalétique, les toilettes publiques, la rue, l'éclairage public. Éléments qui orientent et encouragent l'appropriation de

³⁷ Gehl Jan et Svarre Birgitte, La vie dans l'espace public, 2013, p. 14

³⁸ Paquot Thierry, L'espace public, p97

³⁹ Gwiazdzinski Luc, Rythmes urbains, Pavillon de l'Arsenal, video en ligne, consulté le 5 octobre 2022, <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/actualite/la-beaute-dune-ville/12060-rythmes-urbains.html>

⁴⁰ Gehl Jan et Svarre Birgitte, La vie dans l'espace public, 2013, p. 84

⁴¹ Gwiazdzinski Luc, Rythmes urbains, Pavillon de l'Arsenal, vidéo en ligne, consulté le 5 octobre 2022, <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/actualite/la-beaute-dune-ville/12060-rythmes-urbains.html>

l'espace, à travers les différents usages et pratiques qui s'y déroulent. Éléments qui rendent les espaces publics de la ville accueillants et hospitaliers.

Selon Paquot (2009), un espace ne doit pas être aménagé, mais ménagé, ce qui signifie "prendre soin des lieux, des gens et des choses". Pour que les gens puissent avoir et prendre une place dans l'espace public, et être prêts à faire des rencontres fortuites dans cette espace avec d'autres personnes⁴².

Cependant, ce sont les définitions fournies par Habermas (1961) et Paquot (2009) qui nous ramènent à la fonction première de l'espace public : celle de favoriser les rencontres, de rendre publiques les opinions privées, celle de la communication.

Par conséquent, nous pouvons dire que l'espace public ou les espaces publics accueillent une diversité d'usages et de pratiques. Certains d'entre eux, comme le fait de l'occuper en le traversant. D'autres de manière individuelle, comme l'occuper pour réaliser une performance artistique, pour rendre l'art visible, pour gagner de l'argent ou pour faire que ce lieu et ce mobilier public offrent un endroit où dormir et vivre. Ou de manière sociale dans le cadre d'une animation festive, événementielle ou ludique programmée par la ville et ses différents acteurs. En résumé, l'espace public nous donne un caractère social, que ce soit de manière festive ou par un acte de revendication comme une manifestation, il nous fait cohabiter et nous dote juridiquement de droits et de devoirs (Paquot 2009).

3. Appropriation de l'espace public

a. Définition du concept d'appropriation de l'espace

L'appropriation est un facteur clé pour comprendre la relation que les individus entretiennent avec les espaces qu'ils occupent dans la ville, qu'ils soient publics ou privés. Cependant, c'est un terme qui est fréquemment utilisé, parfois de manière

⁴² Paquot Thierry, L'espace public, p. 100

générique⁴³, sans tenir compte des multiples interprétations qu'il peut avoir en rapport aux relations de pouvoir et d'organisation spatiale (Margier 2014).

Une première approche fournie par le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Pierre Merlin et François Choay (1988), fait référence à la connotation juridique, légale ou illégale, "de la prise de possession d'un objet physique ou mental"⁴⁴. Ensuite, ils évoquent l'expression appropriation de l'espace public comme le recours affectif et symbolique que les individus font de leur environnement spatial. De même, dans ce dictionnaire, on peut lire que cette expression est "Couramment employée par anthropologues, psychologues, sociologues et urbanistes, elle recouvre une notion complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre" (Merlin et Choay 1998).

Cette première dimension juridique nous rapproche de la notion de propriété, telle que décrite par Ripoll et Veschambre (2005), qui anticipent comme une appropriation en termes juridiques, la prise de possession de terrains urbains lorsqu'ils sont pris illégalement par les classes sociales populaires, citant comme exemple les appropriations ou "invasions" à Maracaibo⁴⁵ au Venezuela, également bien connu en Amérique latine.

Ripoll et Veschambre (2005) font également une distinction importante entre deux modes matériels d'appropriation : le premier est qualifié d'usage exclusif, qui évoque l'appropriation de l'espace pour des raisons matérielles, fonctionnelles et sociales "l'appropriation est alors synonyme de clôture par le biais de divers dispositifs matériels"⁴⁶. Un second mode, catalogué comme usage autonome, correspond au fait de se servir librement d'un espace pour réaliser des pratiques massives ou visibles, qui vont de la production à l'occupation de l'espace.

⁴³ Margier Antonin, De l'appropriation pour une théorie du "chez-soi", Revista Márgenes, Universidad de Valparaíso, 2014

⁴⁴ Merlin Pierre et Choay Françoise, Définition du mot "appropriation" Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1988, p. 55

⁴⁵ Ripoll Fabrice et Vincent Veschambre, L'appropriation de l'espace comme problématique, 2005, p. 3

⁴⁶ Ripoll Fabrice et Vincent Veschambre, L'appropriation de l'espace comme problématique, 2005, p. 4

Une autre réflexion intéressante est fournie par Margier (2014), qui présente l'appropriation comme une manière de construire un "chez-soi". Ce qui évoque l'importance de se sentir légitime et à sa place dans l'espace public occupé. Dans ce cas, Ripoll et Veschambre (2005) "l'appropriation de l'espace n'est pas seulement une finalité, c'est aussi un moyen", qui donne du sens à l'expérience personnelle de chaque individu et de nouvelles façons d'interpréter les dynamiques sociales (Margier 2014).

L'appropriation se fait également par un attachement affectif à l'espace. Elle peut être aussi symbolique à travers la signalétique, les monuments commémoratifs, l'architecture ou la valorisation d'un patrimoine historique. Ou par des aspects identitaires tels que la nationalité, la langue ou la religion⁴⁷. Selon Margier (2014) "l'acte d'appropriation permet donc de renforcer la position sociale de groupes sociaux en privilégiant certaines formes d'entre-soi".

De même, les pratiques socio-spatiales, les usages, la valeur symbolique ou identitaire de l'occupation d'un espace, permettent à l'individu de se sentir reconnu et identifié à travers celui-ci. Également, Ripoll et Veschambre (2005),

"Penser en termes d'appropriation de l'espace conduit en effet à envisager l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production et son détournement, son marquage, sa valorisation ou inversement sa stigmatisation".

Une figure, qui représente bien la définition et la compréhension de la notion d'appropriation, se trouve dans l'article de Margier (2014), De l'appropriation pour une théorie du "chez-soi".

⁴⁷ Ripoll Fabrice et Vincent Veschambre, L'appropriation de l'espace comme problématique, 2005, p. 6

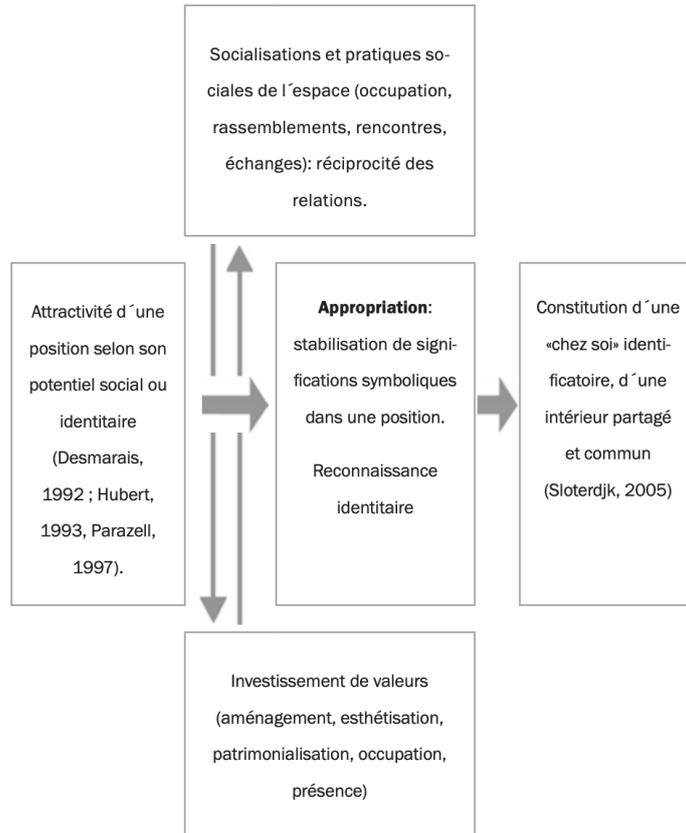


Illustration extraite de Margier Antonin, De l'appropriation pour une théorie du "chez-soi",
 Revista Márgenes, Universidad de Valparaíso, 2014

De cette façon, l'appropriation de l'espace est comprise comme une extension de l'espace de vie, où l'individu se sent représenté par le biais de caractéristiques symboliques ou identitaires présentes dans l'espace et qui facilitent son usage et ses pratiques sociales. L'appropriation n'est rien d'autre que ces liens construits avec l'espace occupé.

b. Quels éléments facilitent l'appropriation de l'espace ?

L'identité du lieu, son histoire, les pratiques sociales et culturelles qui s'y déroulent, le mobilier public, la taille, l'environnement, les usages, sont autant d'éléments qui facilitent le sentiment d'appropriation par un individu.

Par l'action, les individus, les groupes et les collectivités transforment l'espace, lui conférant une valeur symbolique de manière individuelle et sociale. Par l'identification

symbolique, la personne et le groupe social se reconnaissent dans l'environnement, s'attribuant les qualités de l'environnement comme faisant partie de leur identité⁴⁸.

Les auteurs Vidal et Pol (2005) affirment également que ce processus d'appropriation est le résultat de la dimension comportementale que la personne entretient à travers les pratiques et les interactions sociales qui sont maintenues dans l'espace. Ils mettent en évidence la dimension de l'action à trois niveaux : les actions quotidiennes dans le lieu, les actions orientées vers le lieu et les actions dans les projets futurs du lieu.

Cette dimension de l'action fournit un nouvel élément d'appropriation de l'espace, donnant à la personne qui l'occupe le rôle de producteur et de responsable de ce qui se passe dans l'espace. C'est-à-dire que la personne non seulement s'identifie et se reconnaît dans l'espace qu'elle occupe, mais elle est aussi productrice et responsable de ce qui se passe dans cet espace, générant ainsi un lien étroit avec le lieu et constituant un autre élément important dans le processus d'appropriation d'un espace.

Nous pouvons donc dire que le processus d'appropriation se déroule à trois niveaux :

- Appropriation symbolique
- Appropriation par l'identité
- Appropriation par l'action ou par des raisons matérielles, fonctionnelles et sociales⁴⁹.

⁴⁸ Vidal Moranta Tomeu et Pol Urrútia Enric, La apropiación del espacio: una propuesta teórica para comprender la vinculación entre las personas y los lugares, 2005

⁴⁹ Ripoll Fabrice et Vincent Veschambre, L'appropriation de l'espace comme problématique, 2005, p.3

Partie II : d'un appel à projet à un projet à modeler

1. BAM : un projet à modeler

a. Présentation d'un projet commun

Le BAM (Bâtiment à Modeler) est un projet d'occupation temporaire de l'ancien bâtiment de l'Antipode MJC de Cleunay, qui a pour objectif travailler avec le bâtiment existant et de donner un nouvel usage aux espaces inoccupés, en créant une dynamique collective entre les occupants, les habitants et les autres équipements et acteurs présents dans le quartier historique de Cleunay et le nouveau quartier de la Courrouze.

Le BAM est organisé et géré par une association collégiale à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901) appelée Bâtiment à Modeler. Créée en février 2022, l'association a pour objectif de regrouper les 6 associations sélectionnées par la ville lors de l'appel à projet, ainsi que les 2 associations sélectionnées par la ville préalablement et 2 autres associations qui ont négocié un contrat de sous-location avec Coop'Eskemm. De même, d'autres associations et collectifs gravitent autour du projet dans une dynamique d'appropriation collective, en créant un lien social entre les occupants, les habitants et les acteurs du quartier et de la ville. L'association doit garantir l'organisation et l'animation du BAM et assurer l'entretien du bâtiment et de ses espaces communs.

Le BAM ou Bâtiment à Modeler est un projet en construction. Un projet qui se construit au quotidien grâce aux efforts de toutes les personnes impliquées directement et indirectement dans le projet.

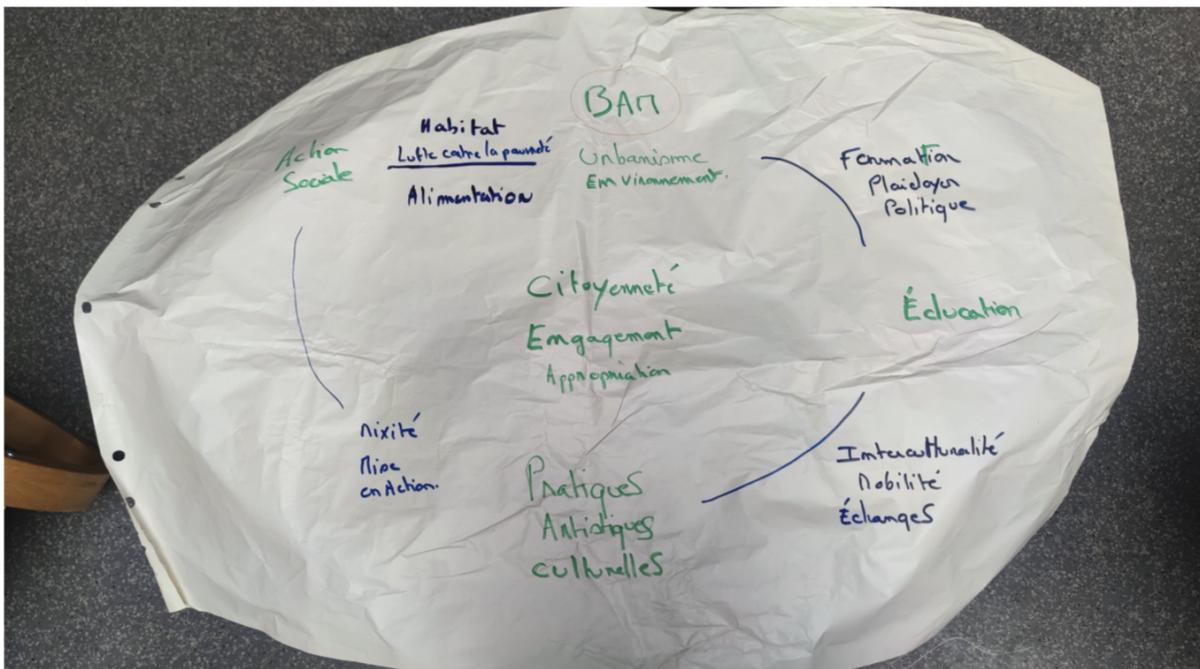
Le BAM, en tant que projet d'occupation temporaire, est un terrain fertile en opportunités pour tous les acteurs impliqués. Chacun d'entre eux trouve dans le BAM un espace, une opportunité, une conversation, un allié ou même un ami. A tous points de vue, le BAM est un projet enrichissant pour l'étude des nouvelles pratiques urbaines, surtout lorsque ces pratiques urbaines sont étendues à d'autres quartiers,

avec d'autres contextes sociaux et avec un autre type de population comme protagoniste.

Les principes du BAM façonnent la pratique de l'espace. À leur tour, ils donnent la liberté d'inventer de nouvelles façons de créer, d'utiliser, de s'approprier et de se sentir représentés et visibles dans l'espace qu'ils occupent. Certains de ces principes sont : la gratuité, la confiance, l'accès, la citoyenneté, l'engagement, la reconnaissance de l'autre et l'appropriation de l'espace par celui qui l'occupe.

Les principaux axes d'action autour du BAM sont : l'action sociale, les pratiques artistiques et culturelles, l'éducation populaire et l'urbanisme. Ces thèmes d'action alimentent la réflexion collective du projet et guident l'utilisation de ces espaces. Chacun des acteurs ou usagers impliqués dans le projet est en relation avec un ou plusieurs de ces thématiques.

Thématiques d'action au BAM



Présentation du projet, 25 mai 2022

Afin d'alimenter la réflexion sur le BAM, les occupants et les visiteurs ont été invités, entre mai et août 2022, à répondre à un court questionnaire afin de récolter leur

D'autres réponses à la même question sont encore plus fines et nous permettent de nous faire une idée plus précise du ressenti des personnes et de ce que le BAM représente pour eux. Nous citons donc ci-dessous quelques-unes des réponses partagées par les visiteurs :

“Très agréable et amicale, merveilleuse ambiance et l'accueil me redonne du goût à la vie”.

Jérôme, voisin du quartier et bénéficiant de la distribution alimentaire

“Un endroit sympa ou l'on a envie de se poser et de parler”.

Laurent, habitant du quartier et participant aux ateliers de fresque

“Une bande de potes bienveillants”.

Yann, voisin du quartier et bénévole à la distribution alimentaire

“Un vivre d'artistes dont les œuvres font le vivre ensemble”.

Anonyme

“Une possibilité de se retrouver, de s'exprimer, de trouver sa place même quand on est paumé, et s'autoriser à avoir sa place avec les autres. C'est un espace neutre, personne ne t'impose rien, c'est respectueux de qui tu es”.

Frédéric, voisin du BAM

“Le BAM c'est comme un foyer. Le foyer c'est un endroit où on arrive et on est content d'y arriver, on est bien, on est chez soi, en rentrant, personne ne te demande rien, on peut s'asseoir. L'autre fois je suis rentré et j'arrose les plantes, je n'ai vu personne, je suis resté un quart d'heure, j'emporte un livre que je chez moi, je me dis tiens les plantes ils ont soif et j'arrose toutes les plantes. C'est comme si c'était ma maison. Les lieux collectifs comme ça, c'est un peu des maisons quand on est grand, quand on est adulte”.

Hervé

Le fait d'ajouter ces ressentis des personnes qui visitent le BAM et occupent ses espaces, alimente la réflexion, et permet de les prendre en compte dans la description et présentation du projet. Le BAM est un projet collectif, par conséquent la vision et la définition que chaque occupant et visiteur a de l'espace est importante pour soutenir la démarche.

b. Genèse du projet

Ce projet d'occupation temporaire comporte deux moments clés qui ont permis et alimenté la réflexion du projet Bâtiment à Modeler.

Le premier moment s'est présenté avec le déménagement de l'Antipode MJC et de la bibliothèque de Cleunay dans ses nouveaux locaux à la Courrouze entre juin et octobre 2021. La ville, après une période de réflexion et de questionnement sur la période de vacance du bâtiment entre sa libération et la création d'un nouveau projet urbain, a décidé de faire un appel à projets destiné aux associations pour occuper de manière temporaire les locaux du bâtiment.

En juin 2021, l'appel à projets Cleunay - Rue Trasbot est publié⁵⁰. Un appel à projet inscrit dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public qui sera gérée par le service juridique et immobilier de la ville, avec un rôle d'intermédiaire assuré par la direction de quartier.

Différentes structures, telles que la direction de quartier ouest, la direction association jeunesse égalité, le service d'économie sociale et solidaire, le service juridique et immobilier, le service culture, ainsi que l'élue du quartier madame Frisque Cégolène ont été à l'origine de cet appel à projet.

Dans cet appel à projet l'occupation temporaire des locaux disponibles dans le bâtiment est fixée pour une période maximale de trois ans. De même, la ville

⁵⁰ Métropole de Rennes, Appel à projet Cleunay Rue André Trasbot, https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/APPEL%20%C3%80%20PROJETS_VDR-RM_Rue%20Trasbot.pdf

communiqué que le bâtiment doit être partagé avec deux structures préalablement sélectionnées, qui sont l'association de cirque contemporain Ay-Roop et l'atelier de bois et de céramique de l'Association les Trois Maisons.

L'objectif principal poursuivi par la ville avec cet appel à projet est de contribuer à l'animation du quartier de Cleunay et à l'implication de ses habitants, ainsi que des habitants de la ville et de la métropole rennaise. L'appel s'adresse à une diversité d'acteurs et d'activités. 3 critères de sélection ont été établis pour sélectionner les futurs occupants :

1. Réponse à un ou des besoins du territoire métropolitain, rennais ou du quartier
2. Ancrage au territoire et partenariats
3. Responsabilité sociétale et environnementale

Chacun de ces critères avait une pondération spécifique, donnée par la ville et la métropole pour examiner chacun des projets soumis lors de l'appel à projets. La date limite fixée pour le dépôt de dossiers était le 8 novembre 2021, où une quinzaine d'organisations y ont participé.

Le processus de sélection s'est déroulé en quatre étapes : la première consistait à soumettre un dossier complet pour chaque organisation intéressée, présentant la structure, le projet ou l'activité à réaliser dans le bâtiment et un budget prévisionnel pour la structure et le projet sur les trois années d'occupation temporaire. Dans un deuxième temps, les participants ont dû expliquer le projet présenté et répondre aux questions du jury. Un jury, composé par des représentants de chaque service, des élus et d'un représentant de la direction du quartier qui ont évalué et discuté la pertinence du projet en utilisant une grille d'évaluation. Une troisième étape a consisté à communiquer les organisations sélectionnées. Et enfin une dernière étape d'installation des organisations au cours du premier trimestre 2022.

Illustration 2

Chronologie de l'appel à projet



Lors de cet appel à projet, 6 structures ont été sélectionnées : Coop'Eskemm, D'Ici ou D'Ailleurs (DIDA), Brut de Pomme, Maksim'Art, Tout Atout et L'Étoile. En raison de l'intérêt manifesté par Coop'Eskemm au cours du processus d'appel à projet, elle est choisie responsable de la coordination des espaces communs, un antécédent important dans la démarche de création de l'association collégiale BAM⁵¹.

Un deuxième moment de réflexion survient avec une première occupation temporaire du bâtiment, dans le cadre du projet européen Come-On. Un projet européen Erasmus+ organisé par la SCOP Coop'Eskemm en partenariat avec d'autres associations de Belgique (Communa⁵²), de France (Keur Eskemm⁵³ et DIDA), d'Italie (SMK Factory et Baumhaus), de Lettonie (Free Riga), de Roumanie (Reset et Diogene) et du Royaume-Uni (RAPAR)⁵⁴. Ce programme vise à étudier, à travers un projet de recherche-action, les différentes pratiques artistiques, culturelles et sociales qui peuvent être proposées dans un projet d'occupation temporaire.

Cette occupation temporaire a débuté en novembre 2021. Plus de 200 jeunes de différentes nationalités et à différents moments ont occupé le bâtiment pendant un mois pour réaliser divers ateliers et activités artistiques, culturelles et sociales, leur permettant de s'approprier l'espace et de démontrer le potentiel du bâtiment pour accueillir une future occupation temporaire. Cette première occupation temporaire est organisée par la coopérative Coop'Eskemm qui, à la recherche d'un espace pour tenir

⁵¹ L'ancien Antipode accueille de nouveaux occupants, Métropole de Rennes, version en ligne, consulté le 5 septembre 2022, <https://metropole.rennes.fr/lancien-antipode-accueille-de-nouveaux-occupants>

⁵² Communa, consulté le 5 août 2022, <https://communa.be/>

⁵³ Keur Eskemm, consulté le 5 août 2022, <https://keureskemm.fr/>

⁵⁴ Coop'Eskemm, consulté le 15 avril 2022, <https://coopeskemm.org/erasmus-comeon/>

l'une des 12 rencontres du projet, a contacté la ville après avoir appris la vacance du bâtiment de l'Antipode, obtenant un accord positif de la ville et ensuite un contrat de location de l'espace pour un mois.

C'est au cours de cette première occupation temporaire qu'est né le nom de Bâtiment à Modeler (BAM), utilisé ensuite pour nommer l'association collégiale qui coordonne actuellement le bâtiment, car plusieurs participants et organisateurs de cette rencontre participent ou travaillent directement ou indirectement au BAM.

Ce deuxième moment de réflexion a révélé le potentiel du bâtiment à accueillir une diversité de projets artistiques, culturels, sociaux et autres. Avec une variété d'espaces à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment qui facilitent son appropriation, en modifiant son usage initial pour l'adapter à une nouvelle activité ou à un nouveau public. De même, cette première rencontre a facilité une première approche avec les habitants du quartier, qui, curieux de connaître l'avenir du bâtiment, sont venus poser des questions, et ont même participé à la réalisation de vidéos et d'interviews sur l'histoire du bâtiment ou leur lien avec celui-ci⁵⁵.



Photos prises lors de l'occupation temporaire du bâtiment dans le cadre du projet européen Come-On (2021). Photos extraites du site web du projet <https://comeon.network/cultural-practices/>

⁵⁵ Projet Come-On, vidéo occupation du BAM, novembre 2021, consulté le 2 septembre 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=MSezhe89BNI>

c. Contractualisation avec la ville

Le contrat avec la ville est exécuté par la direction des Affaires Juridiques - Service Immobilier, par le biais d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec 3 des structures occupant le bâtiment : Association Ay Roop, Association Les Trois Maisons (atelier bois) et la SCOP Coop'Eskemm. Yoann Boishardy, salarié de Coop'Eskemm, a le rôle de responsable unique de sécurité (RUS). De même, c'est la SCOP Coop'Eskemm qui est en charge de la sous-location des locaux aux autres associations présentes dans le bâtiment :

- La SCOP Élan Créateur – structure Brut de Pomme
- L'association d'ici ou d'ailleurs (DIDA)
- La SCOP Éditions du Commun
- L'association Le Troisième Acte
- L'association Maksim'Art
- L'association Tout Atout

Le service public municipal L'Etoile – Ville de Rennes est aussi un occupant du bâtiment. Ce service a été attribué pour la ville et occupera les locaux une fois par semaine où le BAM a l'obligation d'accorder un créneau à ce service public⁵⁶.

Cette sous-location vise à faire de la coopérative l'intermédiaire entre la ville et les autres associations, ainsi qu'à faciliter la gestion du bâtiment par l'association collégiale BAM. Les associations Ay-Roop et Trois Maisons ont le même type de convention en lien direct avec la ville, puisqu'elles ont été choisies par la ville en dehors du contexte de l'appel à projet.

La ville et la coopérative ont signé une convention initiale, le 22 février 2022, établissant la relation contractuelle entre les deux parties. Toutefois, cet accord a fait l'objet de nouvelles modifications en raison de l'arrivée des autres associations et de l'élection de la SCOP Coop'Eskemm comme responsable unique de sécurité (RUS). Ce nouvel accord entre la ville et la coopérative a été mis à jour en septembre 2022.

⁵⁶ Convention d'occupation avec la ville, septembre 2022

Cependant, au moment de la rédaction de cette recherche, la coopérative et la ville n'ont pas encore formellement signé le nouveau contrat et par conséquent la coopérative n'a pas été en mesure de signer les contrats de sous-location avec les autres associations occupant le bâtiment.

La convention est composée de 18 articles, où il est stipulé : l'objet et la nature de la convention (articles 1 et 2), la désignation et la destination des locaux à titre privatif ou de partage des espaces communs avec les occupants (articles 3 et 4), la durée de la convention (article 5), les conditions générales (article 6), les conditions financières (article 7), l'entretien, les réparations et les travaux (article 8), la responsabilité et l'assurance (article 9), la destruction des locaux (article 10), la cession et la sous-location des locaux (article 11), le changement de statut juridique (article 12), la restitution des lieux (article 13), la clause de résiliation de la convention (article 14), la clause pénale (article 15), les frais (article 16), les informations concernant l'état des risques et pollutions (article 17) et enfin les annexes telles que l'état des lieux, la répartition des frais entre la ville et les occupants... (article 18).

Le fait d'avoir un contrat avec la ville démontre la formalité qu'acquiert ce type de projet d'occupation temporaire. La lecture de la convention met en évidence à chaque paragraphe que la ville propose la location du bâtiment pour une durée déterminée. En outre, chaque article stipule les obligations organisationnelles et financières que chaque association occupante doit assumer afin d'entretenir le bâtiment pendant les trois années du projet. Des responsabilités qui sont principalement assumées par l'Association collégiale du Bâtiment à Modeler.

d. Organisation administrative et financière du BAM

Organisation administrative

C'est la SCOP Coop'Eskemm qui signe le contrat avec la ville et sous-loue les locaux aux autres occupants, mais c'est l'association collégiale BAM qui assume le rôle d'organisateur et animateur du bâtiment et prend en charge les tâches administratives liées au projet.

L'organisation administrative de l'association collégiale BAM établie dans les statuts de l'association est la suivante :

- **Un collège d'animation** : responsable de gérer l'association et composé d'au moins 2 membres, qui sont élus lors de l'assemblée générale qui a lieu une fois par an⁵⁷.
- **Membres de l'association** : Il y a deux types de membres dans l'association :
 - Les membres occupants qui disposent de locaux dans le bâtiment et qui ont la responsabilité d'assister et participer aux réunions de fonctionnement une fois par mois.
 - Les membres contributeurs qui sont utilisateurs occasionnels du lieu⁵⁸.
- **Salariés** : Le BAM ne compte qu'un seul poste salarié, celui de coordinateur et d'animateur des espaces communs, qui est aussi le visage le plus visible de l'association et qui, par son rôle, assume la responsabilité de gérer tout ce qui concerne le fonctionnement de la BAM.
- **Stagiaire (s)** : Qui participe à la coordination et à l'animation du bâtiment, ainsi qu'à des missions spécifiques en fonction de leur formation.
- **Bénévoles** : qui participent aux activités organisées ou proposent d'autres usages aux espaces communs du BAM.

Cette organisation administrative cherche à disposer de ressources humaines engagées et disponibles pour faciliter et assurer l'ouverture et le bon déroulement du projet pendant la durée de l'occupation temporaire.

Il est donc pertinent de mentionner qu'une grande partie des tâches administratives et de fonctionnement reposent sur le salarié de l'association. Le rôle de coordinateur et

⁵⁷ Article 11, collège d'animation, Statuts de l'association Bâtiment à Modeler

⁵⁸ Article 8, catégories de membres, Statuts de l'association Bâtiment à Modeler

d'animateur des espaces communs est actuellement occupé par Alexandre Fontaine. Il s'agit d'un rôle qui implique une variété de fonctions et de responsabilités, a priori répétitives et simples, mais qui exigent une grande sensibilité et une disponibilité physique et émotionnelle sur le lieu, ainsi qu'un ensemble de compétences et d'aptitudes techniques, permettant de répondre aux responsabilités et enjeux administratifs. C'est ici que je voudrais énumérer certaines des fonctions qu'Alexandre Fontaine exerce au BAM et expliquer leur importance pour le projet :

- Être physiquement disponible au BAM pendant la semaine et les week-ends où se déroulent les activités. Les heures de travail sont généralement comprises entre 10 et 18 heures, mais les jours où des activités sont prévues, la journée de travail peut bien finir à 21 heures ou à minuit.
- Ouvrir le BAM tous les jours. Bien que chaque occupant permanent possède sa propre clé pour accéder au bâtiment, c'est Alexandre qui garantit l'ouverture physique du BAM à tous les visiteurs du BAM, qu'ils soient habitants du quartier ou de la ville, ainsi qu'aux autres occupants non permanents.
- Accueillir, cette fonction est liée à l'ouverture du lieu, mais dans ce cas, elle implique le facteur humain. Il s'agit d'être disponible et prêt à accueillir et animer le lieu, pendant les temps forts et le quotidien. Il s'agit d'accueillir le public, d'expliquer le projet, de montrer les usages qui peuvent être faits de l'espace, etc.
- Maintenir une communication permanente avec tous les occupants du bâtiment, qu'ils soient permanents ou non, afin de promouvoir et de cultiver le caractère collaboratif du projet. Une partie de cette fonction consiste à organiser et à animer les réunions de fonctionnement qui ont lieu une fois par mois avec tous les occupants permanents du BAM.
- Participer aux réunions et événements organisés par d'autres structures présentes dans le quartier ou en partenariat. Par exemple, les réunions intitulées 'espaces publics' coordonnées par la direction du quartier. Les réunions avec

les habitants au centre social, les événements tels que le festival de la diversité ou le forum des droits, ou la participation aux conseils de quartier.

- Impulser, coordonner et réaliser un agenda propre au BAM d'événements, d'ateliers ou d'activités ouverts au public, impliquant les occupants permanents du BAM et toute la constellation d'acteurs, de structures et de personnes qui nourrissent le projet. La création de cet agenda mensuel est l'une des façons par laquelle le BAM participe à l'animation du quartier, un aspect très important pour la ville lors de l'appel à projet et de la sélection des occupants.
- Assurer l'entretien et la propreté du bâtiment. En encourageant tous les occupants à participer au nettoyage collectif du BAM, et en assurant un stock de produits de nettoyage et autres.
- Répondre à tous les appels à projets et subventions qui peuvent bénéficier au projet. Il s'agit d'une fonction importante pour assurer le flux financier du bâtiment, ainsi que pour pouvoir rémunérer l'emploi qu'Alexandre occupe, et d'autres rémunérations comme celle de stagiaire ou de service civique. L'accomplissement de cette fonction implique du temps, de l'énergie et une connaissance complète du BAM, afin de chercher les appels à projet ou subventions disponibles, puis de rédiger et répondre avec un projet qui répond aux attentes et exigences de ces appels.

En prenant en compte l'ensemble des fonctions exercées par Alexandre Fontaine, nous pouvons assumer la valeur humaine et professionnelle que lui et son rôle apportent au projet. Cependant, la pérennité de ce rôle pendant les trois années d'occupation temporaire implique d'avoir une soutenabilité économique de l'association, où l'équipe salariée soient rémunérés correctement en reconnaissance de leur compétence et de leur engagement dans le projet.

Organisation financière

Le BAM dispose d'un budget annuel qui reflète les recettes et les dépenses de l'association. Il précise l'origine des ressources et explique en détail chacune des dépenses et des investissements qui sont réalisés pour assurer le bon fonctionnement du bâtiment.

Selon les statuts de l'association Bâtiment à Modeler BAM, les ressources financières proviennent principalement de 4 sources⁵⁹:

1. Les cotisations payées par les membres adhérents à l'association
2. Les subventions publiques
3. Les montants perçus lors de prestations fournies à des tiers
4. Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur

Le budget de l'association pour l'année 2022 est de 48.140 euros, dont 38.310 euros proviennent des différentes subventions obtenues au cours de l'année. 32.040 euros sont dédiés à la rémunération du poste salarié de coordinateur et d'animateur du bâtiment et à un poste de stagiaire ou de service civique.

Concernant le montant à verser à la ville pour l'occupation du bâtiment, la convention fixe un montant de 8 140 euros par an, hors charges (article 7-1-1). Ce paiement doit être effectué par la SCOP Coop'Eskemm par l'intermédiaire de l'association BAM.

Toutes les subventions reçues dans l'année en cours (2022) sont énumérées ci-dessous :

- Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté - DREETS
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 2)
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative Région (FDVA 1)
- Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)
- Département Contrat de ville

⁵⁹ Article 5, ressources, Statuts de l'association Bâtiment à Modeler

- Fonds d'aide à la vie associative Commune
- Enveloppe été à Rennes
- Enveloppe quartier
- Contrat de ville
- Organismes sociaux CAF

La solvabilité financière est certainement un des facteurs les plus importants pour garantir la faisabilité et l'aspect innovant du projet. En effet, le BAM, en plus des charges économiques liées au paiement du loyer à la ville et au paiement d'un salarié et d'un stagiaire, a également des dépenses liées à l'entretien des espaces communs et à l'achat de fournitures, ainsi que d'autres dépenses étroitement liées à l'ouverture et à l'animation du bâtiment et des activités qui y sont développées.

Une stabilité financière et des ressources humaines qualifiées, disponibles et motivées pour leurs travaux sont essentielles au bon fonctionnement de l'association collégiale et donc à une bonne utilisation de l'espace pendant la durée de l'occupation temporaire. Cette organisation administrative et financière est l'un des grands enjeux à prendre en compte dans la réalisation d'un projet d'occupation temporaire tel que le BAM.

Budget de l'association collégiale Bâtiment à Modeler BAM 2022

nom de l'ORGANISME	Bâtiment à Modeler		
EXERCICE	2022		
CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	11.700,00	72 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	5.870,00
Prestations de services	9.100,00	Ventes	5.870,00
Achats matières et fournitures	2.000,00	73 - Dotations et produits de certification	
Autres fournitures	600,00	Tarifcations	
61 - Services extérieurs	4.100,00	74 - Subventions d'exploitation	38.310,00
Locations	4.000,00	Strategie Pauvrete GREET5	10.000,00
Entretien et réparation		FDNA 2	3.500,00
Assurance	100,00	FONJEP Jeunes	7.184,00
Documentation		Région FDNA 1	1.100,00
62 - Autres services extérieurs	300,00	Département Contrat de ville	3.500,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations			
Publicité, publications	200,00		
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			1.248,00
Impôts et taxes sur rémunérations		Enveloppe été à Rennes	1.700,00
Autres impôts et taxes		Emplacement quartier	600,00
64 - Charges de personnel			6.500,00
Rémunération des personnels	15.700,00	Fonds européens	
Charges sociales	14.028,00	ASP / emploi aidés	
Autres charges de personnel	2.312,00	Autres établissements publics	
		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
Charges financières		Produits financier	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	3.960,00
Dotations et provisions et engagements		Raports des années antérieures	3.960,00
69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés		79 - Transfert de charges	
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés		Transfert de charges	
		Ressources propres	
		Ressources propres	
TOTAL DES CHARGES	42.140,00	TOTAL DES PRODUITS	42.140,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
85 - Emplois des contributions volontaires en nature	0,00	87 - Contributions volontaires en nature	0,00
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	42.140,00	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	42.140,00
		Vérification de l'équilibre	0,00

**Budget à l'usage
exclusif du BAM**

Source : Alexandre Fontaine, coordinateur de l'association collégiale BAM

2. BAM : un bâtiment à modeler

Le bâtiment, anciennement occupé par l'Antipode et maintenant par le BAM, a été inauguré en 1976. Il a été construit pour accueillir l'Antipode et la Maison de Jeunesse et de culture (MJC) du quartier de Cleunay. Le lieu avait pour fonction d'animer le quartier, mais surtout d'accueillir les jeunes, en proposant des espaces variés de divertissement, de création, de convivialité et d'échanges.

a. Morphologie urbaine

Le bâtiment est construit sur trois parcelles d'une superficie totale de 10 080,69 m². Le regroupement de ces trois parcelles forme à la fois un îlot urbain semi-ouvert, car il intègre des espaces de stationnement et des espaces verts dans son cœur qui donnent à leur tour lieu au square Yves Montand, situé à l'arrière du bâtiment. Le bâtiment a une surface de 1 792 m², selon la description faite par la ville dans l'appel à projet.

Plan cadastrale du BAM



Source Geoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales>

Le BAM est relié au reste de la ville par la rue Champion de Cice au nord et la rue Jules Lallemand au sud. Il se trouve également à proximité immédiate de la nouvelle ligne b du métro de Cleunay.

b. Description physique du bâtiment et ses espaces

Typologie architecturale

L'architecture du bâtiment répond bien à la période de transition entre le modernisme et le postmodernisme des années 1970, où la fonctionnalité du bâtiment prédomine sur l'esthétique et la beauté architecturale.

Son architecture est caractérisée par les lignes pures et les angles carrés du design. La façade est froide, simple et minimaliste. Les fenêtres ne sont pas mises en avant dans le design et leur importance est purement fonctionnelle. De même, la façade donne l'impression qu'il y a une superposition de différentes structures cubiques, où certaines d'entre elles dépassent le reste de la façade pour ajouter de la perspective, du volume et de la forme à l'ensemble du bâtiment.



Source : Google maps

Le bâtiment possède également une frontalité importante qui crée un espace intermédiaire entre l'espace public (la voirie) et l'espace privé (l'intérieur du bâtiment). Cette façade devient plus petite au fur et à mesure que le visiteur atteint la porte principale du bâtiment. Parmi le mobilier public qui fait partie du paysage de la façade du bâtiment, on trouve : un lampadaire, un parking à vélos et deux murs en béton qui dirigent le visiteur vers l'entrée du bâtiment et qui servent également de bancs publics. La façade comporte également un arbre qui apporte verdure et ombre à l'entrée du bâtiment. La présence de l'arbre apporte de l'oxygène et de la texture à l'espace, étant donné que l'entrée du bâtiment est assez minérale.

Le bâtiment conserve encore les peintures, les graffitis et les fresques du passé, qui racontent dans une certaine mesure l'histoire du bâtiment, de son vieillissement et des personnes qui l'ont traversé. À ces anciens graffitis s'est récemment ajoutée des nouvelles fresques à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Évolution de la façade du BAM



Nouvelle fresque, 16 septembre 2022

Ces nouvelles fresques ont été réalisées de manière collective avec la participation de plusieurs habitants du quartier et de certains occupants du BAM. Elle affirme l'installation d'un nouveau projet avec d'autres usages et d'autres occupants.



Mur du hall du BAM avant d'être recouvert pour la nouvelle fresque, Août 2022
Photo prise par Medhi Boubekeur, artiste responsable de la fresque



Fresque du hall du BAM, août 2022
Photo prise par Medhi Boubekeur, artiste responsable de la fresque

La sélection des couleurs, des formes et des illustrations choisies pour ces fresques est le résultat d'un travail participatif, où l'objectif était de préserver l'histoire du bâtiment à travers les couleurs, en utilisant à cette occasion les mêmes couleurs déjà présentes dans le bâtiment mais dans des tons pastel afin qu'elles ne représentent pas des changements brusques dans le paysage. Quant à la sélection des illustrations, elles sont le reflet de trois ateliers participatifs impliquant l'observation du bâtiment et de ses nouveaux usages, du public qui le visite et l'occupe, des promenades dans le quartier et enfin des échanges entre les participants.



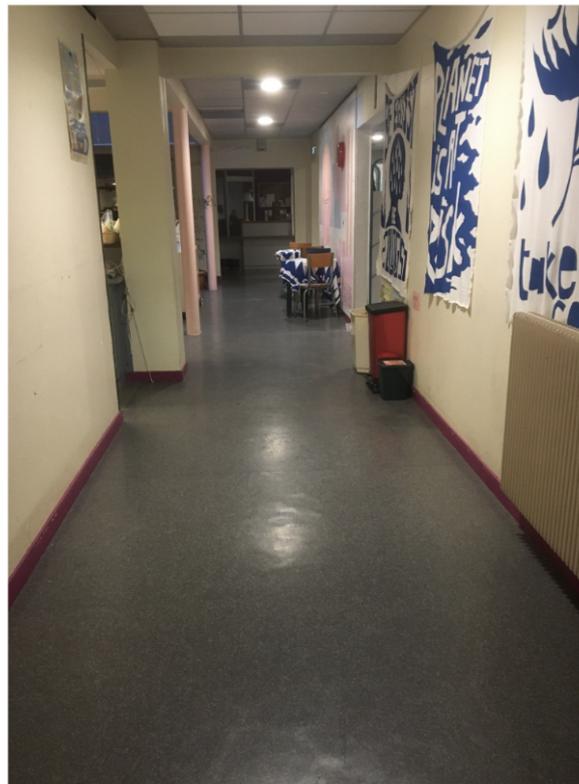
Fresque extérieure du BAM, Septembre 2022

L'architecture à l'intérieur du bâtiment conserve les lignes pures et les angles droits observés sur la façade du bâtiment. En ajoutant des murs, des couloirs et des colonnes. Le bâtiment comporte deux niveaux, le rez-de-chaussée et le premier étage.

Son intérieur ne présente aucune esthétique architecturale et les murs du rez-de-chaussée recréent un espace sombre qui manque de lumière naturelle. En même temps, ces couloirs sont fonctionnels et permettent de se déplacer dans tout le bâtiment. Les couloirs de l'étage supérieur sont éclairés naturellement car ils bénéficient de l'atrium au centre du bâtiment.



Couloir du hall du BAM vers l'atelier bois



Couloir de l'atelier bois vers le hall du BAM

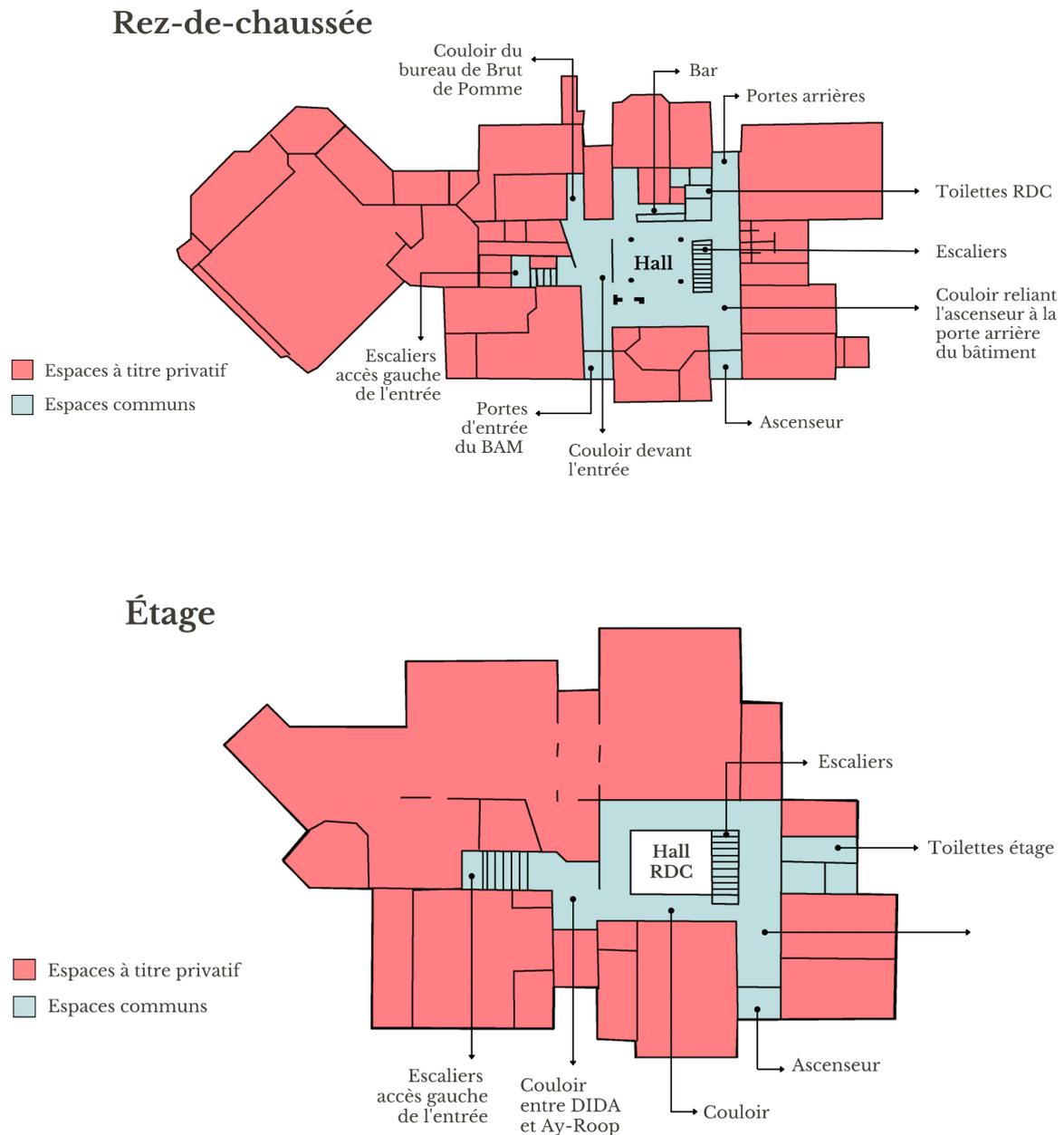
Le bâtiment dispose d'une variété d'espaces qui se répartissent en deux catégories : les espaces privatifs et les espaces communs.

Les espaces privatifs sont tous ceux dédiés à l'usage exclusif des 10 structures permanentes du bâtiment et de l'association collégiale BAM. Ces espaces sont destinés à divers usages : bureaux, ateliers, salles de réunion, locaux de stockage ou de rangement.

Le plan du bâtiment ci-dessous montre les espaces à usage privatif et commun.

Illustration 3

Espaces à titre privé et espaces communs du BAM



Source : Gabriela Millán, 2022

Les espaces communs sont utilisés par l'ensemble des occupants permanents et non permanents ainsi que par tous les visiteurs. Ces espaces ont une variété d'usages et de fonctions. Parmi ces espaces, nous avons :

- Les couloirs : qui vont de la porte d'entrée au premier étage, reliant chaque espace et local. Les murs de ces couloirs sont utilisés pour exposer des peintures, des photographies ou d'autres pièces produites par les associations occupantes.
- Les escaliers facilitent l'accès au premier étage.
- Les toilettes.
- Le bar utilisé quotidiennement par les occupants et les visiteurs pour faire du café, préparer les déjeuners, etc.
- Le hall, le plus grand espace commun du bâtiment que, dans l'intérêt de ce mémoire, nous décrivons plus en détails par la suite.

Description du hall



Hall du BAM, septembre 2022

Le hall du BAM, ou Foyer selon la convention signée avec la ville, est un espace de 84,80 m². Cet espace est situé dans la partie centrale du bâtiment, et est naturellement éclairé grâce à la présence d'un puits de lumière. Le hall du BAM est

visible dès l'entrée du bâtiment et constitue l'espace qui accueille quasi immédiatement les occupants et les visiteurs du bâtiment.

En ce qui concerne la composition physique de l'espace, il y a 4 colonnes dans la partie centrale qui donnent l'impression de soutenir les couloirs du premier étage. L'espace est rectangulaire, et est physiquement limité par un mur (à gauche de la photo), le bar, les escaliers et un couloir qui permet le passage entre l'accueil et les futurs ateliers de bois.

La décoration intérieure de l'espace est informelle, agrémentée de meubles récupérés, de tables en bois (fabriquées pendant l'occupation du projet Come-On), de tables et de chaises en plastique placées près du mur, d'une bibliothèque avec des livres, de jeux de table, de jeux pour les enfants et de plantes qui verdissent l'espace. La position et le matériau des meubles donnent l'impression d'entrer dans le salon d'une maison ou d'un appartement, un espace détendu et tranquille.

Ma première impression en entrant dans BAM :

Récit 1

"Ma première fois au BAM était pour mon entretien de stage, en arrivant au BAM, je me suis demandé si j'étais dans la bonne direction, il n'y avait pas de signalisation ou de nom pour me dire que c'était le bon endroit. Une fois à l'intérieur, j'avais l'impression d'entrer dans le salon d'une maison ou d'un appartement. Une ambiance détendue et familière. Le hall était éclairé naturellement par la lumière provenant du puits de lumière. Le silence et le calme qui régnaient dans l'espace, étaient accueillants, mais en même temps, on pouvait se demander si on avait le droit d'être là, car il n'y avait personne assis sur les vieux meubles. Puis Alexandre m'a accueilli pour me présenter le lieu".

Mardi 01 de mars 2022, 15h

Cette première impression m'a aidé à comprendre la manière dont les personnes qui visitent le BAM interagissent avec l'espace. Car bien qu'il s'agisse d'un espace calme et informel, il n'est pas toujours évident de savoir qui a le droit de l'utiliser. Ce sentiment

est amplifié lorsqu'il n'y a personne à l'accueil pour guider la personne si elle vient pour l'un des occupants, ou si elle vient pour la première fois.

De même, la temporalité en référence aux heures d'ouverture et de fermeture, ainsi qu'en relation avec la météo, sont également importantes dans l'analyse et la description du hall. Car une personne qui arrive à la fin de la journée, 18 heures ou plus tard, ne trouvera pas le même mouvement dans l'espace qu'une personne qui arrive au milieu de la journée et trouve les occupants en train de manger tous ensemble dans le hall.

Une remarque qui nous a été faite par une visiteuse du bâtiment qui est arrivée après 18 heures un jeudi, alors qu'il n'y avait presque pas d'activité dans le bâtiment, et qu'il n'y avait personne à l'accueil. Elle témoigne dans une certaine mesure du constat fait précédemment.

*“je me sens perdue quand je rentre, le rdc est grand là m'intimide.
Qu'est-ce qui se passe dans le bâtiment ?”*

Marie, visiteuse du bâtiment, jeudi à 18h

Ces premières impressions ont éveillé ma curiosité pour l'espace et la façon dont les gens y interagissent, et au fil des mois, elles se sont avérées essentielles à la conception de ce projet de recherche. C'est pourquoi une troisième partie de cette recherche est consacrée à l'approfondissement de la manière dont les occupants et les visiteurs interviewés décrivent le hall du BAM.

Le hall du BAM est un espace qui change son aménagement lors des événements, facilitant son usage et s'adaptant en fonction de l'activité et du public accueilli. Ces changements sont étudiés plus en détail dans la partie usages du BAM.

La nouvelle fresque sur le mur délimitant le hall ajoute un nouvel élément à l'espace, avec une palette de couleurs pastel et le nom BAM écrit en arabe et dans d'autres langues, offrant une nouvelle perspective de l'espace. La fresque suscite l'intérêt des visiteurs qui parlent ces langues et la curiosité de ceux qui ne les parlent pas. La fresque apporte fraîcheur et clarté à l'espace, et offre des éléments auxquels les gens

peuvent s'identifier. Cette fresque a été animée par Medhi, artiste membre de Maksim'Art, conçue puis peinte de manière participative avec les habitants du quartier et les occupants du bâtiment, lors des ateliers fresque qui se sont tenus en juillet, août et septembre 2022.

Enfin, nous pouvons comparer le hall du BAM à un salon, comme celui décrit par Thierry Paquot, dans son livre sur les espaces publics, qui le définit comme :

*“Cette pièce en vient à désigner l'activité régulière (généralement hebdomadaire) qui s'y déroule : la conversation”. “Ce sont aussi des endroits où se rencontrent des personnes d'horizons différents, qui font connaissance, sympathisent et fréquentent en dehors de ces rendez-vous institués”.*⁶⁰

c. Distribution des espaces dans le bâtiment

Les différents espaces du BAM ont été répartis entre tous les occupants. Le tableau ci-dessous, extrait de la convention entre la SCOP Coop'Eskemm et la ville, précise la taille, l'occupant et la destination de chaque espace.

Espaces communs : Entrée, Dégagement, Foyer (hall)	
Rez-de-chaussée	
Entrée 0.1	6,37 m2
Dégagement 1 n°0.2 (couloir devant l'entrée)	38,34 m2
Dégagement 2 n° 0.10 (couloir reliant l'ascenseur à la porte arrière du bâtiment)	45,84 m2
Dégagement 3 n° 0.22 (couloir entre le bar et l'atelier bois, céramique et poterie)	10,63 m2

⁶⁰ L'espace public, Thierry Paquot, p39

Dégagement 4 n°0.25 (couloir du bureau de Brut de Pomme)	6,76 m2
Foyer 0.9 (Hall)	84,80 m2
Bar 0.21	4,23 m2
Rangement n°0.19 (espace de rangement bar)	2,16 m2
Sanitaires 1 n° 0.17 (toilettes des hommes RDC)	6,56 m2
Sanitaires 2 n° 0.18 (toilettes des femmes RDC)	5,73 m2
Accès étage 0.34 (escaliers accès gauche de l'entrée)	4,45 m2
Sous-total RDC	215,87 m2
Premier Étage	
Dégagement 1 n° 1.12 (escaliers et couloir entre DIDA et Ay-Roop)	13,77 m2
Dégagement 2 n° 1.4 (couloir entre l'ascenseur et les bureaux de Coop'Eskemm étage)	45,84 m2
Palier n° 1.13 (couloir entre les bureaux de la Coop'Eskemm et le mur des bureaux de Ay-Roop)	3,17 m2
Palier n° 1.14 (couloir entre les locaux de stockage et le laboratoire photo)	4,39 m2
Sanitaires 1.7 (toilettes étage)	16,78 m2
Sous-total premier étage	83,95 m2
TOTAL	299,82 m2

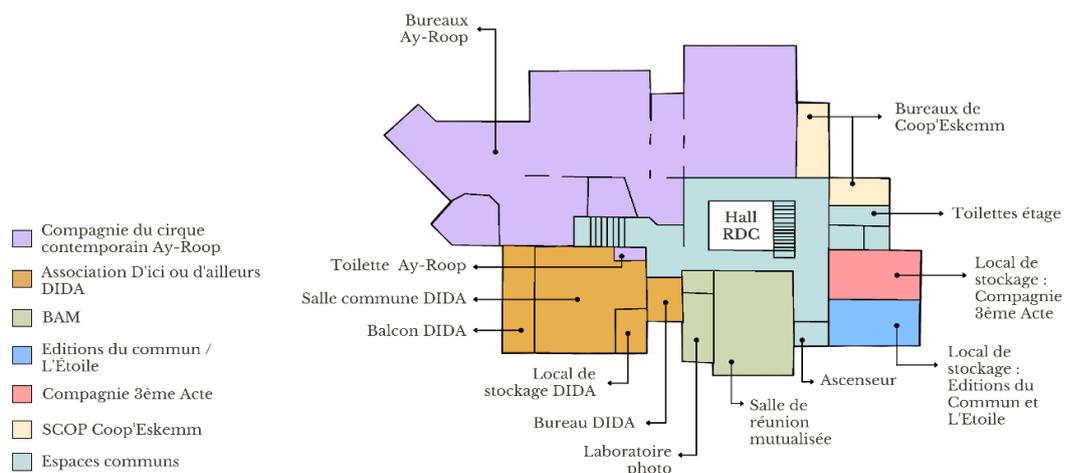
Locaux mis à disposition à titre privatif	
Rez-de-chaussée	
Accueil 0.3 (BAM)	5,24 m2
Secrétariat 0.6 (bureau coordination BAM)	6,70 m2
Accès bureau 0.7 (BAM)	22,17 m2
Salle 0.15 (espace douches)	21,21 m2
Salle 0.16 (atelier Maksim'Art)	106,71 m2
Bureau 0.24 (bureau Brut de Pomme)	15,02 m2
Bureau + ateliers Association Trois Maisons	
Salle de spectacle + espaces de stockage Ay-Roop	943 m2
Sous-total RDC	177,05 m2
Premier Étage	
Salle 1.1 (salle de réunion mutualisée)	51,53 m2
Laboratoire photo 1.2 - local aveugle	18,61 m2
Atelier 1.5 (local de stockage : Éditions du Commun et L'Etoile)	27,84 m2
Atelier 1.6 (local de stockage : Compagnie 3ème Acte)	29,61 m2
Bureau 1 n° 1.8 (bureau Coop'Eskemm)	10,77 m2
Bureau 2 n° 1.9 (bureau Coop'Eskemm)	15,36 m2
Bureau 1.16 (bureau DIDA)	9,05 m2
Salle 1.17 (salle commune DIDA)	64,79 m2
Rangement 1.18 (local de stockage DIDA)	9,16 m2
Bureaux + toilette Ay-Roop	324 m2
Sous-total premier étage	236,72 m2
TOTAL	413,77 m2

Cette répartition spatiale peut être mieux appréciée dans le plan suivant.

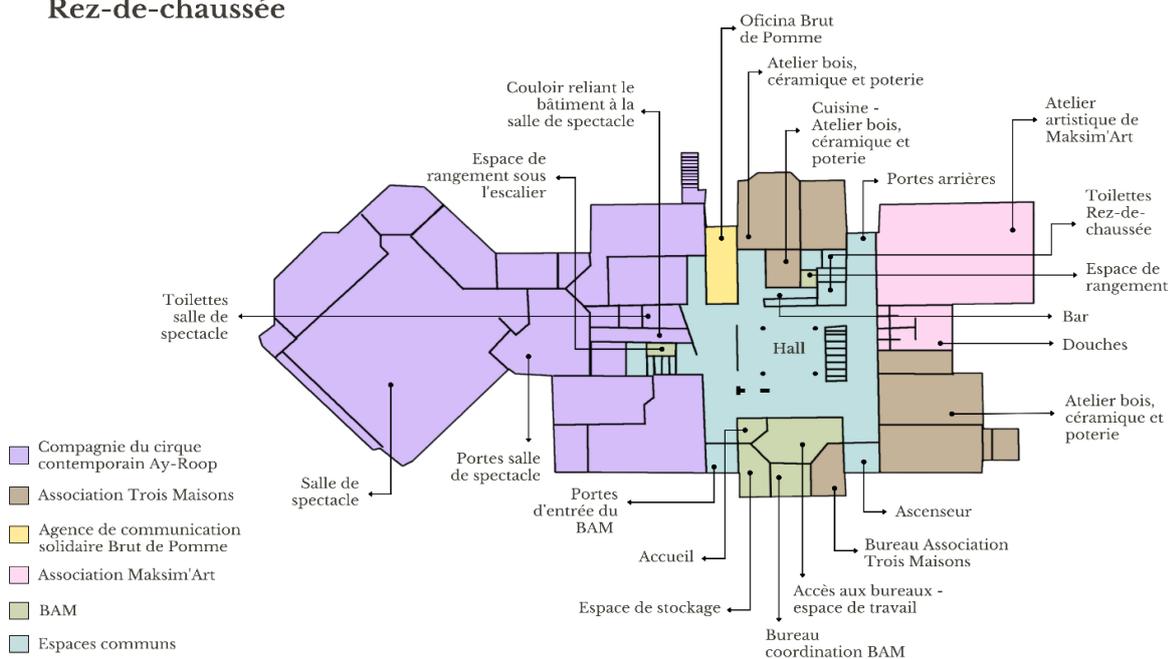
Illustration 4

Distributions de l'espace entre les différents occupants du BAM

Étage



Rez-de-chaussée



Rue André Trasbot

Source : Millán 2022

3. BAM : un bâtiment approprié

a. Présentation des occupants et visiteurs

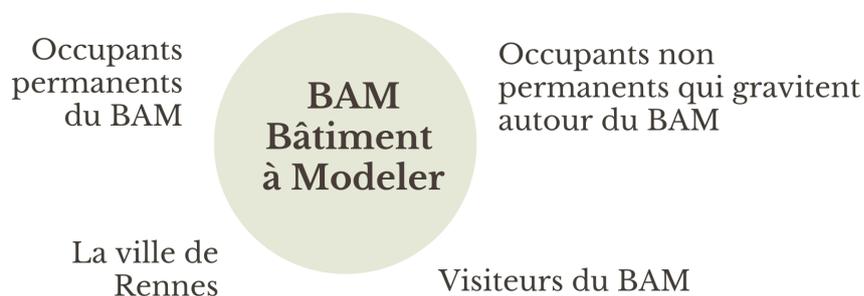
Le BAM s'inscrit dans une dynamique de coopération collective entre les différentes associations, collectifs et auteurs qui gravitent directement ou indirectement autour du projet d'occupation temporaire. Ainsi que les habitants du quartier et de la ville ou des personnes qui rentrent ponctuellement, curieuses de savoir quelles activités se déroulent actuellement dans l'ancien bâtiment de l'Antipode.

Pour ces raisons, dans le cadre de cette recherche, il a été décidé d'organiser en groupes d'occupants les différents usagers et visiteurs qui participent au développement du projet, afin de mieux comprendre leurs motivations à venir au BAM ainsi que leur profil.

Pour cela, 4 grandes catégories ont été identifiées : occupants permanents, occupants non permanents, la ville et visiteurs du BAM.

Illustration 5

Présentation des occupants et visiteurs du BAM



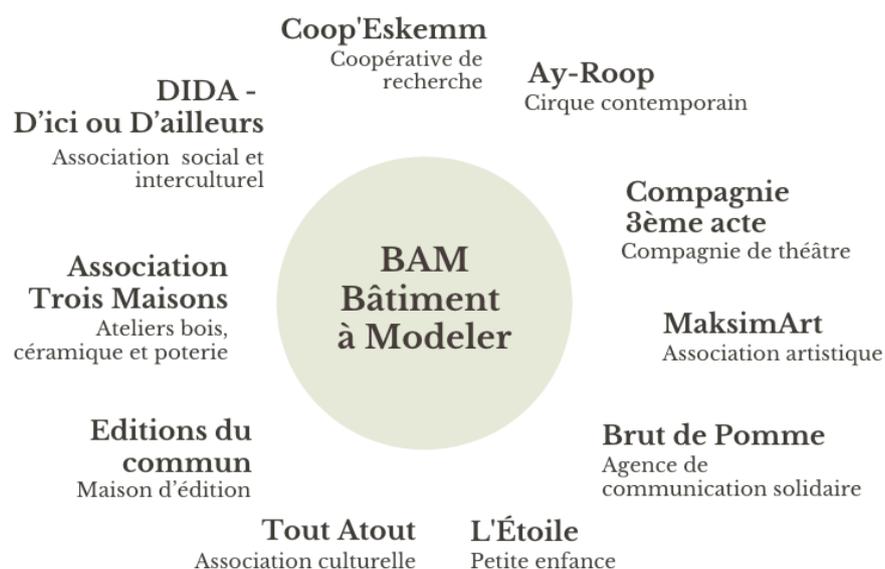
Source : Millán 2022

- **Occupants permanents du BAM**

Dans le statut de l'association collégiale, les occupants du BAM sont décrits comme des membres occupants⁶¹. Cependant, considérant que la compagnie de cirque contemporain Ay-Roop ne fait pas partie de l'association BAM, il a été décidé de classer les membres et les non-membres de l'association collégiale dans la même catégorie des occupants permanents du BAM. En effet, chaque structure participe également à l'animation du lieu, en partageant les espaces communs, en assistant aux réunions de fonctionnement une fois par mois et en maintenant une communication avec le reste des occupants.

Par conséquent, nous pouvons dire que la BAM est occupée par 10 structures de manière permanente. Six de ces structures ont été sélectionnées par la ville dans le cadre d'un appel à projets :

Illustration 6 Occupants permanents du BAM



Source : Millán 2022

⁶¹ Article 8, catégories de membres, Statuts de l'association Bâtiment à Modeler

- **La SCOP Brut de Pomme** : agence de communication solidaire adaptée au territoire et à toute personne intéressée à faire de la communication autrement⁶².
- **L'association D'ici ou d'ailleurs DIDA** : Il s'agit d'une association à but non lucratif, dont l'objectif est de favoriser l'épanouissement des personnes en demande d'asile sur le territoire de Rennes et la métropole. En créant un point de rencontre entre les demandeurs d'asile et la population rennaise. DIDA organise également des ateliers de français, des activités récréatives, des rencontres et de la convivialité. Ainsi que l'accompagnement dans les différentes démarches administratives⁶³.
- **L'association Maksim'Art** : consacrée à la création et à la promotion artistique. Maksim'Art est une association située principalement dans le quartier de Cleunay et a pour but d'offrir un espace de création et d'apprentissage artistique aux habitants et à toutes les personnes intéressées⁶⁴.
- **L'association Tout Atout** : dédiée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes entre 16 et 30 ans par l'action artistique et culturelle. Cela a déjà donné la création du journal culturel l'Hypocrite⁶⁵.
- **Le service public municipal L'Etoile** : service de la ville de Rennes en partenariat avec la CAF dédié à la petite enfance, qui accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants de 0 à 3 ans. Elle aide également les différents professionnels de l'enfance dans le développement et la pratique de leur profession⁶⁶.
- **SCOP Coop'Eskemm** : coopérative d'étude et de recherche spécialisée dans les politiques publiques sociales et de jeunesse. Parallèlement, la coopérative

⁶² Agence de communication solidaire Brut de Pomme, <https://www.brutdepomme.fr/>

⁶³ Association D'ici ou d'ailleurs, <https://www.facebook.com/DIDA.Rennes/>

⁶⁴ Association Maksim'Art, <https://www.facebook.com/associationmaksimart>

⁶⁵ Association Tout Atout, <https://www.facebook.com/tout.atout.96>

⁶⁶ Service public municipal L'Étoile, <https://metropole.rennes.fr/organisme/letoile-centre-information-petite-enfance-532>

travaille à la mise en œuvre de projets européens ERASMUS+ consacrés à la recherche-action dans le domaine de la jeunesse, de la culture, des arts, du social, des occupations temporaires et autres⁶⁷.

Deux autres structures ont été préalablement sélectionnées par la ville pour occuper le bâtiment :

- **Association Ay Roop** : dédiée à la création et production du cirque contemporain avec ces deux programmes cirque en création et cirque et territoire⁶⁸.
- **Atelier bois, céramique et poterie** : c'est une des activités proposées par l'association les trois maisons (la maison des familles, la maison Maroon du Faquêt, la maison Héloïse).

Ensuite, deux dernières associations qui sont arrivées au BAM par l'intermédiaire de la SCOP Coop'Eskemm, afin d'utiliser les locaux de stockage disponibles.

- **Compagnie 3ème acte** : dédié à la création et à la production de théâtre et de comédie⁶⁹.
- **Éditions du commun** : Il s'agit d'une maison d'édition indépendante basée à Rennes⁷⁰.

En faisant ainsi, 10 associations qui occupent et cohabitent de façon permanente dans le bâtiment. Il est important de noter que lorsqu'on mentionne les occupants permanents du BAM, on fait référence aux structures et au personnel salarié de chacune d'elles.

⁶⁷ SCOP Coop'Eskemm, <https://coopeskemm.org/>

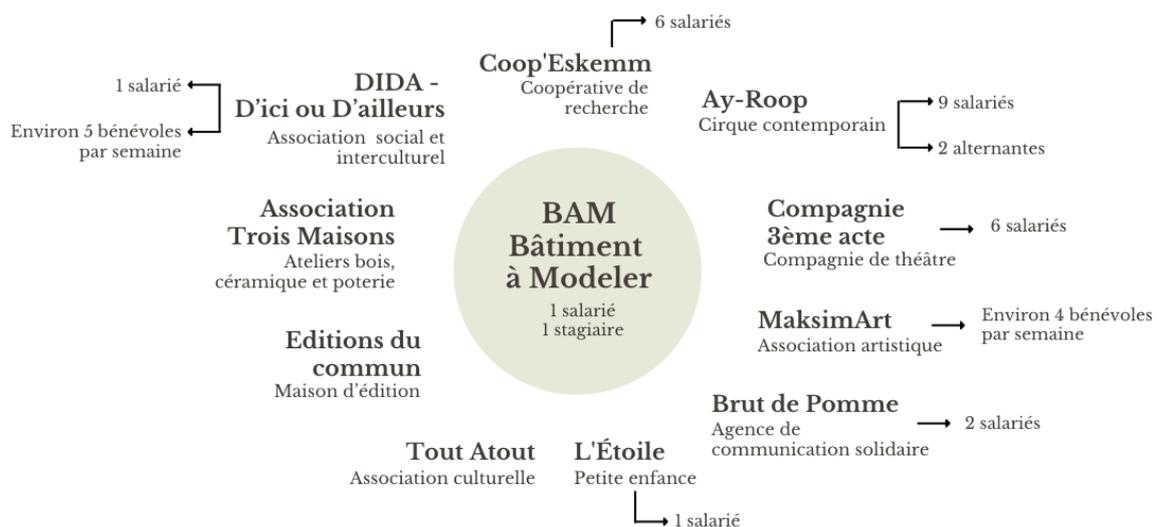
⁶⁸ Association Ay-Roop : <https://www.ay-roop.com/>

⁶⁹ Compagnie de théâtre : <https://cie3acte.com/>

⁷⁰ Éditions du commun : <https://www.editionsducommun.org/>

Dans ce cas, on peut compter une moyenne de 29 employés qui occupent régulièrement le bâtiment et environ 10 bénévoles de DIDA et Maksim'Art qui se rendent au BAM pour exercer différentes fonctions liées à la structure dont ils font partie. Nous n'incluons pas ici les employés de l'association Trois Maisons et l'association Tout Atout car ils n'ont pas encore déménagé dans le bâtiment à la date de septembre 2022 et nous savons peu de choses sur leurs activités opérationnelles. De même, nous n'incluons pas le personnel des Éditions du Commun car ils utilisent un local de stockage dans le bâtiment.

Illustration 7 Occupants permanents du BAM



Source : Millán 2022

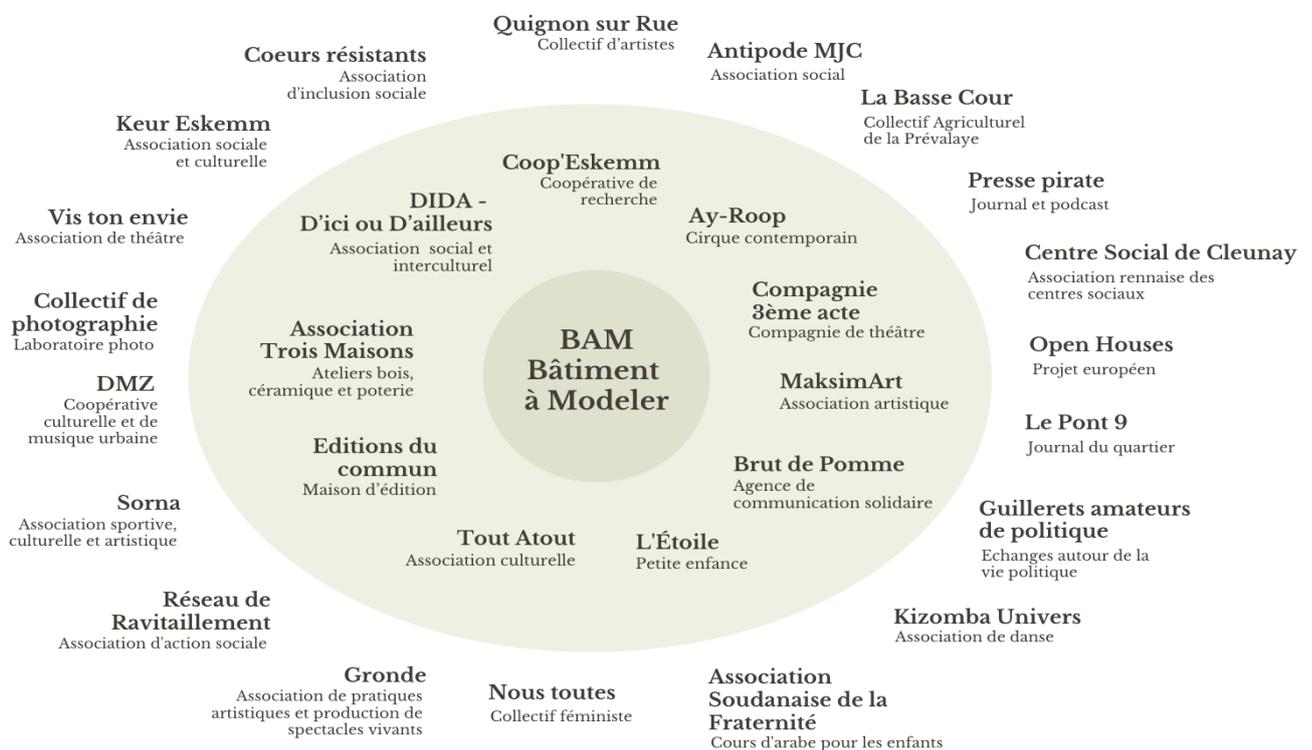
- **Occupants non permanents qui gravitent autour du BAM**

Il existe également une constellation d'acteurs qui participent à la dynamique du BAM de manière ponctuelle ou répétitive, à travers de réunions hebdomadaires de leurs activités associatives, des répétitions théâtrales ou de chorales, des sessions de travail sur des projets spécifiques, des concerts, des ateliers de danse, artistiques ou des langues. Ainsi d'autres activités qui trouvent dans le BAM un terrain fertile d'opportunités.

Ces occupants non permanents sont des associations, des collectifs ou des initiatives personnelles qui recherchent un espace où ils peuvent développer certaines de leurs activités. Il y a actuellement environ 19 associations qui ont bénéficié ou bénéficient des espaces communs du BAM ou de la salle de réunion. Par ailleurs, ce réseau d'acteurs ne cesse de se développer, puisque de plus en plus d'associations, de collectifs ou de particuliers s'adressent au BAM pour devenir un occupant permanent ou pour mener une activité ponctuelle. Cependant, les espaces du BAM sont limités et, par conséquent, toutes les personnes qui s'adressent au BAM ne reçoivent pas une réponse positive pour occuper le lieu.

Illustration 8

Occupants non permanents gravitant autour du BAM



Source : Millán 2022

Certains de ces occupants non permanents sont membres de l'association BAM, où ils ont signé un bulletin d'adhésion et versé une contribution libre pour rejoindre l'association. Cependant, la plupart de ces associations ou collectifs ne sont pas membres du projet, mais en échange de l'utilisation de l'espace, s'engagent à verser une somme libre de loyer pour l'espace qu'ils occupent ou à organiser une activité ou

un atelier d'intérêt public au profit des habitants du quartier et des autres visiteurs du BAM.

De même, ces occupants non permanents sont essentiels à l'animation du bâtiment et du quartier et donc à la réalisation de ce projet d'occupation temporaire.

- **La ville - propriétaire et administrateur du bâtiment**

Bien que la ville ne soit pas un occupant du BAM, il a semblé approprié de la nommer dans son rôle de propriétaire du bâtiment, ainsi que dans son rôle d'administrateur. Par exemple, la ville est responsable de l'entretien technique du bâtiment : l'entretien de l'ascenseur, de l'éclairage, des espaces verts à l'extérieur du bâtiment, des portes d'entrée, etc.

De même, le BAM entretient une relation étroite avec la ville par le biais de la Direction de Quartier Ouest, qui facilite la mise en œuvre d'activités conjointes.

Dans ce cas, il semble pertinent de mentionner deux activités où la ville a directement occupé l'espace de BAM : la première de ces activités a été les réunions "espace public", animées par la direction de quartier, où les différentes structures installées dans les quartiers 3 et 9 se rencontrent une fois par mois pour discuter des futures animations dans l'espace public. Le BAM a accueilli à 3 reprises ces rencontres.

Une deuxième activité, issue de l'une de ces réunions tenues au BAM, a été le cinéma Plein Air, organisé le 29 août 2022. Où la collaboration entre les différentes structures du quartier et la ville a permis l'utilisation des espaces intérieurs et extérieurs du BAM pour réaliser l'activité au profit de tous les habitants du quartier.

Dans ce contexte, la ville participe également et occupe le BAM directement ou indirectement. Voici une illustration qui cherche à retracer les services ou directions de la ville qui sont impliqués dans le BAM.

Illustration 9

La ville de Rennes

Propriétaire et administrateur du bâtiment



Source : Millán 2022

- **Visiteurs du BAM**

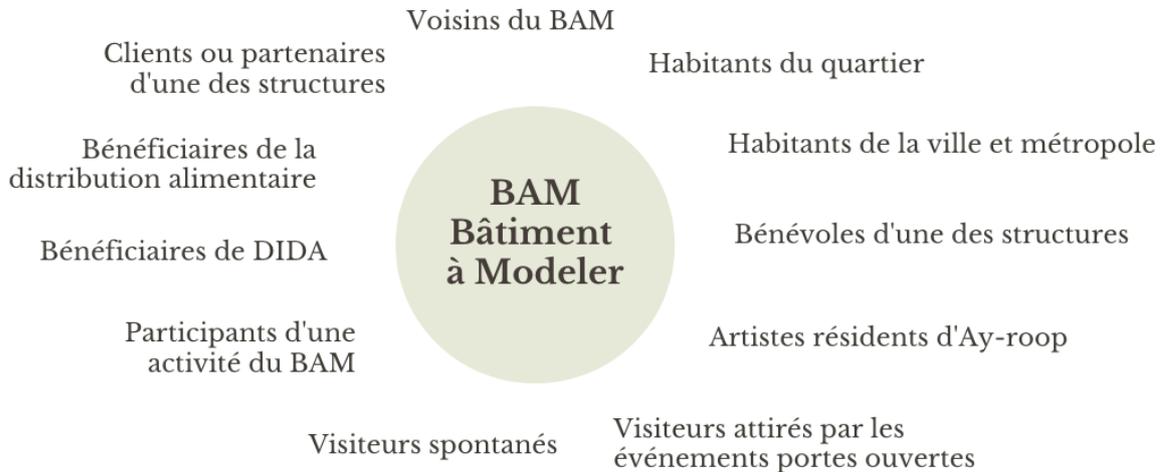
Le BAM accueille une diversité de visiteurs, attirés par la curiosité de l'avenir de l'ancien bâtiment de l'Antipode ou par les différentes activités qui s'y déroulent, en raison de la vaste constellation de structures qui constituent ou gravitent autour du projet.

L'illustration ci-dessous montre les différents types de visiteurs du BAM. Certains sont des visiteurs réguliers du BAM, d'autres sont des visiteurs occasionnels qui viennent pour une des structures qui occupent le bâtiment, d'autres encore sont attirés par les différentes activités proposées par le BAM ou par les structures permanentes ou non.

De même, cette classification des visiteurs vise à rendre aussi visible que possible les différents types de personnes qui viennent au BAM, ainsi que les différentes raisons de leur visite. C'est pourquoi, en tant que visiteur, une personne peut se retrouver dans deux ou trois types de visiteurs en même temps, c'est-à-dire qu'elle peut être un habitant de la ville qui visite le BAM spontanément ou pour une activité organisée par l'association ou par un autre occupant.

Illustration 10

Visiteur du BAM



Source : Millán 2022

Au sein de ce groupe de visiteurs, nous aimerions décrire plus en détail 5 types de visiteurs plus récurrents au BAM avec lesquels nous avons eu l'occasion de partager, de discuter, de questionner et d'observer, pendant les 5 mois de stage dans le bâtiment. Ces visiteurs sont : Les voisins du BAM, les habitants du quartier, les visiteurs spontanés, les bénéficiaires de DIDA et les bénéficiaires de la distribution alimentaire. Il est important de noter qu'il s'agit d'observations qualitatives et non définitives, obtenues lors des différentes rencontres quotidiennes du BAM ou lors d'activités organisées.

1. Les voisins du BAM :

Ce groupe de visiteurs, classé comme voisins du BAM, désigne les voisins qui vivent dans la rue André Trasbot et la rue Andrée Récipon. Où la proximité du BAM par rapport à leur domicile, ainsi que les conditions de logements sont des facteurs clés pour comprendre pourquoi ils visitent le bâtiment.

Les caractéristiques observées dans ce groupe de visiteurs sont les suivantes :

- Ils habitent dans le quartier depuis plus de 5 ans dans des appartements HLM.
- Ils sont demandeurs d'emploi ou n'ont pas d'emploi permanent.
- Ils sont bénéficiaires du chômage, de la CAF et d'autres aides de l'État.
- Ils habitent dans un foyer familial composé principalement d'un adulte seul, un adulte avec des enfants ou de deux adultes avec des enfants à charge.
- Ils affirment se sentir isolés en raison de l'une des conditions suivantes : ne pas avoir d'emploi, vivre seul, s'occuper de ses enfants, ne pas bien parler la langue, avoir des problèmes de santé.
- Dans le passé, ils ne se rendaient pas à l'antipode, ni à la bibliothèque ou à la salle de spectacle parce qu'ils ne se sentaient pas accueillis ou parce que le programme ne correspondait pas à leurs intérêts.
- Ce groupe est principalement composé d'hommes entre 40 et 50 ans.



Ce groupe, en particulier, est le groupe de visiteurs le plus présent au BAM.

- Ils viennent au BAM entre deux et trois fois par semaine
- Ils participent aux différentes activités proposées par le BAM, les occupants permanents ou les autres occupants non permanents qui gravitent autour du projet.

- Ils se sont engagés bénévolement dans certaines activités comme la distribution alimentaire.
- Ils se sentent à l'aise pour interagir avec les personnes qui se rendent au bâtiment.
- Ils se sentent à l'aise pour faire le café, pour laver la vaisselle, pour arroser les plantes ou pour participer au nettoyage de l'espace.
- Ce groupe utilise aussi fréquemment les espaces communs comme le hall pour s'asseoir, boire un café, discuter, consulter son téléphone portable, lire un livre ou manger.

2. Les habitants du quartier :

Ce groupe de visiteurs, qualifié d'habitants du quartier, regroupe tous les habitants du quartier de Cleunay qui ne résident pas dans la rue André Trasbot et Andrée Récipon. Les caractéristiques qualitatives observées dans ce groupe sont :

- Ils habitent dans le quartier depuis plus de 5 ans.
- Sont retraités ou n'ont pas d'activité économique pour le moment.
- Certains d'entre eux sont en train de se reconvertir dans des professions plus artistiques.
- Ce groupe fréquentait ou a fréquenté autrefois la bibliothèque ou la salle de spectacle de l'ancien antipode.
- La plupart d'entre eux sont venus à BAM par référence ou par une activité organisée en lien avec le centre social, ou encore en cherchant la bibliothèque de Cleunay.
- Il s'agit principalement d'hommes.
- Deux groupes d'âge se distinguent, le premier de 35 à 50 ans et le second de 60 ans et plus.

3. Les visiteurs spontanés :

Ce groupe est plus diversifié, nous avons regroupé des personnes qui viennent d'autres quartiers de la ville et qui sont entrées au BAM comme par hasard. D'après l'observation et les conversations lors de ces visites, on peut dire que ce sont des personnes qui viennent de différents quartiers de la ville ou de la métropole :

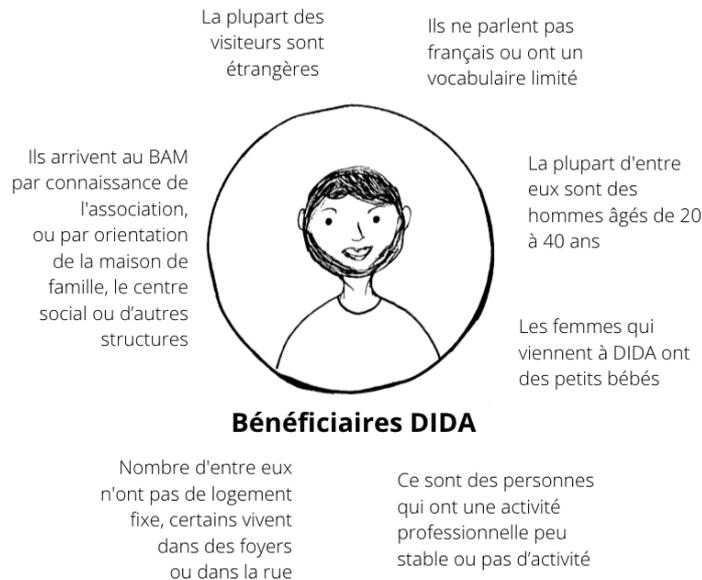
- Ce sont des personnes qui viennent de différents quartiers de la ville ou de la métropole.
- La situation personnelle à laquelle ils appartiennent est souvent la suivante : retraités, étudiants ou personnes actives entre 30 et 40 ans.
- Ils sont rentrés dans le bâtiment parce qu'ils étaient curieux de savoir quelle était le nouvel usage du bâtiment, parce qu'ils se promenaient et que le calendrier indiquait qu'il y avait une activité à cette heure-là et ils ont décidé d'entrer. Ils sont entrés pour demander l'heure, pour demander un verre d'eau, pour demander les toilettes ou même pour charger le téléphone.

4. Les bénéficiaires de DIDA :

DIDA est l'une des associations les plus fréquentées au BAM, en raison des services qu'elle propose, tels que des ateliers de français ou de l'aide dans les démarches administratives. C'est aussi un espace sécurisant pour les personnes qui viennent à l'association. Certaines des caractéristiques que nous avons pu observer chez ce type de visiteurs sont :

- La plupart des visiteurs sont étrangères.
- Ils ne parlent pas français ou ont un vocabulaire limité pour s'exprimer en français.
- Les femmes qui viennent à DIDA ont des petits bébés.
- La plupart d'entre eux sont des hommes âgés de 20 à 40 ans.
- Ce sont des personnes qui ont une activité professionnelle peu stable ou pas d'activité.

- Nombre d'entre eux n'ont pas de logement fixe, certains vivent dans des foyers ou dans la rue.
- Ce sont des personnes qui arrivent au BAM par connaissance de l'association, ou par orientation de la maison de famille, le centre social ou d'autres structures qui travaillent avec les personnes demandeurs d'asile.



5. Les bénéficiaires de la distribution alimentaire :

Ce type de public vient au BAM pour une action sociale concrète, la distribution alimentaire, une activité menée en partenariat avec l'association Cœurs Résistants tous les vendredis. Les caractéristiques de ce type de public sont variées, il ne s'agit pas d'un public homogène, ils ont des caractéristiques, des âges et des contextes divers :

- Ils fréquentent le lieu en groupe familial composé de 1 à 5 personnes.
- Les bénéficiaires sont répartis presque équitablement entre Français et étrangers.
- Certains des bénéficiaires vivent seuls et dans des conditions d'isolement.
- Ils ne semblent pas avoir une activité économique stable, beaucoup d'entre eux sont au chômage et dépendent des aides sociales de l'État.
- La plupart d'entre eux sont des habitants du quartier, mais il y a aussi des bénéficiaires qui viennent d'autres quartiers de la ville.

- Ils montrent un intérêt pour établir des liens sociaux avec les autres bénéficiaires et l'équipe du BAM et de la distribution.
- Certains d'entre eux ont montré un intérêt pour découvrir le BAM, restant plus longtemps après la distribution alimentaire pour voir les expositions sur les murs du BAM ou pour prendre un café et discuter avec les personnes présentes ou l'équipe du BAM.

Dans ce type de public, nous trouvons également des personnes qui vivent dans la rue, des personnes ayant des problèmes psychologiques, des personnes souffrant d'un handicap. Ils constituent un public vulnérable et dans la majorité des cas, ils restent en marge de la dynamique sociale du reste de la ville, faute de moyens économiques ou parce qu'ils ne se sentent pas légitimes. Ce sont quelques-unes des raisons qu'ils expriment lorsqu'on échange avec eux.

La distribution alimentaire implique également les groupes de visiteurs évoqués précédemment, tels que les voisins du BAM, les habitants du quartier, les visiteurs spontanés et les bénéficiaires de DIDA.

Les visiteurs du BAM sont variés et la fréquence de leurs visites varie en fonction du groupe auquel ils appartiennent, certains groupes viennent à jour fixe comme les bénéficiaires de la distribution alimentaire qui viennent tous les vendredis. Ou les bénéficiaires de DIDA qui viennent les lundis et jeudis aux ateliers de français, ou certains, comme c'est le cas des voisins du BAM qui viennent deux ou trois fois par semaine sans aucune activité programmée pour le BAM mais simplement pour profiter de l'espace, boire un café et discuter avec les occupants ou d'autres personnes qui sont dans le lieu, et s'il n'y a personne, qui restent pour arroser les plantes, lire un livre ou simplement apprécier l'espace.

C'est ici que le double rôle que peuvent avoir les visiteurs du BAM est valorisé : le premier en tant que bénéficiaire/consommateur d'une activité ou de plusieurs activités proposées et le second dans un rôle plus actif de producteur de l'espace, où ils sont en situation de proposer de nouvelles activités ou de prendre l'initiative de contribuer à l'entretien de l'espace qu'ils occupent, transitent ou éventuellement visitent. C'est ici

que la légitimité et le sentiment d'appartenance sont des facteurs clés pour qu'un visiteur et un occupant puissent jouer ce double rôle.

b. Pratiques et usages du bâtiment

Le BAM accueille une diversité de pratiques et d'usages dans ses espaces. Chaque espace a une fonction unique établie dans la convention avec la ville, ou bien, il est adapté en fonction de l'activité à mener. C'est le cas des bureaux ou des locaux de stockage qui sont exclusivement dédiés à ces fonctions. Toutefois, des espaces tels que la salle de réunion, le hall, le bar ou l'espace dédié à l'atelier de bois qui n'a pas encore occupé, sont transformés si nécessaire pour accueillir un nouvel usage.

C'est ici que l'aspect collectif et collaboratif de l'association collégiale joue un rôle important, ouvrant l'espace à son utilisation par une constellation d'acteurs et de structures de plus en plus vastes.

Afin d'analyser les différents usages du bâtiment par chacun de ses occupants et visiteurs, deux illustrations sont présentées qui cherchent à rendre visible chacun d'entre eux.

- **Usages du BAM pour les occupants permanents**

Il retrace chacune des formes d'usages que prend l'espace destiné aux occupants permanents, qu'il s'agisse d'activités moins visibles comme la réponse à un appel à projets jusqu'à d'ateliers de français ou de répétitions théâtrales activités plus visibles. Cependant, les occupants permanents utilisent également toutes les parties communes dans une mesure plus ou moins importante pour réaliser des activités privées ou publiques.

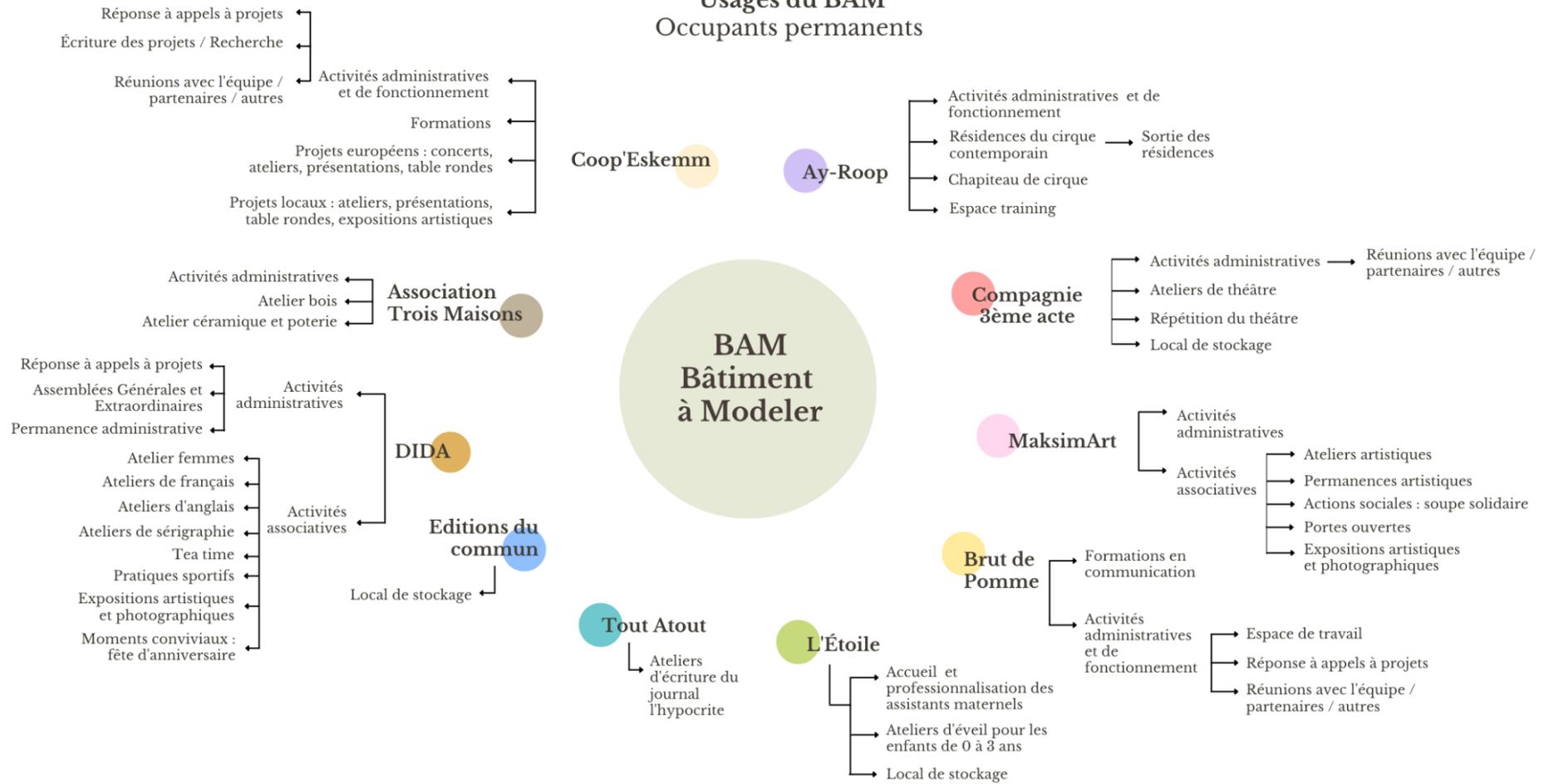
- **Usages du BAM pour les occupants non permanents**

Elle suit l'usage donné aux espaces communs du BAM et à la salle de réunion, un espace mutualisé avec DIDA, Coop'Eskemm, Brut de Pomme et L'Etoile, mais qui est également loué ou emprunté à d'autres structures et acteurs selon les disponibilités.

Consultez les différents usages du BAM par les occupants permanents et non permanents dans les illustrations ci-dessous.

Illustration 11

Usages du BAM Occupants permanents

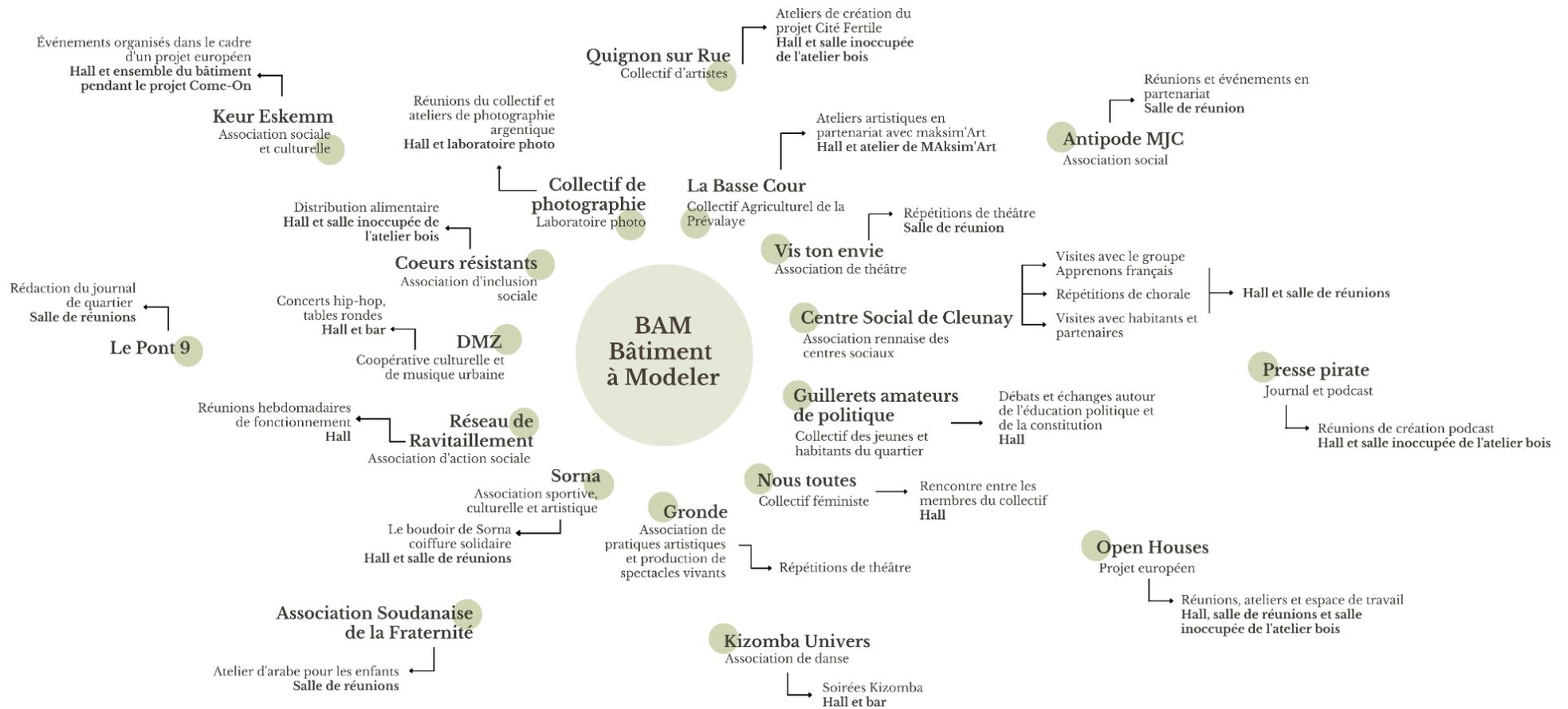


Source : Millán 2022

Illustration 12

Usages du BAM

Occupants non permanents



Source : Millán 2022

- **Usages des espaces**

- **Salle de réunion**

La salle de réunion est l'un des espaces les plus polyvalents du BAM. Le lundi, elle est utilisée comme bureau pour l'équipe de la compagnie 3eme Acte ; le mardi matin, c'est un espace dédié à l'accueil des assistants maternels et des enfants de 3 mois à 3 ans par Isabelle, coordinatrice de l'Etoile, et l'après-midi, elle devient un bureau ou une salle de classe pour les ateliers de français ; le mercredi, la salle est utilisée comme salle de répétition pour les groupes de théâtre ou la chorale du centre social ; le jeudi, c'est une salle de réunion et une salle de classe pour les ateliers de français ; le vendredi, elle est libre pour les autres associations qui ont besoin d'un espace sur réservation ; le samedi, elle devient une salle de réunion et une salle de classe pour les ateliers de français ; le dimanche, elle est libre pour les autres associations qui ont besoin d'un espace sur réservation ; et un samedi par mois, elle devient un salon de beauté avec l'association Sorna et son activité "le boudoir de Sorna" ; et certains dimanches, elle devient une salle de classe pour les ateliers de français ou d'arabe.



Activité coiffure solidaire, le Boudoir de Sorna, 01 octobre 2022

- **Salle de l'atelier bois**

Cette salle n'a pas encore été occupée par l'association Trois Maisons et son atelier bois, céramique et poterie. Elle est un espace supplémentaire à la disposition des occupants, des visiteurs ou d'autres structures qui recherchent un espace spécifique pour développer une activité quelconque.

Cet espace a été utilisé pour des réunions d'associations, des réunions de travail, des ateliers créatifs et a même servi pour réaliser une partie des entretiens collectés pour ce projet de recherche.

De plus, chaque vendredi, cet espace accueille temporairement la distribution alimentaire, où des bénévoles organisent les produits qui seront distribués aux bénéficiaires, puis livrés.



- **Hall :**

Le hall est l'un des espaces les plus utilisés du BAM, il est utilisé quotidiennement par les visiteurs et les occupants pour prendre un café, déjeuner, tenir des réunions ou rencontres avec les visiteurs ou futurs occupants. Le vendredi, c'est l'espace qui accueille les bénévoles et les bénéficiaires de la distribution alimentaire. Et pendant

les temps forts, tels que les tables rondes, les concerts, l'espace de débat ou des ateliers artistiques sont aménagés pour accueillir un grand nombre de personnes.

Photos des différentes activités et usages accueillis dans le hall du BAM



Conversation entre voisins et occupants, 25 mai 2022



Atelier Fresque, Juillet 2022



Atelier 'apprenons français' groupe du centre social, 4 juillet 2022



Portes ouvertes aux ateliers des artistes, 8 septembre 2022



Mur délimitant le hall avant la nouvelle fresque, 19 mai 2022



Lecture-spectacle, 4 juillet 2022



Table ronde 'Il était une fois un cours de rap à l'université', 21 mai 2022



Lecture-spectacle, 4 juillet 2022



Concert 'Il était une fois un cours de rap à l'université', 21 mai 2022



Lecture-spectacle, 4 juillet 2022



Hall du BAM,
31 août 2022



Café débat,
01 octobre
2022

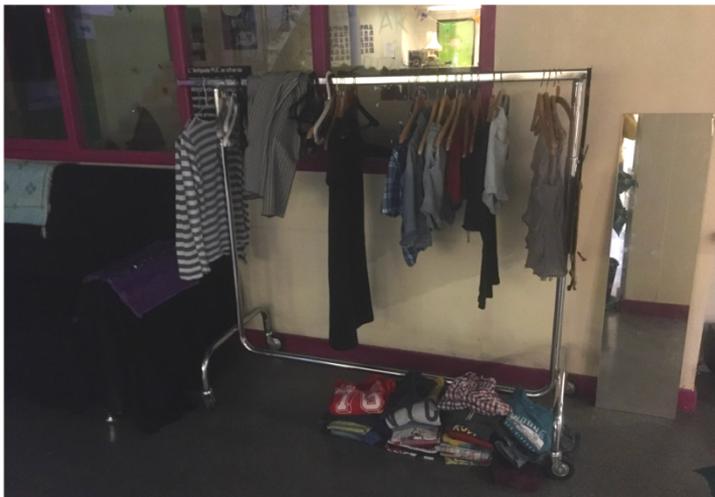


Réunion de
fonctionnement
avec les
occupants
permanents,
14 septembre
2022



Déjeuner
collectif,
01 octobre
2022

Dans le hall, se trouve également l'armoire solidaire, une initiative spontanée. Initialement portée par Maud, coordinatrice de DIDA. Elle avait des vêtements à donner et, sans rien demander, elle a pris un vieux porte-manteau qui se trouvait dans le BAM, a organisé les vêtements et les a mis à la disposition de tous ceux qui en avaient besoin. Sans penser que l'idée allait grandir, au point que d'autres occupants et visiteurs apporteraient des vêtements, des chaussures et même un chariot, au service de ceux qui en avaient envie et besoin.



Armoire solidaire du BAM

Cette initiative est désormais soutenue par tous, tous ceux ou presque qui visitent le BAM alimentent cette armoire collective, sans nom, qui est née de manière

désintéressée et qui est au service et à la disposition de tous ceux qui traversent l'espace. Y compris les bénéficiaires de la distribution alimentaire qui prennent des choses, apportent des choses et, lorsqu'ils arrivent tôt, s'ils voient que c'est un peu en désordre, organisent les vêtements et rendent les choses plus agréables.

Les animations, les événements, les expositions, les lectures et les portes ouvertes sont indispensables pour créer un lien avec le quartier de Cleunay et ses habitants ; accueillir de nouveaux publics, expliquer le projet ; faire participer les gens au projet en les invitant à une action, comme par exemple : faire du hip-hop sur un micro ouvert, participer à un cours de danse bretonne ou de kizomba, jouer au bingo ou tout simplement prendre un café et partager une conversation.

Dans ce cas, il y a un ensemble d'animations et d'actions qui impliquent les occupants et les visiteurs dans la construction de ce qui est appelé Bâtiment à Modeler.

- **L'accessibilité au BAM**

Un élément important de la BAM est l'accessibilité, afin que les personnes à mobilité réduite ou les mères avec des poussettes puissent facilement se déplacer dans le bâtiment et ainsi participer à l'occupation et à l'appropriation du BAM.

L'entrée du BAM est une surface plane, les portes s'ouvrent automatiquement et sont suffisamment grandes pour permettre à une personne en fauteuil roulant, avec une canne ou une poussette d'entrer dans le bâtiment. En outre, le bâtiment dispose d'un ascenseur pour accéder facilement au premier étage.

Cependant, les salles de bains peuvent être difficiles à utiliser en raison de la hauteur des toilettes.

Partie III : Le BAM un espace public approprié ?

Dans quelle mesure un projet d'occupation temporaire peut-il participer à la création d'un nouvel espace public ? Peut-on affirmer, dans les limites de cette recherche, que le hall du BAM agit comme un nouvel espace public dans le quartier de Clauway ? Il faut entendre ici la notion de nouvel espace public hors la définition traditionnelle de l'espace.

Pour cela, il faut garder en tête les précisions apportées par Paquot à propos de l'espace public : dans lequel un espace public est créé par l'affectation des usages et non pas simplement par son caractère public ou privé, mais par une démarcation d'un usage commun et collectif de l'espace. De même, les modes d'appropriation qu'un espace suscite doivent être pris en compte.

Dans ce cas, cette troisième et dernière partie du mémoire vise à apporter une réponse concrète à notre problématique. À cette fin, les concepts, les perceptions et les opinions personnelles de certains des visiteurs interrogés seront mobilisés. En outre, nous incluons également les perceptions de certains des occupants du BAM, ainsi que celles d'Alexandre Fontaine⁷¹, son coordinateur, et du candidat du quartier.

Pour cette analyse, nous prendrons en compte 8 entretiens réalisés au cours des trois derniers mois avec des voisins du BAM, des habitants du quartier et des bénéficiaires de DIDA.

1. Le hall du BAM peut-il être considéré comme un espace public ?

Cette partie cherche une nouvelle interprétation de l'espace public, plus sensible, plus humaine et décrite par ceux qui transitent, occupent et produisent un nouvel espace public.

⁷¹ Entretien n°2, Alexandre Fontaine, coordinateur du BAM

a. Définition de l'espace public selon les personnes interrogées

Différentes idées surgissent lorsque nous parlons d'espaces publics, différentes définitions qui se ressemblent, se croisent ou s'opposent en fonction de la prise en compte de nos expériences personnelles, de notre relation avec l'espace et de la manière dont nous voyons la gestion d'autres espaces publics dans la ville, tels que les parcs, les jardins ou la rue.

Les personnes considèrent qu'un espace public a une dimension spatiale, le désignant comme un lieu physique qui évoque un usage commun, conditionné par les besoins ou par les états d'âme de chacun. Selon Yann, l'espace public *“c'est un lieu commun qu'on peut utiliser comme on veut, en fonction de notre humeur, en fonction de nos envies”*⁷². De même, Nora, bénéficiaire du programme DIDA, mentionne le caractère d'ouverture et la vocation d'accueil que doit contenir l'espace public, *“pour moi c'est un endroit pour tout le monde. Ce n'est pas unique pour quelqu'un ou pour un groupe de personnes”*⁷³. Idris synthétise sa définition de l'espace public comme étant *“Un espace pour tout le monde. Un espace ouvert, un espace libre”*⁷⁴.

Cependant, en tentant de définir l'espace public, on évoque également la dimension réglementaire que doit contenir cet espace, affecté par une diversité d'usages et de publics. Alex Fontaine, coordinateur du BAM, souligne que *“dans l'espace public il y a des règles à respecter et une instance de contrôle qui est la police”*. Cette même notion est également évoquée par Frédéric qui considère que bien que l'espace public est ouvert à tous, celui-ci doit garantir le respect de l'autre et des règles qui garantissent ce respect, *“C'est un espace de neutralité où il faut respecter un minimum de règles”, “tu respectes la liberté de pensée des autres”*⁷⁵.

Une autre notion évoquée est le caractère relationnel de l'espace public, car il facilite la communication, les rencontres et satisfait, dans une certaine mesure, les besoins relationnels de ceux qui l'occupent. Dans ce cas, un espace public est considéré par

⁷² Entretien n°15, Yann Flamand, voisin du BAM, habitant du quartier et bénévole à la distribution alimentaire.

⁷³ Entretien n°13, Nora, originaire de Maroc, bénéficiaire de DIDA

⁷⁴ Entretien n°14 Idris, habitant du quartier et visiteur régulier du BAM

⁷⁵ Entretien 16°, Frédéric, habitant du quartier depuis 10 ans et voisin du BAM

Fashaisa comme un endroit “pour aller avec des copains, copines, où on reste pour discuter⁷⁶”.

Cependant, la construction d'une définition de l'espace public est également difficile, surtout lorsque la communication est limitée par la langue et par la compréhension que chacun a de l'espace qu'il occupe. Tel a été le cas lors de ma conversation avec Admad⁷⁷, un bénéficiaire de DIDA, qui a indiqué qu'il ne savait pas ce qu'était un espace public, alors qu'il occupe quotidiennement un ou plusieurs espaces publics en tant que personne sans domicile. Cependant, en approfondissant la conversation et en donnant des exemples quotidiens d'espaces publics, il a pu me donner sa définition.

Extrait de l'entretien à Admad mené au BAM le 28 juillet 2022 :

Gabriela : Qu'est que ça représente pour toi l'espace public ?

Admad : je ne sais pas, je n'ai jamais entendu ça, c'est la première fois que j'entends ça. C'est quoi ? Public j'entends beaucoup mais je n'ai jamais entendu parler de l'espace public.

Gabriela : Tu habites dans un parc, oui ? Est-ce que pour toi le parc il est public ou privé ?

Admad : Je ne sais pas, c'est un parc.

Gabriela : Est-ce qu'en Afghanistan il y a des parcs ? Qu'est-ce que tu peux faire dans un parc ?

Admad : On peut aller jouer, on peut rester un peu calme, on peut rester dans la tête un peu calme.

Gabriela : Est-ce que c'est un lieu ouvert à tous ou c'est sélectif ?

Admad : Un parc c'est ouvert pour tous, tous les jours. En Afghanistan, ils sont toujours ouverts.

⁷⁶ Entretien n°18, Fashaisa, originaire d'Afghanistan, bénéficiaire de DIDA

⁷⁷ Entretien n°17, Ahmad, originaire d'Afghanistan, bénéficiaire de DIDA

La définition d'Admad contient des éléments mentionnés par les autres personnes interviewées, a une valeur symbolique en tant qu'espace ouvert à tous, où nous pouvons interpréter qu'il n'y a pas de sentiment de jugement ou de discrimination pour occuper l'espace. Parallèlement, il définit l'espace public comme un lieu physiquement ouvert au quotidien.

Une autre définition fournie tout au long de cette recherche est celle de François, un habitant et voisin du quartier, qui désigne l'espace comme le lieu où les gens sont autorisés à être, déterminé par l'usage qu'ils en font et par la condition socio-économique de ceux qui l'occupent. Dans sa définition, il dit que l'espace public occupé par les pauvres est la rue, car ils estiment que c'est le seul espace auquel ils peuvent accéder sans être jugés ou discriminés. *“L'espace public est là où on te permet d'être. C'est un espace qui est destiné à tous et chacun pour circuler. Il existe l'espace public mais il est déterminé pour les gens selon ce qu'ils ont à faire ou pas ici. Donc l'espace public des gens pauvres, d'origine étrangère “c'est dans les quartiers, la rue”⁷⁸.*

Cependant, d'un point de vue politique et sur la base d'un concept souvent utilisé par les professionnels de l'urbanisme, Cégolène Frisque, élue du quartier, considère que l'espace public *“C'est un espace déjà extérieur qui est dans le domaine de la ville, donc qui appartient à la ville. Donc la voirie et les jardins, c'est deux services⁷⁹”*. En ce sens, l'élue du quartier évoque la notion d'extériorité et de propriété publique qui, selon elle, caractérise l'espace.

En résumé, nous pouvons dire qu'un espace public à différentes interprétations, où les dimensions spatiales, réglementaires, relationnelles et symboliques de l'espace sont considérées. Selon les définitions fournies par les personnes interrogées, nous pouvons conclure qu'un espace public est : ouvert, physiquement et symboliquement parlant ; qu'il est affecté par des usages collectifs et individuels ; qu'il est réglementé de manière minimale pour garantir les libertés et les intérêts des autres individus ; où

⁷⁸ Entretien n°19, François, voisin du BAM et connu dans le quartier par le pseudonyme de tonton

⁷⁹ Entretien n°12, Cégolène Frisque, élue du quartier

certains besoins sociaux et récréatifs sont satisfaits, pour autant que la personne qui occupe l'espace soit reconnue, non jugée ou discriminée.

b. Pourquoi les gens viennent-ils au BAM ?

À la question du pourquoi les personnes interviewées viennent au BAM, les raisons pour lesquelles elles étaient venues au BAM en premier lieu sont apparues presque immédiatement et de manière spontanée.

Une distinction est faite entre les étrangers et les habitants français du quartier. Parmi ces personnes, deux raisons en particulier les ont amenées vers le BAM.

Dans le cas des étrangers, ils ont mentionné qu'ils étaient venus au BAM parce qu'ils avaient été envoyés par une autre structure du quartier comme la Maison de Familles ou le Centre Social, à la recherche de l'association DIDA afin d'accéder aux cours de français ou à l'aide administrative que l'association propose.

“La première fois que je suis venu, c'était pour chercher des cours de langue française pour ma sœur. Je suis passé à la maison de famille, parce qu'avant j'étais en cours de français avec la maison familiale, et après la maison de famille m'a donné l'adresse pour que je vienne ici au BAM et au DIDA aussi”.

Idris, habitant du quartier et visiteur régulier du BAM

“Je cherche un endroit où on enseigne l'arabe aux femmes, pour tout le monde qui est intéressé d'apprendre l'arabe. Je suis parti au Centre Social Cleunay et ils ont dit que je peux trouver ça au BAM. C'est pour ça que je suis venue ici la première fois”.

Nora, bénéficiaire de DIDA

Dans ce cas, on peut voir comment une première approche se fait à travers d'autres structures du quartier, qui recommandent l'une des associations occupant le BAM, et qui donnent aux visiteurs une première rencontre avec le BAM.

Quant aux habitants français du quartier, ils sont entrés dans le BAM par curiosité pour savoir ce qui se passait à l'intérieur du bâtiment ou par le biais d'une association occupante.

“Le premier moment où je suis venu au BAM, c'est juste pour voir s'il y avait du monde. Je discute vite fait. Et après je suis revenu aux portes ouvertes et le fait d'être venu, je rencontre du monde”.

Yann, voisin du BAM et bénévole à la distribution alimentaire

“La première fois que j'entends parler du BAM, je crois que c'est avec Funda qui m'a attiré vers le BAM avec son association en me commandant la peinture pour un événement, pour mettre sur le mur de l'école”.

Hervé, habitant du quartier, bénévole de Maksim'Art

“J'ai vu la porte ouverte et je suis rentré. Je venais voir ce qui se passait dedans. Par curiosité”.

Frédéric, voisin du BAM

Cependant, dans cette partie de l'analyse, nous nous intéressons aux raisons pour lesquelles les gens viennent au BAM, à ce qui pousse les gens à visiter le BAM pour la première fois et à la manière dont cela est lié à l'hypothèse selon laquelle le BAM est considéré ou non comme un espace public.

En demandant pourquoi les gens viennent au BAM, il y a des éléments qui semblent revenir, parmi eux figurent :

- **Le caractère relationnel et d'accueil hospitalier du BAM :**

La facilité de se rencontrer, de créer un lien, d'avoir une conversation et d'échanger avec d'autres visiteurs ou occupants du BAM. Ce sentiment de pouvoir participer à la dynamique sociale du quartier et de la ville, de pouvoir échanger des opinions personnelles et ainsi apprendre des autres, sont des raisons qui justifient pour certains la visite du BAM. Dans ce cas, l'interprétation est que le BAM participe constamment

à la création d'un tissu social, entre les habitants du quartier, les visiteurs et les occupants de l'espace.

Voici quelques extraits des entretiens qui cherchent à appuyer ce premier élément de pourquoi les personnes viennent au BAM.

"Je viens pour le contact humain, c'est très important pour moi, pour deux choses : la première chose est la langue française pour mieux parler français, et la deuxième chose parce qu'ici je trouve des personnes d'autres pays et les traditions des autres pays".

Idris, habitant du quartier.

"Parce que je trouve un lieu où j'arrive à échanger sur différents types débats qui sont sociaux, culturels, politiques, et je trouve des gens qui ont une envie sociale, et peut-être une envie différente de ceux que je connais".

François, voisin du BAM, connu dans le quartier comme tonton.

"Moi ça m'a mis le pied à l'étrier de la vie sociale du quartier. Du coup le fait d'avoir vraiment un échange social de discussion, de vision d'un projet qui appartient à tout le monde, ça permet de casser énormément de barrières et que le vivre ensemble soit réel, au-delà de la construction du vivre ensemble commercial".

Yann, habitant du quartier.

"Je trouve sympa, j'ai fait la connaissance d'Alex et j'ai trouvé que c'était sympa. En plus, les choses qui m'attirent vers le BAM c'était mon besoin de socialiser qui s'est beaucoup développé pendant le covid".

Hervé, habitant du quartier.

- **La possibilité de participer ou de bénéficier gratuitement des activités proposées par le BAM, ses occupants permanents et non permanents. Cette participation peut être interprétée de deux manières :**

La participation en tant que consommateur d'une ou diverses activités proposées par le BAM ou ses occupants tels que : les cours de français proposés par DIDA ; les ateliers artistiques de Maksim'Art ; les sorties de résidence d'Ay-Roop ; les ateliers de théâtre de la Compagnie 3ème Acte ; les concerts ou débats proposés éventuellement par Coop'Eskemm, la distribution alimentaire ou le ciné plein air.

"Aujourd'hui je suis venue pour le cours de français et aussi je vais venir pour le cours d'anglais".

Nora, bénéficiaire de DIDA.

La participation en tant que producteur de l'espace à travers d'une activité ou action impliquant l'utilisation de l'espace dans un format ouvert aux autres visiteurs du BAM, tels que : être bénévole à la distribution alimentaire, être bénévole dans le cadre d'un événement, animateur d'un café-débat, organisateur des autres activités. Soit en contribuant à l'entretien et à la beauté des espaces du BAM, ainsi qu'à la création de son identité et de sa notoriété dans le quartier, par exemple en prenant soin des plantes ou en ayant participé à la création des fresques.

"Je pense que c'est en venant ici que je rencontre du monde. je suis venu après fait du bénévolat à la distribution alimentaire"

Yann, habitant du quartier.

"L'autre fois je suis rentré et j'ai arrosé les plantes, je n'ai vu personne, je suis resté un quart d'heure, j'ai emporté un livre que j'ai chez moi, je me dis tiens les plantes ont soif et j'ai arrosé toutes les plantes. C'est comme si c'était ma maison".

Hervé, habitant du quartier.

- **La facilité de disposer d'un espace qui permet aux visiteurs de prendre un café gratuitement ou de satisfaire partiellement ses besoins.**

Cette mise à disposition d'un espace libre est importante dans le quartier. Tenant compte du fait que le café qui existait dans le quartier a été fermé en raison de la démolition du bâtiment où il était situé, et qu'il n'existe pas d'autres espaces qui facilitent cette activité sociale, de réunion, récréative ou personnelle. De même, l'importance d'avoir un espace qui peut répondre à des besoins tels que charger un téléphone pour quelqu'un qui en a besoin, ou être à un endroit calme où s'asseoir pour lire un livre, travailler sur des projets personnels ou être au calme.

“C’est que j’ai un problème, je n’ai pas de logement, Je dors dans une tente dans le parc, et je viens ici pour charger mon téléphone et pour rester un peu au calme. C’est pour ça que je viens ici, je ne connais pas d’autres associations pour faire ça”.

Ahmad, originaire d'Afghanistan, bénéficiaire de DIDA

“Ici je viens sans rendez-vous, boire du café ou du thé, discuter, je reste une heure ou deux heures et ce n’est pas grave”.

Idris, habitant du quartier.

En réponse à la question de savoir pourquoi les gens interviewés viennent au BAM, nous avons constaté qu'il existe différentes raisons qui permettent aux visiteurs d'entrer dans une relation avec le BAM et qui favorisent leur fréquentation régulière. Parallèlement, il est important de souligner l'aspect social, relationnel et d'accueil décrit par les visiteurs, qui en fait l'un des aspects les plus importants pris en compte par les personnes qui viennent au BAM.

c. Est-ce que le hall du BAM est un espace public ?

Lorsqu'on leur a demandé si le hall du BAM était un espace public, la plupart des occupants du BAM ont répondu par l'affirmative. Selon Alexandre Fontaine,

coordinateur du BAM⁸⁰, il s'agit *“d’une belle ambition de dire et d’essayer de faire que cet espace devienne public, parce qu’il est ouvert au public, il est gratuit, il est accessible, il essaye d’être convivial en tout cas, c’est quand même des notions importantes dans l’espace public. Ces notions de gratuité, d’accessibilité, pour moi me font penser qu’on est déjà dans un espace public”*.

De même, selon les responsables de Brut de Pomme, le hall du BAM est un espace public et travailler sur l'identité du lieu est donc un aspect important pour que les gens puissent connaître le lieu et se l'approprier en tant qu'espace public. Pour Benjamin Boin, responsable de Brut de Pomme⁸¹, *“le hall de BAM est déjà un espace public, grâce à son ouverture à tout le monde. À tous ceux qui ont envie de venir, de prendre place et faire des choses dedans”*. Toutefois, il met également en garde l'aspect communicationnel du projet, donc il affirme que *“c’est vrai que c’était espace public là, avec la spécificité de pas être ouvert physiquement, ce n’est pas en plein air. Faut expliquer aux gens, que c’est un espace public, il faut renvoyer les gens vers l’intérieur du BAM, le hall, mais il y a plusieurs manières de faire ça, via la signalétique. C’est ça qu’on travaille. Comment depuis l’extérieur faire comprendre que c’est un espace public, cet espace-là, et que chacun y soit bienvenu pour faire ce qu’ils ont envie de faire”*.

Cet élément d'identité et d'image du BAM apparaît comme un élément important dans l'analyse, car on considère que le fait que l'espace ne soit pas connu n'enlève rien à son caractère public et ouvert. Cela a certainement un impact sur la fréquence des visiteurs, mais cela ne limite pas son interprétation en tant qu'espace public. Et cela nous ramène à la diversité des parcs, jardins et espaces publics qui ne sont pas correctement signalés en ville mais qui ne perdent pas leur caractère d'espaces publics.

Maryam Mahamat⁸², employée de Coop'Eskemm, est d'accord avec l'idée d'interpréter le hall du BAM comme un espace public, mais elle remarque que tout le

⁸⁰ Entretien n°2, Alexandre Fontaine, coordinateur du BAM

⁸¹ Entretien n°3, Benjamin Boin, responsable et créateur de l'agence de communication solidaire Brut de Pomme

⁸² Entretien n°6, Maryam Mahamat, salariée de Coop'Eskemm

bâtiment ne correspond pas à ce caractère public car il existe des lieux dédiés à une fonction spécifique et que leur entrée est limitée, "Pour moi le hall c'est un espace public. Après, pas tout le bâtiment, parce qu'il y a les bureaux avec un accès limité". Cette perception est également partagée par Yoann Boishardy, employé de Coop'Eskemm et le responsable unique de sécurité, qui souligne que tous les sites du BAM ne sont pas publics et que le hall tente d'être interprété comme un espace public. Yoann Boishardy⁸³ ajoute toutefois l'aspect de la fermeture du bâtiment *"le hall il tend à l'être, mais il ne l'est pas totalement, parce qu'on ferme le BAM"*.

Cependant, cette notion de fermeture du bâtiment est également présente dans les espaces publics de la ville, comme les squares ou les jardins, qui, afin d'éviter les dégradations ou les désagréments pour les voisins, ont des horaires d'ouverture et de fermeture gérés dans la plupart des cas par des sociétés de gardiennage, elles-mêmes payées par le service des parcs et jardins de la ville, dans le cas de Rennes.

Et contrairement à cette perception de fermeture, Idris, un résident du quartier, et l'un des visiteurs qui fréquente le lieu 3 à 4 fois par semaine, à différents moments de la journée, soutient que le BAM est un lieu toujours ouvert, dans ses propres mots il raconte que le BAM est un espace public *"il est ouvert à toutes les personnes qui arrivent et tout moment, parce que moi je passe le matin, il est ouvert. Quelque fois je passe le soir ou l'après-midi, il est ouvert. Quelquefois je passe et je trouve beaucoup de personnes ici, différentes personnes de différents pays"*.

Parmi les perceptions et ressentiments donnés par les habitants du quartier et les visiteurs, nous constatons que ce sentiment de catégorisation du hall du BAM comme espace public est persistant.

Nora⁸⁴ ajoute un autre point de vue, qui alimente la réflexion, selon elle ce sont les personnes qui travaillent au BAM, c'est-à-dire les occupants permanents et le coordinateur, qui décident de considérer ou non le hall du BAM comme un espace public. De plus, en questionnant la définition précédemment décrite par le

⁸³ Entretien n°5, Yoann Boishardy, salarié de Coop'Eskemm et responsable unique de sécurité du BAM

⁸⁴ Entretien n°13, Nora, originaire de Maroc, bénéficiaire de DIDA

représentant élue du quartier⁸⁵, en déclarant que *“un espace public ne doit pas être forcément à l’air ou dans la nature, on peut dire aussi, ce sont les personnes qui travaillent qui comptent. Par exemple, vous avez décidé pour la première fois que le BAM c’est un endroit public pour tout le monde”*.

Hervé⁸⁶ habitant du quartier, décrit le BAM comme un lieu *“hyper public”*, selon lui, au BAM *“on peut rentrer comme un moulin. Cela n’a rien à voir avec les espaces publics traditionnels”*. De même, il soutient que *“ici c’est un lieu ouvert à tous, on peut venir s’asseoir, lire, boire. J’imagine qu’on peut manger son sandwich. On peut aussi pour préparer des actions, préparer des occupations collectives. C’est vraiment un lieu géré différemment, dans la bonne direction”*. Hervé souligne, à partir de ses propres expériences et de sa relation avec l’espace, que le BAM est un espace libre avec une atmosphère de confiance en l’autre, *“il y a un esprit de confiance, personne ne surveille. J’étais surpris l’autre fois, quand je suis venu, il y avait des livres tous neufs, et personne ne surveillait. Ça m’a surpris, j’ai eu envie de prendre un livre, et après je me suis demandé est-ce que j’ai le droit ? enfin j’ai l’ai pris, et j’ai laissé un mot. C’est comme si ici j’ai amené mon chez moi et chez moi j’ai amené le BAM, c’est la confiance”*.

Cependant, toutes les réponses ne permettent pas de considérer le BAM comme un espace public, comme c’est le cas d’Olivier Saco, responsable d’Ay-Roop, qui le qualifie d’espace ouvert au public, conditionné par l’usage privé du bâtiment par ses occupants et sa fermeture. *“Je ne suis pas certain que ça soit un espace public, c’est un espace ouvert au public. Mais pour moi, le hall du BAM ne peut pas devenir un espace public parce que c’est fermé, il y a des horaires, il y a des gens avec une activité. Dans ce cas les gens qui viennent dans cet espace-là doivent prendre en compte l’activité qui s’y passe. Et dans un espace public tu vas aussi parce qu’il se passe quelque chose, et donc si on veut que les gens viennent ici dans cet espace privé ouvert au public il faut une proposition”*.

⁸⁵ Entretien n°12, Cégolène Frisque, élue du quartier

⁸⁶ Entretien n°20, Hervé, habitant du quartier

Et enfin, il y a aussi la vision de Cégolène Frisque, élue du quartier, pour qui le hall du BAM ne peut être traité comme un espace public car *“un espace public c’est plutôt les espaces extérieurs”*, alors que le BAM est un bâtiment qui compte *“des locaux internes”* où les occupants de l’espace ont la maîtrise d’usage. Elle a également décidé d’appeler le hall du BAM un espace intermédiaire ou ouvert, et au cas où ces propositions ne conviendraient pas, de chercher un autre terme, mais pas celui d’espace public, qui correspond également à la notion utilisée dans l’aménagement du territoire comme la voirie.

Dans ce cas, serait-il correct de dire que le hall du BAM est un espace public ? En considérant les définitions données précédemment, la perception des occupants et habitants de l’espace du hall et la révision théorique du concept, nous pouvons affirmer qu’il s’agit d’un espace public, où différents facteurs entrent en jeu, tels que la fermeture du bâtiment, l’absence de signalisation ou l’existence de bureaux privés. Néanmoins, il s’agit d’un espace public, compte tenu du ressenti de ceux qui l’occupent, des principes d’accessibilité, de gratuité et de liberté qui le caractérisent. En plus de la volonté permanente de ceux qui l’occupent d’en faire un espace public.

Si l’on part du principe que les espaces publics sont la propriété de la ville, et que le bâtiment occupé par le BAM fait partie du domaine public, on peut convenir qu’il existe des arguments pour considérer le hall du BAM comme un espace public.

En outre, c’est un espace soumis à une diversité d’usages individuels et collectifs, où chacun a la liberté de s’exprimer, en étant respecté et reconnu.

Compte tenu des conditions du BAM et des différents éléments mentionnés auparavant, ainsi que de la pertinence de la géographie sociale et de la sociologie urbaine dans l’analyse, il serait correct d’affirmer que la salle du BAM est un espace public. Ses occupants gardent la maîtrise de l’utilisation de l’espace, mais en même temps le rendent accessible et ouvert à tous les visiteurs qui ont un intérêt à venir et à occuper l’espace. De même, ce sont ces visiteurs qui dotent l’espace d’une personnalité, et qui, par leur fréquentation, leur passage et leur permanence, le rendent visible et public à d’autres publics.

Cependant, il est important de souligner qu'il s'agit d'un espace public soumis à la temporalité du projet, c'est-à-dire aux 3 années prévues pour le projet d'occupation temporaire.

C'est-à-dire que le lien et le tissu social construit par ses habitants et occupants pendant la durée du projet est également conditionné à la disparition du projet BAM et à la démolition du bâtiment actuellement occupé.

Enfin il est prématuré de déterminer le rôle que le BAM, en tant que projet d'occupation temporaire, ses différents usages et ses liens avec le quartier et ses habitants occupera dans le futur projet urbain.

2. Appropriation du hall du BAM comme espace public

L'appropriation du BAM, en particulier du hall, a été l'une des questions les plus importantes tout au long du développement de cette recherche. Les gens peuvent-ils vraiment s'approprier le BAM, non seulement en tant que projet, mais aussi en tant qu'espace qu'il offre ? Et dans ce cas, quels sont les éléments observés ou discutés avec les habitants qui facilitent l'appropriation de l'espace ?

a. Définition d'appropriation selon les personnes interrogées

Tout d'abord, qu'est-ce que les gens entendent par appropriation ? Lorsque j'ai posé cette question lors des entretiens, j'ai observé et compris que le mot appropriation était interprété dans deux sens : celui qui évoque le sentiment de se sentir à l'aise, légitime et identifié avec l'espace, avec les usages qu'il a et avec les personnes qui l'occupent. Un autre, un peu plus négatif, mis en évidence par la notion de posséder quelque chose, une personne ou un espace, sans donner la liberté aux autres de s'en servir. De même, en évoquant la définition de ce mot, j'ai remarqué que certaines personnes ne le comprenaient pas et disaient ne pas savoir.

Frédéric⁸⁷ donne deux définitions du mot, la première étant *“de posséder les gens ou les lieux”*, et la seconde par rapport à l’appropriation de l’espace, pour lui *“c’est souvent un moment, une action, un acte, que tu fais pour retrouver un repère dans l’espace où tu es”*.

De même, selon François⁸⁸, l’appropriation est *“s’approprier, prendre quelque chose, en tous cas faire partie, vouloir en faire partie, se sentir à l’aise, au point qu’on puisse se dire que c’est le sien sans qu’il ne soit pas celui des autres”*.

Quant à Hervé, il préfère utiliser un autre mot pour décrire son ressenti envers le mot appropriation, *“c’est un mot qui ne m’est pas familier. Le mot qui me revient à sa place c’est le mot intériorisation. C’est comme appropriation, c’est intérioriser les choses, les prendre de l’extérieur et les mettre à l’intérieur de soi. C’est prendre quelque chose pour le posséder. C’est un processus qui rentre à l’intérieur de toi parce que tu l’as compris”*.

Quant à Yann, il explique sa définition à l’aide d’un exemple, pour expliquer l’appropriation *“Le BAM c’est un lieu à s’approprier, et le fait que le lieu soit ouvert comme ça, moi je me suis approprié le lieu en étant voisin”*.

Dans ce contexte, et en tenant compte de certaines opinions sur le mot appropriation et de la définition théorique, nous pouvons dire que, dans le cadre de cette recherche, l’appropriation d’un espace est le processus par lequel une personne trouve sa place et légitime son occupation de l’espace. Générer quelque part un sentiment d’appartenance, d’acceptation et d’attachement effectif.

b. Types d’appropriation du hall du BAM

L’appropriation de l’espace peut se faire à différents degrés, de type symbolique par la signalétique, les monuments, l’architecture (Margier 2014), ou identitaire comme la religion, la langue, la personnalité (Ripoll et Veschambre 2005), et de type actionnel

⁸⁷ Entretien 16°, Frédéric, habitant du quartier depuis 10 ans et voisin du BAM

⁸⁸ Entretien n°19, François, voisin du BAM et connu dans le quartier par le pseudonyme de tonton

ou pour des raisons matérielles, fonctionnelles et sociales (Vidal et Pol, 2005). En plus de ces trois niveaux d'appropriation, nous proposerons un quatrième type intitulé, appropriation par l'accueil. Il s'agit du droit et de la légitimité que les occupants permanents et les personnes qui travaillent dans la coordination du BAM accordent aux personnes qui visitent le BAM, en les accueillant, en les invitant à prendre un café, en discutant avec elles et en les faisant participer aux activités. Un type de rapport relationnel qui met les visiteurs à l'aise en leur expliquant le projet, son fonctionnement et le droit qu'ils ont d'occuper le hall du BAM. Dans ce dernier type d'appropriation, nous incluons également le cas où ce sont les visiteurs eux-mêmes, une fois qu'ils se sont appropriés l'espace, qui invitent ou reçoivent les nouveaux visiteurs, en leur expliquant le projet, en les mettant à l'aise et en leur donnant la confiance et le droit d'occuper l'espace, qu'ils soient là ou non.

Dans ce cas, quel type d'appropriation se manifeste auprès des visiteurs du BAM. Sur la base de la classification précitée, nous avons organisé et analysé les réponses que les 8 personnes interrogées ont données en fonction de leur notion d'appropriation, ainsi tout au long de l'entretien.

- **Appropriation symbolique :**

Lorsqu'on a demandé à Nora⁸⁹ comment elle percevait le hall du BAM par rapport à l'aspect physique de l'espace et au mobilier qu'elle possède, elle a répondu que le lieu était déjà assez unique et que c'était l'une des caractéristiques qui l'attiraient le plus dans cet espace, considérant que chaque personne et chaque espace devraient être uniques. De même, quelques secondes plus tard, elle s'est retournée pour regarder l'espace, et sa réponse a été qu'il y avait déjà assez de couleurs, et que le rose (interprété par elle à ce moment-là comme du rouge) et le vert des murs étaient les couleurs du drapeau marocain.

En examinant sa réponse et en essayant de l'analyser comme une sorte d'appropriation, nous remarquons l'effet que les couleurs du BAM ont, pour lui rappeler un élément aussi peu ordinaire qu'un drapeau. De même, la manière dont la couleur

⁸⁹ Entretien n°13, Nora, originaire de Maroc, bénéficiaire de DIDA

rose, qui n'est pas le rouge du drapeau marocain, pourrait évoquer un sentiment par rapport à son pays. Nous pouvons comprendre cet extrait de l'interview *"Le vert et le rouge c'est déjà notre drapeau"* comme un élément à considérer dans le niveau d'appropriation que Nora a développé avec le BAM à travers une évocation symbolique.

L'élément symbolique de la décoration, la forme et la peinture du BAM a également été évoqué par d'autres visiteurs, comme Idris, *"Le décor ici, la peinture, les tables sont différentes. Ici, le décor est simple"*. La simplicité de la décoration et son aspect fonctionnel ne représentent pas pour lui un symbole d'appropriation, mais des éléments qui rendent l'espace fonctionnel et accessible.

Dans le cas de François⁹⁰, il reconnaît l'importance de la nouvelle fresque dans l'espace, à travers les couleurs, la langue dans laquelle elle est écrite, et les formes qui suscitent la curiosité et l'intérêt pour le lieu. Son sentiment d'appropriation à ce niveau vient du fait qu'il considère que le bâtiment est rénové non seulement par les usages que les occupants et visiteurs font, mais aussi par la beauté du bâtiment, en l'occurrence pour lui, *"L'endroit il commence à devenir beau, regarde cette fresque-là, elle est magnifique, avant ça faisait un peu un endroit désaffecté maintenant le bâtiment il commence à être tellement propre que personne n'aurait l'intérêt de le détruire pour quoi que ce soit"*.

De même, François valorise les expositions artistiques mises en place par Maksim'Art en partageant son ressenti de la manière suivante *"ça m'a beaucoup calmée de voir les peintures en haut de Maksim'Art"*. En utilisant le mot calmé, nous interprétons que les peintures éveillent en lui une sorte de souvenir ainsi que des sentiments positifs qui lui permettent de s'approprier l'espace, tout en créant un lien avec celui-ci et ceux qui l'occupent. Dans ce cas, l'art acquiert une valeur importante pour la personne interrogée.

⁹⁰ Entretien n°19, François, voisin du BAM, connu dans le quartier par le pseudonyme de tonton

Pour Fashaisa⁹¹, qui dit se sentir bien dans l'espace, il ajoute un autre élément à l'analyse, celui de savoir ce que les gens aimeraient percevoir physiquement dans l'espace, qui n'existe pas pour le moment, mais dont la pensée évoque un sentiment de bonheur. Selon Fashaisa, *"j'aimerais voir un tapis dans le sol, j'aime bien les tapis"*. Cette évocation nous fait prendre en compte leur culture et leur relation avec les espaces publics et privés dans leur pays d'origine, l'Afghanistan. Il nous fait également penser qu'il y a une tapisserie dans la zone réservée aux enfants, qui peut-être, en la voyant, évoque en lui une sorte d'appropriation qui commence à se faire entre lui et la salle du BAM, suggérant avec eux de nouveaux aménagements qui la rendront plus confortable.

- **Appropriation identitaire :**

Quant à l'appropriation identitaire, on peut considérer la langue, la religion ou encore la personnalité. Dans ce cas, Idris, évoque la satisfaction qu'il éprouve à venir au BAM et à pouvoir s'exprimer en arabe, sa langue maternelle, et comment le fait de voir le BAM écrit en arabe sur la nouvelle fresque lui fait du bien : *"C'est bien de rencontrer quelqu'un qui parle ma langue au BAM pour faire plus des amis"*. Si l'on considère que pour Idris l'une des principales raisons de venir au BAM est l'aspect relationnel, on remarquera que le fait de pouvoir parler librement sa langue, et de la voir écrite sur les murs du BAM, génère un sentiment d'appropriation puisqu'il se sent reconnu et qu'il appartient à l'espace qu'il fréquente.

Pour sa part, Yann affirme s'avoir approprié du BAM grâce à sa personnalité et le sentiment de se sentir reconnu dans l'espace, il mentionné *"C'est ma personnalité et c'est que je me reconnais dans la BAM. Je n'ai pas de barrières pour venir ici. Avec le minimum de politesse on est accueilli, je me sens chez moi ici"*. Ici aussi, la valeur de l'accueil et de la reconnaissance de l'autre participant dans son appropriation de l'espace.

⁹¹ Entretien n°18, Fashaisa, originaire d'Afghanistan, bénéficiaire de DIDA

Dans le cas de Frédéric⁹², son appropriation passe par son sentiment d'être accueilli, et de faire le lien entre le BAM et l'environnement généré dans le milieu familial, il décrit *"je l'impression que Inconsciemment, c'est comme quand tu vas vers ta famille, dans ta famille ils te prendront comme tu es, ils te acceptent comme tu es, tout ça, et qu'il y a pas besoin de s'appropriier des choses, matériel, on a l'impression que tout appartient à tout le monde, c'est la famille"*. Pour lui, le sentiment d'appartenance vient du fait qu'il se sent accepté, reconnu, non jugé ou discriminé à cause de ce qu'il est ou de son histoire de vie. Il dit également se sentir en sécurité dans les espaces du hall du BAM, exprimant à de multiples reprises que l'espace est plus accueillant que sa maison. Frédéric ajoute également qu'il se sent légitime à venir et à participer activement au BAM en raison de son ancienneté dans le quartier, *"je pense que le fait d'habiter ici, depuis des années, oui je me sens légitime d'être là. je trouve que déjà c'est plus confortable que chez moi et puis je me sens mieux ici que chez moi"*.

- **Appropriation par action ou pour des raisons matérielles, fonctionnelles et sociales :**

Une autre manifestation de l'appropriation symbolique du BAM passe par des raisons matérielles, fonctionnelles ou sociales, et nous pouvons observer ce type d'appropriation à travers le témoignage de Yann *"moi je me suis approprié le lieu étant voisin. C'est un lieu de vie pour moi quoi. Si on pouvait aménager le toit ici, ce serait ma terrasse, on mangerait sur le toit du BAM au soleil comme si on mangeait dans le jardin du voisin"*. Ce genre de déclarations nous amène à comprendre tout d'abord l'aspect social que procure le BAM et sa relation avec le bâtiment en tant que voisin. Ensuite, il y a une raison matérielle, qui est d'ajouter de la valeur au bâtiment au moyen d'une terrasse, et une raison fonctionnelle en voulant la rendre utile en y réalisant des actions telles que manger ou prendre un bain de soleil.

Yann est également l'un des visiteurs les plus habituels du BAM, la relation de confiance, d'empathie et de coopération qu'il a établie avec les différentes structures du BAM l'a amené à s'approprier du BAM par ses actions en tant que bénévole dans

⁹² Entretien 16°, Frédéric, habitant du quartier depuis 10 ans et voisin du BAM

des actions hebdomadaires telles que la distribution alimentaire, ou éventuellement dans le boudoir de Sorna⁹³ ou dans les spectacles de cirque réalisés par Ay-Roop. Il exprime également son intérêt et son plaisir à venir échanger, prendre un café et participer à la vie associative du quartier. *“moi le BAM je le vis plus au quotidien en fait, en venant boire un café, en discutant du projet, en participant à la vie associative du BAM”⁹⁴.*

Ce type d'appropriation par l'action est le plus évoqué dans la vie quotidienne du BAM, car elle implique une relation quotidienne avec ceux qui visitent l'espace et en prennent soin à leur tour, en prenant un café, en arrosant les plantes, en participant à des conversations ou en proposant des améliorations ou des projets pour rendre le BAM plus accessible et animé.

- **Appropriation par l'accueil humain :**

Enfin, un quatrième type d'appropriation est celui qui se fait par l'accueil de l'autre. En prenant le temps d'expliquer le projet et en autorisant l'autre personne à trouver une place dans la dynamique du BAM et son hall, que ce soit en tant que visiteur ou occupant. Dans ce cas, certaines des réponses obtenues lors des entretiens regroupés dans ce type d'appropriation sont présentées ci-dessous.

Pour François, il reconnaît ce type d'appropriation à travers son ressenti de l'accueil humain du BAM *“je me sens à l'aise, je me suis approprié cet endroit mais c'est aussi vous qui avez permis ça. C'est vous qui avez permis qu'on se sente à l'aise. Quand je rentre et que tu me dis est-ce que tu veux boire un café, je suis déjà en train de me mettre à l'aise quand je me dis ça”*. Le ressenti de François nous montre l'importance du facteur humain, dans la réalisation du projet BAM. Sans cette notion d'appropriation par l'accueil, on ne pourrait pas parler du BAM comme un espace public, car c'est précisément l'accueil qui fait que les gens ont un premier contact avec le BAM et toutes

⁹³ Activité de coiffure solidaire, développée par l'association de quartier Sorna, qui fait partie de la constellation d'associations qui gravitent autour du BAM.

⁹⁴ Entretien n°15, Yann Flamand, voisin du BAM, habitant du quartier et bénévole à la distribution alimentaire.

les structures qui le composent, qu'ils peuvent profiter de l'espace et se sentir autorisés à l'occuper et à l'investir.

D'autres réponses à l'appropriation par l'accueil sont les opinions d'Idris qui, au cours des 4 derniers mois, en visitant le BAM, en occupant le hall, en participant à différentes activités, en bénéficiant de la distribution de nourriture ou en invitant des amis pour un café, a exprimé son attachement au lieu, "*J'aime bien ici. Je me sens accueilli, avec un sourire. On peut discuter. Ici vous êtes intéressé de connaître mon histoire*". De plus, Idris a ajouté qu'il s'est senti capable de présenter le projet et d'utiliser librement le hall, grâce au droit que nous lui avons donné en lui expliquant le projet, en lui donnant la légitimité et la confiance pour utiliser l'espace, donc il "*Oui, oui, je me sens capable de faire ça et j'ai le droit de le faire. Parce que moi je connais le BAM, il est ouvert pour ça*".

De même, Nora, qui a également participé à différentes activités de BAM, telles que les fresques, la distribution alimentaire ou les cours de français, exprime également son appropriation de BAM et son sentiment de pouvoir le présenter, "*Oui, si je rencontre quelqu'un je vais lui dire que le BAM est à Cleunay, où il se trouve, c'est quoi comme activité*".

Un autre témoignage d'appropriation est celui de Hervé, qui a trouvé sa légitimité au BAM, à travers une action telle que la peinture, mais aussi à travers la légitimité que lui confère l'accueil et le soutien qui lui sont apportés lors de la production de ses pièces artistiques. "*ce n'est pas évident non plus. A mon âge, qu'est-ce que je fais là, il n'y a que des jeunes dedans. Petit à petit, je me suis dit qu'ils n'avaient pas l'air de me chasser au début, je me suis senti un peu ridicule quelque part. C'est le lien social qui m'amène ici. Je me suis senti légitime à travers la peinture, quand on me disait c'est bien ce que vous faites là*".

Enfin, l'appropriation se manifeste à différents niveaux, tous les types d'appropriation sont présents dans BAM et une personne peut se sentir appropriée du hall du BAM pour une ou plusieurs raisons.

De même, une partie de l'analyse et des commentaires faits dans cette partie de la recherche sont aussi le résultat de ma relation avec l'espace, du lien créé avec les personnes interviewées et de mon expérience dans l'accueil physique du bâtiment pendant les 5 mois de mon stage. Cela m'a permis d'accompagner et d'observer comment les gens se sont progressivement appropriés l'espace, et comment tous les éléments décrits auparavant ont eu un impact direct ou indirect sur le sentiment d'appropriation.

3. Quel est l'impact de la porte du BAM sur l'appropriation de l'espace ?

La porte est l'un des éléments les plus remarquables du bâtiment, et pas précisément en raison de son attractivité, mais parce qu'elle est l'entrée du bâtiment ; personne ne peut voir ce qui se passe à l'intérieur, profiter du hall ou assister à l'une des activités proposées par le BAM sans la franchir. Néanmoins, il est encadré par une façade peu attrayante, et en soi assez fonctionnelle mais sans aucun charme particulier qui attirerait l'attention de ceux qui circulent dans la rue ou même des voisins eux-mêmes.

Pour entrer dans le bâtiment, il faut passer deux fois par cette porte. Le visiteur doit écouter quand elle s'ouvre devant lui, ou quand elle se referme derrière lui. Le son n'est pas très intime et, au contraire, il est révélateur de qui entre ou sort de l'espace.

Enfin, quel impact la porte peut-elle avoir sur la perception du hall du BAM en tant qu'espace public, ainsi que sur son appropriation ?

Afin de valider cette hypothèse, les visiteurs du BAM ont été interrogés sur l'effet de la porte lors de leur première visite au BAM. De même, le période de stage et ma permanence à l'accueil du bâtiment m'ont permis d'expérimenter avec la porte en la laissant ouverte pendant l'été à différents moments de la journée, pour observer si de nouveaux visiteurs arrivaient ou s'il y avait un changement dans la fréquence des visiteurs de l'espace.

Voici quelques-unes des réponses obtenues en ce qui concerne le portail :

Pour Nora, la porte n'a pas de réel impact, considérant que celui qui veut venir au BAM, viendra de sa propre initiative, selon elle, *“en fait ça dépend de la personne, c'est la personne qui compte, la personne qui décide, la personne qui cherche à apprendre des choses et à découvrir des nouvelles choses dans le monde, elle va rentrer sans penser c'est quoi ?”*.

Pour sa part, Yann reconnaît l'impact que la porte peut avoir sur l'animation du lieu, *“c'est vrai que c'est malheureux à dire, mais on rentre plus facilement quand il y a des fumeurs devant avec leur café. C'est plus vivant, en fait la partie devant sur la rue est moi vivant que l'arrière”*. Pour lui, la possibilité de voir une activité se dérouler devant le bâtiment permet d'éveiller la curiosité des personnes qui ne connaissent pas encore le BAM. Dans ce cas, si l'on se souvient de la première fois où chacune des personnes interrogées est entrée dans le bâtiment, la plupart du temps, elles ont été dirigées vers le BAM par l'une des structures du quartier ou parce qu'elles ont vu les portes ouvertes et ont décidé d'entrer dans le BAM.

C'est le cas de François, qui est rentré dans le BAM *“en passant dans la rue. J'ai vu les portes ouvertes et de l'activité, des gens qui venaient et entraient. Et je suis rentré à l'intérieur”*. Ou de Frédéric, *“J'ai vu la porte ouverte et je suis rentré. Je venais voir ce qui se passait dedans, par curiosité”*. Néanmoins, lorsque ces premières réponses sont confrontées à une autre question visant à savoir s'ils seraient entrés dans le bâtiment avec porte fermée, leurs réponses sont négatives et révèlent dans une certaine mesure l'impact de la porte sur leur décision d'entrer ou non dans le bâtiment. La réponse de Frédéric à cette question a été *“peut-être j'aurai osé venir dans une soirée ou un événement. Sinon comme ça ce n'est pas évident, je me serais senti un peu perdu”*. De même, il utilise la notion de frontière pour parler de la porte *“peut-être ça peut marquer une frontière, une limite. C'est-à-dire que quand tu franchis la porte derrière tu ne sais pas qu'est-ce qu'il y a, c'est l'inconnu”*. Quand la réponse de François a été *“Non, je ne serais pas rentré, mais après c'est moi”*. Dans les deux cas, nous constatons également que la perception de la porte correspond aussi à la personnalité et au caractère de chacun.

De même, en fonction du degré d'intérêt de la personne à accéder à ce dont elle a besoin, elle ouvrira la porte. Toutefois, pour ce faire, ils doivent savoir ce qui se passe

à l'intérieur. Dans ce cas, on perçoit aussi que les personnes qui viennent référencées par certaines structures du quartier passent plus facilement la porte, parce qu'elles sont déjà entrées dans d'autres bâtiments de la même architecture où elles doivent passer une porte et parce qu'elles ont un objectif à atteindre, qu'il s'agisse d'un cours de français ou d'une aide administrative. Cependant, pour les personnes qui n'ont pas d'objectif clair pour entrer dans le bâtiment, la porte semble être un facteur important dans leur volonté d'entrer ou non.

C'est pourquoi, pendant la période expérimentale où nous avons laissé la porte ouverte, les jours d'été, nous avons remarqué une augmentation du nombre de personnes entrant dans le lieu, parfois pour demander l'heure, parfois pour demander qui nous étions, ce que nous faisons ou encore où la bibliothèque de Cleunay avait déménagé.

De plus, l'affichage d'un calendrier hebdomadaire sur la porte du bâtiment a permis aux gens de savoir quelles activités avaient lieu à l'intérieur du bâtiment et son caractère gratuit, mais il est difficile de compter le nombre de personnes qui sont entrées dans le bâtiment ou qui sont venues à une activité à cause du calendrier sur la porte.

Bien que ces observations ne soient pas concluantes, en raison du temps limité pour observer réellement la porte et la relation d'un public plus large avec elle, ainsi que des ateliers qui nous permettraient d'analyser collectivement la façade et son impact, nous considérons que la porte a un impact sur l'appropriation de l'espace, étant donné que cette dernière nécessite une première action qui est celle de connaître le lieu et le projet.

De même, au moment de cette analyse, il y a la nouvelle fresque sur la façade du bâtiment, qui indique le nom et l'adresse, et peut-être que le choix des couleurs, l'air de fraîcheur et de rénovation ainsi que l'affichage du nom du BAM sur les murs de la façade, génèrent un plus grand intérêt pour entrer et dans ce cas franchir la porte.

Conclusion

Le BAM ou Bâtiment à Modeler est un projet d'occupation temporaire, composé pour toutes les personnes qui participent à l'animation du bâtiment et qui contribuent à modeler le projet à travers les différentes pratiques et usages qui s'y déroulent. Le BAM sont tous les occupants permanents, non permanents ainsi que les différents visiteurs qui assument le double rôle de consommateurs ou de producteurs de l'espace qu'ils occupent.

Ces types d'occupations temporaires sont considérés dans le cadre de l'analyse urbaine comme une stratégie d'urbanisme temporaire et transitoire. Dans le cas du BAM, il s'agit d'un projet de trois ans qui, selon l'appel à projets et les différentes conversations avec les acteurs politiques de la ville, ne sera pas prolongé dans le futur projet urbain. Néanmoins, grâce à la constellation d'acteurs impliqués et à l'intérêt des habitants du quartier ainsi que d'autres structures, le BAM est un terrain fertile en opportunités. Le projet participe à la création d'un tissu social dans le quartier de Cleunay avec un lien étroit avec tous les voisins, habitants et visiteurs qui se sont appropriés le projet.

L'intérêt d'étudier ce type de pratiques urbaines, en tant qu'alternative dans le tissu urbain, est qu'il rend visibles les besoins présents sur le territoire en termes sociaux et physiques tels que : des locaux associatifs, des espaces culturels et artistiques ouverts à tous les publics, en particulier à ceux qui ne se sentent pas légitimes pour se rendre au centre-ville ou qui n'ont pas les moyens économiques de le fréquenter. De même, cela démontre la nécessité de multiplier et de pérenniser les actions sociales ancrées dans le territoire, et également de créer de nouveaux espaces publics, ouverts à tous, gratuits, accessibles, non discriminants, qui accueillent une diversité d'usages et de publics qui à leur tour enrichissent le tissu social de la ville et des quartiers où ils sont présents, comme le BAM.

Enfin, pour répondre à la question posée dans cette recherche, dans quelle mesure un projet d'occupation temporaire participe-t-il à la création d'un nouvel espace public ? Nous pouvons affirmer que les projets d'occupation temporaire sont essentiels dans

la redéfinition que nous avons des espaces publics dans la ville. Les usages qui leur sont donnés, le public qui les fréquente, la façon dont ils sont occupés, comment ils sont conçus et ensuite dessinés.

Les projets d'occupation temporaire sont essentiels à la création d'une ville hospitalière et accueillante pour ses habitants et ceux à venir.

En l'occurrence, le hall du BAM en tant qu'étude de cas démontre qu'il s'agit d'un espace public et qu'il peut être approprié à différents niveaux par ceux qui l'occupent et ceux qui le visitent. Il présente une variété de caractéristiques et d'usages, qui entretient son caractère public, et repense le concept traditionnel selon lequel les espaces publics doivent être des lieux ouverts, cette notion traditionnelle étant un obstacle à l'appréciation des avantages et des possibilités de penser les espaces publics différemment et main dans la main avec ceux qui les occupent et les investissent au quotidien.

Il s'agit d'un espace qui, compte tenu de ses caractéristiques physiques et symboliques, facilite son appropriation par ceux qui l'occupent où le visitent. Quant à la porte, elle peut devenir une frontière ou une barrière à franchir qui doit être étudiée et travaillée pour qu'un plus grand nombre de personnes puisse oser entrer pour connaître le BAM.

Cependant, le hall du BAM en tant qu'espace public est également limité à un espace et à un temps spécifique, conditionnés par son caractère de projet d'occupation temporaire. Par ailleurs, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'impact qu'il pourrait avoir sur un futur projet urbain ou sur son impact dans le tissu urbain du quartier une fois le projet terminé et le bâtiment détruit.

Il faut également garder à l'esprit que le succès de ce type de projets d'occupation temporaire est conditionné par les ressources humaines et économiques investies. Une équipe compétente, expérimentée, motivée et enthousiaste est nécessaire pour garantir la continuité, l'ouverture permanente et la création d'un véritable lien avec la communauté. Néanmoins, cette équipe doit également être correctement rémunérée

et reconnue, et les animations doivent disposer d'un minimum de fonds afin de toucher un public plus large en utilisant les services des différents prestataires impliqués.

Nous ne savons pas si l'on se souviendra du BAM comme d'une expérience positive et enrichissante dans la vie de ceux qui y ont travaillé ou interagi directement ou indirectement, mais nous sommes certains que le travail, les activités et les pratiques qui y sont menées actuellement ont un impact énorme sur la vie de nombreuses personnes, dont moi-même dans mon rôle de stagiaire, d'urbaniste et de chercheuse.

Bibliographie

- Andres Lauren et Grésillon Boris, Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, Revue l'espace géographique, 2011
- Berdoulay Vincent, Le lieu et l'espace public, Cahiers de géographie du Québec, 1997. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1997-v41-n114-cgq2686/022669ar/>
- Brugère Fabienne, Pour une métropole hospitalière, Conférences POPSU.
- Cleunay de la cité d'urgence à la ZAC ou le renouveau d'un quartier, DAFU-OA, 2002
- Flamand Amélie, Conférence «Articulation espaces publics, espaces privés : vers une autre façon d'habiter ?», 2008, https://www.ekopolis.fr/sites/default/files/2011-06/docs-joints/EKP-2011-Ecobat_publicprive-synthese_1.pdf
- Gehl Jan et Svarre Birgitte, La vie dans l'espace public comment l'étudier, écosociété, 2013
- Grisot Sylvain, Manifeste pour un urbanisme circulaire pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville, Éditions Apogée, 2020.
- Guéguen Haud, reconnaissance et légitimité, analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance, 2014, version en ligne, consulté le 12 octobre 2022.
- La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité ? Le partage de l'espace en Île-de-France, 2010, https://www.professionbanlieue.org/IMG/pdf/rrhospitalite_2010.pdf
- Margier Antonin, De l'appropriation pour une théorie du "chez-soi", Revista Márgenes, Universidad de Valparaíso, 2014.

Merlin Pierre et Choay Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1988

Paquot Thierry, L'espace public, collection repères, La Découverte, Puf, 2015

Pinard Juliette, L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier, Aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Est, 2021.

Pinard Juliette, Morteau Hélène, Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers, Revue Internationale d'urbanisme, 2020.

Pour un urbanisme relationnel Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire, Atelier Approches, PUCA, 2010.

Pradel Benjamin, Rendez-vous en ville Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs, Laboratoire Ville, Mobilité, Transport, Université Paris-Est, 2010

Rémy Jean et Voyé Liliane, ville, ordre et violence, Formes spatiales et transaction sociale, Presses universitaires de France, 1981

Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent, L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, Norois, version en ligne, 2005, consulté le 08 août 2022.
<http://journals.openedition.org/norois/477>

Vidal Moranta Tomeu et Pol Urrútia Enric, La apropiación del espacio: una propuesta teórica para comprender la vinculación entre las personas y los lugares, 2005

Sitographie

Aménagement transitoire, Collectivités viables, 2017, consulté le 19 avril 2022.
<https://collectivitesviables.org/articles/amenagements-transitoires.aspx>

Cleunay maison du quartier, Wiki Rennes métropole, 2017, version en ligne, consulté le 15 septembre 2022. http://www.wiki-rennes.fr/Cleunay:_maison_de_quartier

Contrat de ville de la métropole rennaise 2015 - 2020, plan d'actions territorial de Cleunay, https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/Q9_-_contrat_de_Ville-_plan_d_actions_2015-2020_Cleunay_0.pdf

Définition du mot "accueil", Dictionnaire Larousse, consulté le 19 avril 2022.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accueil/569>

Définition du mot "appropriation", Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale - CNRTL, version en ligne, consulté le 19 avril 2022.
<https://www.cnrtl.fr/definition/appropriation>

Définition du mot "culture", Tourev Pierre , La Toupie, version en ligne, consulté le 30 avril 2022. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Culture.htm>

Définition du mot "frontière", Dictionnaire Larousse, version en ligne, consulté le 19 avril 2022.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fronti%C3%A8re/35408>

Définition du mot "migrant", ONU migration, version en ligne, consulté le 19 avril 2022.
<https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions>

Définition du "occupation", dictionnaire Larousse, version en ligne, consulté le 19 avril 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/occupation/55508>

Quartier Prioritaire : Cleunay, SIG Ville, version en ligne,
<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP035006>

Gwiazdzinski Luc, Rythmes urbains, Pavillon de l'Arsenal, vidéo en ligne,
<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/actualite/la-beaute-dune-ville/12060-rythmes-urbains.html>

Site internet Antipode : <https://antipode-rennes.fr/magazine/l-antipode-ouvre-ses-portes-le-programme-de-l-inauguration-samedi-23-et-dimanche-24-octobre>

Site Brut de Pomme : <https://www.brutdepomme.fr/>

Site internet Come On : <https://comeon.network/>

Site internet Communa : <https://communa.be/>

Site internet des Grands Voisins : <https://lesgrandsvoisins.org/>

Site internet Ground Control Paris : <https://www.groundcontrolparis.com/le-lieu/>

Site internet : La Halle Papin : <http://www.lahallepapin.com/index.php/le-projet/>

Site internet Hôtel Pasteur : <https://www.hotelpasteur.fr/>

Site internet Les ateliers du Vent : <https://www.lesateliersduvent.org/>

Media :

Appel à projets Cleunay Rue André Trasbot, Métropole de Rennes, 2021,
https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/APPEL%20%C3%80%20PROJETS_VDR-RM_Rue%20Trasbot.pdf

L'ancien Antipode accueille de nouveaux occupants, Métropole de Rennes, publié le 24/02/2022.
<https://metropole.rennes.fr/lancien-antipode-accueille-de-nouveaux-occupants>

Paris signe une charte pour les projets d'occupation temporaire, publié le 18/03/2022
<https://www.paris.fr/pages/paris-signes-une-charte-pour-les-projets-d-occupation-temporaire-7094>

Rennes : L'ancien Antipode sera bien démoli mais pas avant « deux ou trois ans », 20 minutes, publié le 22/10/21, <https://www.20minutes.fr/rennes/3153659-20211022-rennes-ancien-antipode-bien-demoli-avant-deux-trois-ans>

Annexes

Questionnaire réalisé dans le cadre du stage, utilisé pour créer une base de données des visiteurs du BAM, ainsi que les raisons de leur venue.

Bienvenue au BAM

Le BAM ou **Bâtiment à Modeler** est un projet d'occupation temporaire, partagé par 10 associations qui utilisent le lieu pour ses activités en s'associant pour la réalisation des événements, expositions et ateliers ouverts à tous.

Le BAM est un projet en co-construction et pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de ton avis et de ta participation.

Est-ce que tu viens au BAM pour une réunion, un atelier ou une autre activité avec une des associations présentes dans le bâtiment ? Si oui laquelle ? Si non pourquoi es-tu venu ?

- Oui DIDA MaksimArt Ay Roop Les éditions du commun
 Coop Eskemm 3ème Acte Tout Atout Autre : _____
 Brut de Pomme L'Étoile Atelier bois _____
- Non Je suis rentré.e par curiosité Je suis rentré.e parce que les portes étaient ouvertes
 Je viens pour les expositions Autre : _____
 Je viens parce que j'aime le bâtiment

Fais-tu partie d'une association, d'un collectif ou une structure publique ? Si oui laquelle ?

- Oui, je suis partie de _____
 Non, je ne fais pas partie d'une association

Est-ce que tu es déjà venu à un.e événement / exposition / atelier du BAM ?

- Oui, je suis venu à _____
 Non, je ne suis pas encore venu à un événement/exposition/atelier dans le BAM

Est-ce que tu t'es déjà posé dans les espaces communs (hall, couloirs, salle de réunion) ?

- Oui, je me suis posé dans _____ Non, mais j'aimerais Non, je ne suis pas intéressée

Quels sont les mots ou émotions que tu utiliserais pour décrire le BAM ?

Que voudrais-tu qui se passe dans le bâtiment ? Tu as des idées, des propositions, des remarques ?



Quelles seraient tes motivations et raisons de fréquenter le BAM ? réponse par ordre d'importance

	C'est la raison n°1 qui me ferait venir	C'est la raison n°2 qui me ferait venir	Pourquoi pas, cela peut m'intéresser	Cela ne m'intéresse pas de venir pour ça
Ateliers (peinture, couture, écriture ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Événements : expositions, concerts, théâtre ...	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Café associatif / repas partagés (point de rencontre avec les voisins, vente de boissons)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Distribution alimentaire	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Espaces de travail, salles de réunion ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (préciser) : _____				

As-tu envie de participer à la vie du BAM ? Aimerais-tu être bénévole ou partager un savoir-faire (si oui lequel) ?

- Oui, je souhaite participer en étant bénévole _____ Non, je ne suis pas intéressé.e
 Oui, j'aimerais partager mon savoir-faire en _____

Est-ce que tu habites dans le quartier ? si oui dans quelle rue ? si non dans quel quartier de la ville ?

- Oui, j'habite dans le quartier, dans la rue _____ Non, je n'habite pas à Rennes
 Non, je n'habite pas dans le quartier, j'habite à _____

Quelle est votre situation professionnelle ?

- Salarié.e Retraité.e Étudiant.e Sans activité professionnelle Autre : _____

À quel genre t'identifies-tu ?

- Femme Homme Préfère ne pas répondre Autre : _____

Quel âge tu-as ?

- Moins de 20 ans 20 - 30 ans 30 - 40 ans 40 - 55 ans 55 - 65 ans Plus de 65 ans

Acceptes-tu de recevoir des informations sur les actualités / événements / ateliers du BAM ?

Prénom : _____ E- mail : _____ Téléphone : _____

BAM

Statuts de l'association Bâtiment à Modeler

ARTICLE 1 - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **Bâtiment à Modeler**.

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet de faciliter l'animation et l'organisation du bâtiment situé au 2 rue André Trasbot à Rennes.

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à Rennes.

Article 4 - DUREE

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

- 1° Le montant des cotisations;
- 2° Les subventions publiques ;
- 3° Les montants perçus lors de prestations fournies à des tiers ;
- 4° Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 - COMPOSITION

L'association se compose de personnes morales adhérentes, représentées par une personne physique au moins, et de personnes physiques.

ARTICLE 7 - MEMBRES – COTISATIONS

Sont membres ceux qui versent annuellement la somme fixée par l'assemblée générale à titre de cotisation.

ARTICLE 8 - CATEGORIES DE MEMBRES

Deux différentes catégories de membres composent l'association :

- 1° Les membres occupants, disposant de locaux dans le bâtiment à modeler.
- 2° Les membres contributeurs, utilisateurs occasionnels du lieu.

Les membres occupants et les membres contributeurs peuvent être élus au collège d'animation, par l'assemblée générale annuelle.

ARTICLE 9 - PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRES

La qualité de membre se perd par : la démission, l'extinction de la personne morale adhérente, le décès d'une personne physique, ou la radiation prononcée par le collège d'animation pour motif grave, l'intéressée ayant été invité par lettre recommandée à fournir des explications par écrit.

ARTICLE 10 - ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.

Elle se réunit chaque année. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par le collège d'animation. L'ordre du jour figure sur les convocations.

L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du collège d'animation.

Toutes les délibérations sont prises à main levée.

Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

ARTICLE 11 – COLLEGE D'ANIMATION

L'association est dirigée par un collège de 2 membres au minimum, élus pour 1 année par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Les décisions sont prises à la majorité des voix. Les membres du collège d'animation se répartissent les missions nécessaires au bon déroulement des activités de l'association.

ARTICLE - 12 - DISSOLUTION

En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif conformément aux décisions de l'assemblée générale qui statue sur la dissolution. L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.

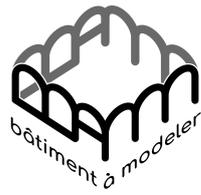
Fait à Rennes, le 1^{er} mars 2022

Fransez Poisson
Membre du collège d'animation



Ronan Grandadam
Membre du collège d'animation





Rapport de stage

Structure d'accueil
Bâtiment à Modeler (BAM)
et
Coop'Eskeemm

María Gabriela Millán

Master Aménagement et Collectivités Territoriales (ACT)

Mention Urbanisme et Aménagement

Mai - Octobre 2022

Rapport de stage Maria Gabriela Millán

Contexte :

J'ai eu l'opportunité d'effectuer mon stage auprès de deux structures, le projet d'occupation temporaire BAM (Bâtiment à Modeler) et le bureau d'étude de politiques publiques et de jeunesse Coop'Eskemm entre le 2 mai et le 7 octobre 2022. J'ai obtenu ce stage par une candidature spontanée, suivie de deux entretiens.

La raison pour laquelle mon stage s'est déroulé dans deux structures est qu'au départ le projet BAM n'avait pas le financement pour payer la gratification économique établie par la loi et l'université pour financer 6 mois de stage. Cependant, les missions à réaliser pendant mon stage se complétaient. De même, comme l'initiative de la création du BAM a été portée par Coop'Eskemm, cela ne posait pas de problème d'effectuer un stage auprès des deux structures.



Présentation des structures

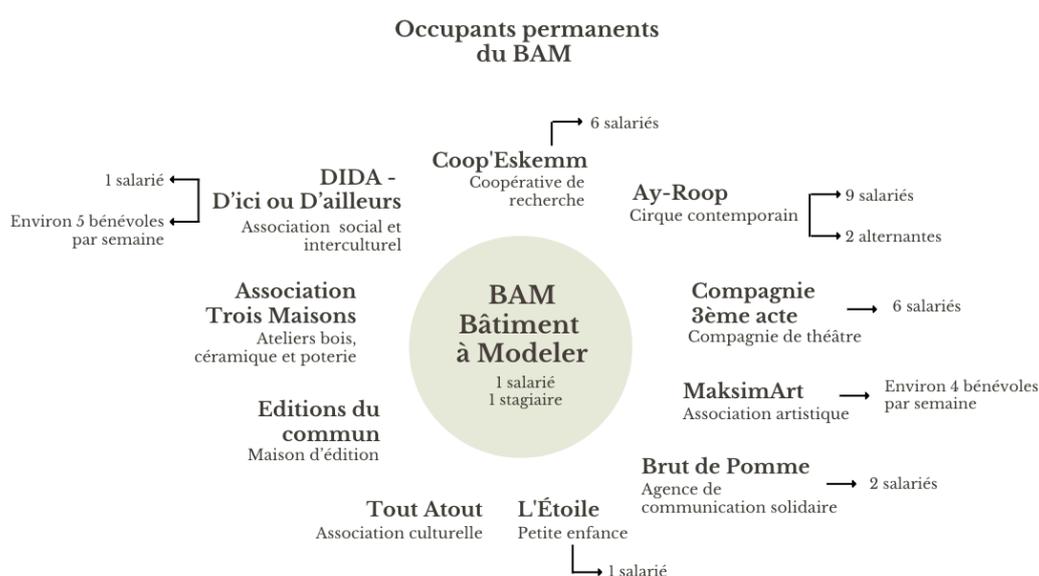
BAM

Le BAM est un projet d'occupation temporaire, organisé et géré par l'association collégiale Bâtiment à Modeler. Il s'agit d'un projet d'une durée maximale de 3 ans, qui occupe l'ancien bâtiment de l'Antipode de Cleunay. Il y a 10 occupants de manière permanente et une constellation d'associations et de visiteurs qui participent et donnent différents usages aux espaces communs du bâtiment.

Coop'Eskemm

La coopérative est un bureau d'études de politiques publiques et de jeunesse chargé des recherches sur les politiques publiques, des formations pour les acteurs publics, de l'animation des ateliers et formations de jeunes et le développement de projets européens.

Sujet de stage général : Animation et diagnostic en urbanisme culturel



Source : Millán 2022

Objectifs du stage avec le BAM

Les différentes missions assignées dans la convention de stage sont présentées ci-dessous. Certaines de ces missions ont été modifiées au cours du stage.

BAM

- Créer et animer des dispositifs sensibles (cartographie, podcast,) afin de questionner les habitant·es sur leurs usages et leurs besoins dans le quartier de Cleunay.
- Utiliser les notions d'urbanisme culturel en lien avec le sujet du mémoire et mobiliser les habitant·es.
- A partir de l'analyse des données récoltées, créer des outils de présentation sur les usages du quartier par les habitants·es.
- Réfléchir à la scénographie de cet espace d'animation autour de l'urbanisme et l'animer lors des temps conviviaux et temps d'ouverture du bâtiment.
- Participer à la vie quotidienne du bâtiment en fonction du temps disponible et des envies de la stagiaire (réunions de fonctionnement et de gouvernance, accueil pour les activités ou les événements,).
- Participer à la recherche-action sur l'occupation temporaire de tiers-lieux.

Coop'Eskemm

- Utiliser les notions d'urbanisme culturel en lien avec le sujet du mémoire et mobiliser les participants du projet Open Houses.
- Participer à la dynamique du projet européen Open Houses visant à questionner la place et la participation des jeunes au sein d'institutions culturelles. Réfléchir à une réciprocité entre le contexte local lié au Bâtiment à modeler et les contextes allemands, roumains et français d'Open Houses.
- Animer des workshops d'urbanisme culturel afin que les collectifs de jeunes puissent réutiliser des outils dans les démarches d'enquêtes liées à Open Houses.

Réalisations effectuées pendant le stage

BAM



Mon stage au BAM m'a permis d'interagir étroitement avec un projet d'occupation temporaire. Comprendre les différents enjeux administratifs et organisationnels auxquels ce type de projet est soumis. De même, avoir une vision plus fine du rôle que ces projets occupent dans l'aménagement du territoire et de l'impact qu'ils ont sur le territoire où ils sont situés. Cela m'a également permis de vivre directement les difficultés économiques et logistiques auxquelles sont confrontées ces initiatives, en observant comment mon coordinateur devait consacrer une partie importante de son temps à chercher et à répondre à des appels à projets pour le financement de la structure et de son rôle de

salarié.

Cette expérience m'a également permis de développer une position critique concernant la volonté politique de la ville de continuer la multiplication de ce type de projets sans une stratégie à court, moyen et long terme pour soutenir économiquement ce type d'initiatives, en assumant ce type de projets temporaires, certains besoins sociaux présents sur le territoire qui sont des responsabilités de base de l'État.

Lorsque je suis arrivé au BAM, le projet commencé depuis trois mois, et cette approche précoce de l'initiative m'a donné une autre perspective sur la manière dont un projet d'occupation temporaire se construit. Ainsi que sur l'importance de créer et de maintenir des liens avec les différents occupants, les acteurs administratifs, les habitants, les visiteurs et la diversité des associations qui gravitent autour du projet.

De même, l'importance de connaître et de coopérer avec les autres structures et équipements publics présents dans le quartier. Cleunay est un territoire qui possède un tissu associatif très riche, ouvert à la coopération, à l'aller vers, ce qui a été fondamental pour l'acceptation et la création d'un véritable lien avec ceux qui viennent au BAM.

Le BAM a été mon laboratoire social pendant 6 mois. Le bâtiment dans son aspect physique et symbolique m'a donné l'opportunité d'expérimenter l'espace avec une approche sensible, de proposer des activités, d'observer et d'interagir avec le public accueilli pendant les activités ou pendant la vie quotidienne. Il m'a permis de formuler des hypothèses quant à la formation et l'appropriation de nouveaux espaces publics, ce qui a abouti à un projet de recherche pour savoir si un projet d'occupation temporaire facilite la création de nouveaux espaces publics.

Mon stage au BAM reste une expérience significative et enrichissante, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Au milieu de mon stage, cela m'a amené à m'interroger sur la possibilité de faire un doctorat sur le BAM et la création d'un nouvel espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire.

Pendant mes 6 mois de stage, j'ai décidé de m'installer à l'accueil du bâtiment et l'utiliser comme bureau, dans le but d'être présent dans la vie quotidienne du bâtiment, d'observer les usages et les comportements des visiteurs et surtout de remplir une fonction primaire du projet, qui est d'accueillir les visiteurs.

Voici une liste de mes responsabilités au BAM.

Responsabilités :

- Participer à l'animation du lieu, faire connaître le BAM, son histoire, ses activités, ses occupants et encourager l'appropriation du projet et du bâtiment.
- Faire une étude détaillée sur l'évolution du projet, ses différents usages et le lien qu'il entretient avec les habitants et autres structures du quartier.
- Accueillir les visiteurs et contribuer à la création du lien entre les habitants et le projet BAM ainsi qu'à l'entretien de l'espace.

- Créer des outils d'animation à utiliser lors des animations avec les habitants qui permettent de mieux connaître le quartier, la relation des habitants avec celui-ci et les différentes habitudes.
- Observer et analyser la manière dont les visiteurs et les occupants ont interagi avec l'espace commun et l'espace à titre privé.
- Étudier par différentes expériences l'impact de la porte d'entrée du bâtiment. On a constaté qu'en laissant les portes ouvertes, un plus grand nombre de personnes entraient dans le bâtiment.
- Participer aux réunions de fonctionnement de BAM et aux ateliers de création d'identité.
- Participer à la création de la fresque.
- Créer une base de données pour le BAM, utilisée comme moyen de diffusion des événements et des activités du BAM.
- Créer un calendrier pour communiquer les différentes activités.
- Créer du matériel audio-visuel qui permette de laisser une trace du projet, de son évolution, de son histoire et autres. A cette fin, des entretiens faits pendant la réalisation du mémoire ont été utilisés.
- Créer du matériel visuel tel que des prospectus pour les événements du BAM, et pour les réseaux sociaux du BAM.

Coop'Eskemm



Mes missions au sein de la Coop'Eskemm étaient ponctuellement de participer au projet Open Houses, mettre mon expérience dans le projet et les connaissances acquises à la disposition du BAM.

Ces missions m'ont permis de faire partie de l'équipe du projet européen Open Houses, un projet transnational qui interroge la place des jeunes dans les institutions culturelles, notamment le théâtre. Ce projet mobilise trois collectifs de jeunes de Sibiu en Roumanie, de

Hambourg en Allemagne et de Rennes en France. Ces collectifs travaillent en partenariat avec les théâtres nationaux de chaque ville, à Sibiu le Théâtre National "Radu Stanca", à Hambourg le Kampnagel et à Rennes le Théâtre National de Bretagne (TNB).

J'ai participé à ce projet en tant qu'intervenante. Mon rôle était d'animer et de planifier des ateliers permettant aux jeunes de connaître et mobiliser des concepts et des outils d'analyse de l'espace public, d'urbanisme culturel et de l'impact des façades de théâtre sur l'analyse urbaine. Ces ateliers ont eu lieu à Sibiu au mois de juin et à Hambourg au mois d'août. Il convient de noter que ces mobilisations transnationales impliquent une immersion quotidienne dans un environnement multiculturel et plurilinguistique.

Ma participation à ce projet a ouvert un large spectre de possibilités et de perspectives pour mon avenir en tant qu'urbaniste.

Compétences acquises au cours des deux stages :

Parmi les compétences que j'ai développées ou perfectionnées au cours de cette expérience de stage se trouvent :

- Mobilisation des participants dans un cadre transnational et plurilinguiste (Projet européen Open Houses).
- Animation de groupe et dynamique participative (Projet européen Open Houses).
- Création et animation de workshops sur l'urbanisme culturel (Projet européen Open Houses).
- Développement d'activités pour transmettre l'information de manière pédagogique (Projet européen Open Houses).
- Diagnostic territorial (BAM).
- Animation d'un projet d'occupation temporaire et les différentes activités qui s'y déroulent (BAM).
- Mobilisation des habitants (BAM).
- Création de matériel audio-visuel pour communiquer le projet et en garder une trace (BAM).
- Accueil et écoute des personnes dans un contexte de grande vulnérabilité et de précarité sociale (BAM).

Annexes :

Liste des événements, réunions et autres animations auxquels j'ai eu l'occasion de participer.

Événements, réunions, temps d'animation avec le BAM et Coop'Eskemm				
Mai			Juillet	
Conseil du quartier	Lundi 02/05/2022		Lecture spectacle	Lundi 04/07/2022
Planification de la fête du quartier "fête de la diversité" - réunion à l'Antipode en partenariat avec le centre social, l'Antipode et autres associations du quartier	Jeudi 05/05/2022		Visite BAM de l'atelier apprenons nous le français du centre social	Lundi 04/07/2022
Temps collectif : Open Houses	Mardi 10/05/2022		Réunion de suivi de stage	Mardi 12/07/2022
Réunion de fonctionnement avec les occupants du bâtiment	Mercredi 11/05/2022		Réunion de fonctionnement avec les occupants du bâtiment	Mercredi 13/07/2022
Réunion de suivi de stage	Jeudi 12/05/2022		Entretien mémoire Brut de Pomme	Lundi 18/07/2022
Réunion de diagnostic territorial au centre social avec différents acteurs du quartier 3 et 9	Vendredi 13/05/2022		Entretien mémoire Idris habitante quartier	Lundi 18/07/2022
Réunion de planification ciné plein air	Lundi 16/05/2022		Entretien mémoire Maxime Lecoq	Mardi 19/07/2022
Rencontre avec groupe des habitants du centre social de Cleunay	Mardi 17/05/2022		Entretien mémoire Frédéric habitant	Vendredi 22/07/2022
Visite à l'Antipode	Mercredi 18/05/2022		Entretien mémoire Aurore Pôte - Compagnie 3ème acte	Vendredi 22/07/2022
Événement 'Il était une fois le rap à l'université' - Projet européen mené par Coop'Eskemm	Samedi 21/05/2022		Entretien mémoire Yann habitant	Vendredi 22/07/2022
Réunion au centre social	Lundi 23/05/2022		Entretien mémoire Fransez Poisson	Lundi 25/07/2022

Réunion des structures du quartier	Mardi 31/05/2022		Entretien mémoire Yoann Boishardy	Lundi 25/07/2022
Entretien Maud mémoire - coordinatrice DIDA	Mardi 31/05/2022		Entretien mémoire Ay-Roop	Lundi 25/07/2022
Juin			Entretien mémoire Marianne Mahamat	Mercredi 27/07/2022
Atelier identité du BAM	Lundi 01/06/2022		Entretien mémoire Funda Maksim'Art	Jeudi 28/07/2022
Entretien mémoire Alexandre - Coordinateur BAM	Mardi 07/06/2022			
Réunion de fonctionnement avec les occupants du bâtiment	Mercredi 08/06/2022		Aout	
Visite aux ateliers du vent	Mercredi 08/06/2022		Atelier Fresque	Mercredi 03/08/2022
Réunion Open Houses	Jeudi 09/06/2022		Distribution Alimentaire	Vendredi 05/08/2022
Réunion Open Houses	Mardi 14/06/2022		Entretien mémoire Hélène Ruellan Huet	Vendredi 19/08/2022
Réunion construction des outils de animation pour l'événement 'Forum du droit'	Mercredi 15/06/2022		Distribution Alimentaire	Vendredi 19/08/2022
Réunion des expositions	Mercredi 15/06/2022		Réunion Open Houses	Lundi 22/08/2022
Réunion planification fête de la diversité	Jeudi 16/06/2022		Déplacement Hambourg	Mercredi 24/08 - 28/08/2022
Forum Droits	Vendredi 17/06/2022		Ciné Plein Air	Lundi 29/08/2022
Balade du quartier	Lundi 20/06/2022			
Réunion Open Houses	Lundi 20/06/2022		Septembre	
Déplacement Sibiu	Mercredi 22/06 - Mercredi 29/06/2022		Distribution alimentaire	Vendredi 02/09/2022

Événement 'Il était une fois le rap à l'université' - Projet européen mené par Coop'Eskemm	Jeudi 29/06/2022		Distribution alimentaire	Vendredi 09/09/2022
Fête de la diversité	Samedi 02/06/2022		Réunion le Boudoir de Sorna	Vendredi 09/09/2022
			Atelier fresque	Mardi 13/09/2022
			Réunion de fonctionnement avec les occupants du bâtiment	Mercredi 14/09/2022
			Réunion partenaires bilan d'été	Jeudi 15/09/2022
			Distribution alimentaire	Vendredi 16/09/2022
			Entretien mémoire élue quartier	Lundi 19/09/2022
			Réunion communication	Mardi 20/09/2022
			Visite du centre social	Jeudi 22/09/2022
			Réunion communication	Mardi 20/09/2022
			Le Boudoir de Sorna	Samedi 01/10/2022

Liste d'entretiens

Entretiens au sein du BAM					
N°	Nom / Fonction	Structure	Sujet	Date	Durée
1	Maud Bahoua - Coordinatrice salariée	DIDA	Occupante du BAM	31/05/2022	45 min
2	Alex Fontaine - Coordinateur salarié	BAM	Coordination du BAM	07/06/2022	1 h
3	Benjamin Boin - Salarié	Brut de Pomme	Occupants du BAM / contrat avec la ville	18/07/2022	45 min
	François Podevin - Salarié				
4	Maxime Lecoq - Salarié	Coop'Eskemm	Occupant du BAM	19/07/2022	1 h
5	Yoann Boishardy - Salarié et responsable unique de sécurité (RUS) du BAM		Première occupation du BAM / Responsabilités comme RUS	25/07/2022	1h
6	Maryam Mahamat - Salarié		Occupante du BAM	27/07/2022	50 min
7	Fransez Poisson - Salarié		Première occupation du BAM / Contrat avec la ville	25/07/2022	1 h
8	Aurore Pôtel - Salariée	Compagnie 3ème Acte	Occupante du BAM	22/07/2022	45 min

9	Olivier Daco	Ay-Roop	Occupants du BAM	25/07/2022	1 h
	Géraldine Werner				
10	Funda - fondatrice	Maksim'Art	Occupante du BAM	28/07/2022	45 min
11	Hélène Ruellan Huet	Direction de quartier Ouest	Posture de la ville	19/08/2022	45 min
12	Cécolène Frisque	Élu quartier	Posture de la ville	19/09/2022	1 h
Visiteurs du BAM					
13	Nora	Visiteurs du BAM		12/07/2022	20 min
14	Idris			18/07/2022	38 min
15	Yann			22/07/2022	45 min
16	Frédéric			26/07/2022	30 min
17	Ahmad			28/07/2022	38 min
18	Fashaisa				
19	François (tonton)			23/08/2022	1 h

20	Hervé		15/09/2022	1 h

Création et appropriation d'un espace public dans le
cadre d'un projet d'occupation temporaire

**Cas d'étude : interprétation et usage du Hall du
BAM (Bâtiment à Modeler) comme espace public**

